La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 96 n°22 • du 9 au 15 septembre 2009 • **SAINT-BONIFACE**

1,10 $ + taxes

La beauté perdue du lac Winnipeg



photo : Paul Ruban

L'inondation du printemps a eu des effets nocifs sur un lac Winnipeg déjà très malade. Alors que des mesures législatives et autres permettront peut-être d'améliorer son état dans l'avenir, les citoyens ont aussi un rôle à jouer pour sauver cette perle manitobaine. ■ **Page 10.**

STATIONNEMENT
RÉSERVÉ AUX
SOCIÉTAIRES SEULEMENT
PARKING RESERVED
TO MEMBERS DOING
BUSINESS ONLY

Archives La Liberté

Des affiches comme celle-ci, on en voit beaucoup moins depuis que le français a davantage droit de cité partout au Canada. C'est une des retombées de la *Loi sur les langues officielles*.

■ **À lire :**
notre cahier spécial sur le 40e anniversaire de la *Loi sur les langues officielles*.



photo : Stéphane Lajoie

Notre journaliste Paul Ruban s'est régalé lors de la compétition de chili qui a eu lieu à Saint-Malo le 5 septembre. *La Liberté* y était... en équipe!

■ **Page 16.**

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Directrice adjointe : **Sophie GAULIN** ■ Journalistes : **Stéphane LAJOIE, Paul RUBAN** et **Camille SÉGUY** ■ Stagiaire : **Manon RESCAN** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Adjointe administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,60 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 36,75 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455



« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal »

Canada

ENSEIGNEMENT

Plus d'argent pour les langues officielles

Le gouvernement fédéral et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) renouvellent le Protocole des langues officielles dans l'enseignement.

Camille SÉGUY

En temps de difficultés économiques, la nouvelle réjouit les établissements et divisions scolaires, notamment en milieu minoritaire.

Le 4 septembre à Winnipeg, le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, James Moore, et la présidente du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC) et ministre de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation du Manitoba, Diane McGifford, ont signé le renouvellement du Protocole d'entente pour l'enseignement des langues officielles au Canada.

« L'enseignement des deux langues officielles est un atout pour notre pays, souligne James Moore, lui-même diplômé d'une école d'immersion en Colombie-Britannique. Les jeunes en ressortent davantage bilingues et donc plus ouverts aux autres cultures. »

Le Protocole d'entente, signé pour la première fois en 1983 et régulièrement renouvelé depuis, s'étend sur quatre ans (de 2009-2010 à 2012-2013).

Il s'agit d'un investissement du gouvernement fédéral de 1,34 milliard $ sur quatre ans, pour soutenir l'enseignement de la langue seconde et dans la langue de la minorité, à l'école et dans les établissements postsecondaires. (1)

Selon Diane McGifford, ce renouvellement du protocole d'entente montre à quel point « le CMEC reconnaît officiellement l'importance de soutenir les minorités de langue officielle.

« La diversité est une force du Canada, poursuit-elle. Ça mène à une meilleure compréhension nationale. C'est une bonne nouvelle de voir que le fédéral nous aide autant. »

« On a augmenté les fonds pour l'enseignement des langues officielles de 1,5 % par rapport à la précédente entente », se réjouit James Moore.

Réactions

Le vice-président de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Michel Boucher, commente que « ce n'est pas une grosse augmentation, on ne pourra pas lancer de grandes nouveautés, mais on pourra au moins continuer les programmes qu'on a en cours ».

« On voudrait toujours plus, mais on est quand même heureux de constater qu'il n'y a pas eu de diminution de la somme, renchérit le directeur général de la DSFM, Denis Ferré. Ça finance en partie nos projets dans les communautés. »



photo : Camille Séguy

Sous les regards de nombreux étudiants en immersion et de la secrétaire parlementaire aux Langues officielles, Shelly Glover, James Moore et Diane McGifford ont signé le renouvellement du Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde.

Pour le directeur des langues officielles au CMEC, Jean-Gilles Pelletier, « avoir réussi à renégocier le protocole en augmentant les sommes, dans un contexte économique difficile, est déjà une victoire. Cela démontre la sérieuse volonté du gouvernement fédéral de soutenir les langues officielles ».

Quant à la rectrice du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Raymonde Gagné, elle se réjouit de cette entente qui « contribue au développement des communautés de langue officielle minoritaires », et s'engage à « appuyer le gouvernement fédéral dans son effort de promotion des langues officielles ».

Michel Boucher ajoute que « c'est encourageant de voir arriver cette entente aussi tôt, car on n'a pas besoin de spéculer ou d'emprunter. On n'est pas dans l'inconnu financièrement ».

Les étudiants se réjouissent eux aussi du *leadership* du gouvernement fédéral sur le dossier.

« C'est important d'avoir partout accès à une éducation dans notre première langue officielle et de pouvoir apprendre les deux langues officielles du Canada, commente le président au Manitoba de la Fédération canadienne des étudiants, Jonny Sopotiuk. C'est important pour la fabrique de notre identité multiculturelle. »

Chaque province

Le gouvernement fédéral doit maintenant signer une entente avec chaque province et territoire du Canada. « Chaque province a ses propres défis, donc chacune va décider selon ses besoins », indique James Moore.

Les fonds seront répartis entre les provinces et territoires selon la proportion démographique de la population minoritaire.

« C'est à chaque province et territoire de négocier avec le gouvernement fédéral, renchérit Jean-Gilles Pelletier. On a gagné l'opportunité de prioriser les choses, selon ce qui est important chez nous. »

Au Manitoba, « cet argent pourrait servir par exemple pour le développement de matériel pédagogique, la formation des enseignants ou encore la mise en place d'activités culturelles », avance le sous-ministre adjoint au Bureau de l'éducation française, Jean-Vianney Auclair.

« La Province va élaborer un plan d'action dès que possible, conclut-il, qui donnera lieu à une entente avec le gouvernement fédéral. On apprécie leur appui car le coût de l'enseignement des langues officielles minoritaires dans les écoles est plus élevé que pour la langue de la majorité. »

(1) Une version électronique du protocole d'entente est disponible à l'adresse www.pch.gc.ca/pgm/lo-ol/entente-agreement/education/cmec/protocol-cmec/2009-2013/09-13Entente-CMEC-fra.cfm.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé *Grands travaux pour l'eau*, publié dans *La Liberté* du 2 septembre 2009. À la dernière phrase de l'article, il faut lire qu'ailleurs au Manitoba, certains doivent payer jusqu'à 1 200 $ par an et non par mois. Toutes nos excuses.

ÉDITORIAL

par Sylviane Lanthier



Les promesses d'une loi

La *Loi sur les langues officielles* a 40 ans. Un petit jalon dans l'histoire du Canada, mais une étape importante dans l'élaboration d'un pays qui s'est voulu davantage bilingue.

Il y a 40 ans, tout paraissait possible à ceux et celles qui ont misé sur cette Loi pour imposer une vision plus généreuse du bilinguisme officiel. Une vision qui voulait davantage promouvoir le fait français partout au pays, et protéger les communautés de langue officielle aux prises avec une assimilation galopante.

Cette vision qui proposait d'embrasser tout un pays, voulait donner ses lettres de noblesse au français à Calgary comme à Moncton et proposait que le français soit reconnu de la même façon que l'anglais sur la place publique, qu'il y soit son égal.

La *Loi sur les langues officielles*, qui a suivi la commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme, concernait le Canada dans sa totalité. Mais c'est aussi le Québec qu'elle voulait séduire, en offrant la promesse d'un pays où chaque francophone, partout, pourrait se sentir à l'aise de parler français.

Avec la Loi, peut-être arriverait-on à construire un Canada nouveau, définitivement moderne, qui réconcilierait les deux solitudes.

Pour les communautés francophones, cette vision-là représentait un souffle d'espoir; elle s'est traduite en un coup de pouce important pour leur vitalité, et a donné aux militants comme aux politiciens une impulsion unique, une énergie renouvelée sur laquelle ils allaient bâtir, au cours des 20 années suivantes, un bon nombre des piliers sur lesquels reposent encore aujourd'hui le développement de la francophonie manitobaine.

Comme ceux et celles qui l'ont rêvée et adoptée, cette Loi était aussi de son époque : une époque marquée par tous les possibles, alors que l'Homme faisait ses premiers pas sur la Lune en 1968 et qu'en 1969 des hippies un peu fous organisaient Woodstock, le premier grand *happening* musical du 20e siècle.

Mais tout comme les années 1960 ont élaboré des promesses que l'avenir n'a pas toujours permis de tenir, la *Loi sur les langues officielles* a aussi connu ses revers. Combien de plaintes déposées au fil des ans au Commissariat aux langues officielles ont dénoncé une fonction publique paresseuse, des services déficients, un manque d'organisation et de volonté réelle pour donner vie à la Loi?

Combien de ministères et d'agences gouvernementales pointées du doigt au fil des ans?

Et pour les communautés, combien de déceptions, alors que le gouvernement qui devait promouvoir leur existence et appuyer leur développement, s'est trop souvent contenté d'offrir du bout des lèvres des miettes livrées avec paternalisme?

40 ans plus tard, la Loi compte de nombreuses réussites mais sa pleine mise en œuvre reste encore un défi. Parmi les réussites : une fonction publique un peu plus bilingue, des services un peu plus disponibles et mieux rendus. Un appui accru au bilinguisme de la part d'une population qui a appris à démystifier la présence de ses deux langues officielles, et à davantage apprécier la place du français. Un taux de bilinguisme en progression. Des écoles d'immersion qui fonctionnent à plein régime.

Le *motus vivendi* qui s'est installé entre les communautés de langue officielle et les gouvernements, a pour sa part permis d'assurer un minimum de développement communautaire. En enfin, évidemment, la création de conseils scolaires contrôlés et gérés par les francophones est en partie une des retombées de la Loi.

Reste des défis importants : les francophones et les politiciens ne voient pas toujours de la même façon la responsabilité gouvernementale énoncée dans la Loi, et qui concerne la nécessaire promotion des communautés et l'appui continu à leur épanouissement. Comment établir un dialogue plus prometteur avec ceux et celles qui détiennent les rênes du pouvoir, quel que soit le parti qu'ils représentent?

Pour que les objectifs de la Loi s'accomplissent pleinement, une meilleure complicité reste nécessaire entre le pouvoir politique et les communautés de langue officielle : elles portent sur leurs épaules, en bonne partie, l'avenir du bilinguisme au pays, et les perspectives d'un tel avenir méritent qu'on s'attarde à tenir les promesses énoncées dans la Loi il y a 40 ans.

• • •

Au moment d'écrire ces lignes, la rentrée scolaire s'annonce ensoleillée et la rentrée parlementaire s'annonce, elle, pleine de promesses électorales! À Ottawa, des rumeurs d'élections à venir sont persistantes et à Winnipeg, le départ prochain de Gary Doer changera la donne. Un automne chaud s'annonce. À suivre au cours des prochaines semaines!



Citation DE LA SEMAINE

« Face au bilinguisme, les francophones dépendent moins de la bonne volonté des gouvernements que dans le passé. »

Gérard Gagnon, qui a longtemps été le représentant du Commissariat aux langues officielles pour le Manitoba, commente les effets de la *Loi sur les langues officielles*, dans notre cahier spécial qui célèbre les 40 ans de cette loi. ■ **Cahier spécial, page 3.**

POLITIQUE FÉDÉRALE

Une rentrée parlementaire sur fond d'élections?

Michael Ignatieff a retiré son appui au gouvernement Harper. Le premier ministre dit rejeter les « négociations en coulisse ». Les députés retourneront à Ottawa, le 14 septembre, avec une réelle possibilité d'élections cet automne.

Paul RUBAN

« Monsieur Harper, votre temps est fini. Vous avez raté votre chance ». C'est dans ces termes, lors d'un discours prononcé devant le caucus libéral à Sudbury la semaine dernière, que Michael Ignatieff a retiré son appui au gouvernement conservateur de Stephen Harper.

Le chef de l'Opposition officielle a surtout critiqué le bilan du gouvernement sur les dossiers de l'emploi, les finances publiques, les dépenses en infrastructures et les isotopes médicaux.

À Winnipeg, les troupes du Parti libéral se rangent derrière leur chef.

« J'appuie entièrement la décision de Monsieur Ignatieff, a déclaré la députée de Winnipeg-Centre-Sud, Anita Neville. Stephen Harper a fait preuve de duplicité et de *gamesmanship*. Nous avons essayé en toute bonne foi de travailler avec les conservateurs, sur la question de l'assurance-emploi, par exemple. Mais l'information de leur part n'a été pas été disponible. Lorsqu'elle l'a été, elle a souvent été trompeuse. Les Canadiens méritent mieux que ça. »

Anita Neville croit aussi que les élections imminentes changeront la « dynamique » de la Chambre des communes à la rentrée.

Un sondage récent, qui place les conservateurs et les libéraux au coude à coude, lui fait croire « qu'il faudra mettre les bouchées doubles, surtout si nous nous lançons en campagne électorale. Il faudra également travailler fort, comté après comté. »

Le 2 septembre, l'ancien conseiller municipal de Winnipeg Terry Duguid a été nommé candidat du Parti libéral pour la circonscription de Winnipeg-Sud.

Pour sa part, le candidat libéral pour Saint-Boniface, Raymond Simard, est déjà en mode campagne électorale. « Nous sommes en pleine recherche d'un bureau de campagne, affirme l'ancien député. On est prêts, il n'y a aucun doute. Avec un gouvernement minoritaire, des élections peuvent arriver n'importe quand. On communique régulièrement avec Michael Ignatieff, et il veut savoir ce qui se passe au Manitoba. D'après des collègues au caucus, les sondages seraient encourageants. Il y aurait des gains à faire dans la ville de Winnipeg. »

Raymond Simard souligne l'importance du dossier de l'économie. « On a peut-être été moins affectés ici au Manitoba par la crise économique, mais il y a des filières dans lesquelles on commence à perdre des emplois, en partie à cause de l'affaiblissement de l'économie américaine. »

Une décision inopportune

La conservatrice Shelly Glover juge inopportune la décision du Parti libéral de retirer son appui au gouvernement.

« Le pays est encore en train de récupérer d'une crise économique, dit la députée de Saint-Boniface. Je trouve ça inutile et opportuniste. Il n'y a pas d'autre raison valable pour provoquer des élections en ce moment. J'ai reçu plusieurs appels de citoyens déçus par cette décision. On n'a même pas fini un an de travail. Avoir à recommencer tout le travail qu'on a fait est inutile. Mais on ne va pas attendre ou mettre de côté ce qu'on a à faire. On va continuer à faire ce qu'on peut pour répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes. Et on espère que les membres des autres partis vont continuer ce travail aussi. On a des projets de loi qui sont presque complétés, et j'ai hâte de les finir. Aussitôt que les élections seront déclenchées, on sera obligés de tout recommencer. »


photo : Dustin Leader
La députée Anita Neville. Les libéraux précipiteront-ils le pays en campagne électorale?

Un parlement fonctionnel

Une manchette du quotidien *La Presse* annonçait récemment : « Le NPD, dernier espoir de Stephen Harper ». Le Nouveau Parti démocratique a en effet la possibilité de tendre la main au gouvernement conservateur pour éviter que celui-ci soit renversé.

« Ce n'est pas une question d'élections, affirme la députée néo-démocrate de Winnipeg-Nord, Judy Wasylycia-Leis. C'est une question de faire fonctionner le parlement. Si on ne peut pas y arriver, alors oui, des élections seront inévitables. Stephen Harper doit travailler avec les autres partis s'il veut éviter ce scénario à l'automne. Mais jusqu'à présent, il n'y a pas eu d'indication que le premier ministre changera sa position sur l'assurance-emploi ou la protection des régimes de retraite, par exemple. »

GRIPPE A (H1N1)

Une préparation pancanadienne

L'élite médicale du pays était à Winnipeg la semaine dernière, pour élaborer une liste de nouvelles directives à suivre en cas de pandémie de grippe A (H1N1).

Stéphane LAJOIE

Les mots prévention et préparation étaient sur toutes les lèvres lors de la conférence nationale sur la grippe A (H1N1), organisée par l'Agence de la santé publique du Canada, les 2 et 3 septembre à Winnipeg.

Plus de 175 experts de partout au pays se sont réunis pour discuter des précautions et du protocole à suivre, en prévision d'une résurgence anticipée du nombre de cas de grippe A (H1N1) à l'automne. À la fin des rencontres à huis clos, les experts ont dressé une liste de recommandations qui viseront le personnel de la santé et leur efficacité en cas de crise.

« Il ne faut pas crier panique, mais il ne faut pas prendre la situation à la légère pour autant, indique le docteur de l'Université du Manitoba, Anand Kumar. Les cas sévères de cet été doivent être pris très au sérieux. L'important est d'être prêt à toute éventualité et de bien cerner les défis de logistique liés à la distribution des vaccins, au partage de l'équipement médical et à la protection des personnes à risque. »

Pour rassurer la population, le premier administrateur en chef de la santé publique du Canada (ASPC), le Dr David Butler-Jones, a confirmé le 3 septembre qu'un vaccin sera prêt pour la distribution au Canada d'ici la mi-novembre.

Le gouvernement canadien a commandé 50,4 millions de doses de vaccin de l'entreprise GlaxoSmithKline. Selon l'Agence de la santé publique du Canada, les personnes à risque et habitant en régions éloignées seront les premières vaccinées.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la gravité de la pandémie demeure stable malgré le fait que le virus H1N1 soit devenu la souche grippale dominante sur le globe. Une mutation du virus pourrait cependant causer des ravages, à l'image de la grippe espagnole de 1918.

« En se basant sur les cas préliminaires, il ne serait pas surprenant de voir le nombre de visites et d'hospitalisations quadrupler durant la prochaine saison de la grippe, indique le Dr David Butler-Jones. C'est pourquoi les hôpitaux doivent se préparer. Si une pandémie survient, les institutions doivent être prêtes à se protéger et protéger leurs patients. »

La question des urgences

Les urgences du pays peuvent-elles faire face efficacement à un nombre élevé de nouveaux patients? Les experts de l'industrie s'accordent pour dire que l'organisation des soins d'urgence déterminera le taux de succès du combat en cas de pandémie. Une surveillance étroite de la capacité des unités de soins intensifs sera de mise. Des solutions de rechange doivent aussi être envisagées dès maintenant.

« Il faut élaborer un système d'opération de crise pancanadien, pour aider les régions les plus touchées si le virus frappe cet automne, dit le directeur général du Centre de mesures et d'interventions d'urgence, le Dr Howard Njoo. Nos recommandations seront envoyées aux professionnels de la santé du pays dans les semaines à venir. »

Les nouvelles directives devraient permettent au personnel des hôpitaux de mieux gérer les débordements dans les urgences, en diagnostiquant rapidement les cas graves de grippe pour éviter la prolifération du virus. De nouvelles directives seront aussi établies pour protéger de la contamination le personnel et les personnes à risque.

D'autres importantes recommandations concerneraient le partage d'équipement médical en situation de pandémie. Selon le Dr Njoo, l'accès à des respirateurs artificiels dans les unités de soins intensifs pourrait devenir problématique si une pandémie frappait.

« Les cas graves de H1N1 durant l'été ont eu besoin de respirateurs, dit-il. Si la situation s'envenime, la communication entre les hôpitaux devra être efficace pour sauver des vies. Tout est une question d'organisation et de gestion efficace des cas et des ressources. C'est le seul moyen pour être fin prêt à affronter la prochaine saison de la grippe. »

« La complexité du virus rend la préparation ardue car nous ne savons pas avec quelle sévérité la grippe frappera, conclut le directeur du Laboratoire national de microbiologie de Winnipeg, Frank Plummer. En mettant nos efforts et notre savoir en commun, nous pourrons éviter une hémorragie de notre système de santé. »



photo : Stéphane Lajoie

Les docteurs David Butler-Jones, Frank Plummer et Howard Njoo.

GRIPPE A (H1N1)

Pas de panique pour la rentrée

Stéphane LAJOIE

Malgré la menace d'une pandémie de grippe A (H1N1) cet automne, les autorités scolaires manitobaines demeurent rassurantes et se disent prêtes à toute éventualité.

« Toutes les divisions scolaires du Manitoba ont reçu des consignes strictes des ministères de la Santé et de l'Éducation, indique la directrice des services aux élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Jacqueline Gosselin. Nous devons communiquer les taux d'absence de nos élèves aux Office régionaux de la santé et nous devons être transparents dans nos communications avec les parents. »

Chacune des écoles de la DSFM a élaboré un plan pour prévenir la prolifération de la grippe. Les élèves recevront des exposés sur le lavage de mains et les précautions à prendre lorsqu'ils toussent et empruntent du matériel. Les parents ont aussi reçu de la documentation expliquant les initiatives du gouvernement provincial face à la menace.

« Des comités ont été formés avec les directions d'écoles et les syndicats enseignants pour trouver des solutions si la grippe affecte une grande partie du personnel, indique Jacqueline Gosselin. En bout de ligne, c'est le ministère de l'Éducation, qui décidera si une école doit être fermée à cause de la grippe. »

D'autres institutions se préparent aussi pour la saison de la grippe. La School of Contemporary Dancers de Winnipeg a avisé par écrit ses étudiants et leurs parents que l'équipement sera nettoyé et désinfecté chaque jour et qu'elle offrira des classes supplémentaires pour ceux qui manqueront des heures à cause de la grippe.

Le Sport Medecine Council of Manitoba recommande également aux athlètes de ne pas s'échanger les bouteilles d'eau et d'éviter de marcher pieds nus sur les lieux de compétition et dans les douches des vestiaires.

« Les médias ont monté en épingle l'histoire du H1N1, dit la directrice de la garderie Les Petits Amis de Sainte-Anne-des-Chênes, Marie Gagnon. Oui, plusieurs vont êtres malades. Ici, les parents ne sont pas inquiets car nous sommes préparés depuis plusieurs semaines. On lave les mains et les jouets plus souvent. Si un jeune est malade ou présente des symptômes de la grippe, il ne peut pas venir à la garderie pendant une semaine. »

Chacun s'accorde donc pour dire que le bon sens sera de mise au cours des prochains mois et que chacun doit fait un effort pour limiter la prolifération des microbes.

« Une grippe, c'est comme un rhume multiplié par dix et il faut faire attention, explique le docteur Denis Fortier. C'est sûr qu'il y a des gens au Manitoba qui sont porteurs du virus sans le savoir. Il est impossible de détecter tous les cas. C'est pourquoi il faut agir avec bon sens. Si vous êtes malade, restez chez vous! »

MANITOBA

Une rentrée en transition

Le gouvernement néo-démocrate a décidé de tenir sa session parlementaire d'automne comme prévu, du 14 septembre au 8 octobre.

Camille SÉGUY

« La session parlementaire va se dérouler normalement et Gary Doer reste le premier ministre jusqu'à son départ effectif, annonce une porte-parole du gouvernement provincial, Rachel Morgan. Le gouvernement doit continuer à bien faire son travail, c'est son rôle. »

L'actuel premier ministre n'a pas précisé la date de son départ, mais Rachel Morgan ne croit pas qu'il quittera ses fonctions avant la fin de la session parlementaire. Le congrès du Nouveau parti démocratique (NPD) du Manitoba pour la course à la chefferie est prévu à Winnipeg les 16 et 17 octobre 2009.

« Le départ connu du chef du NPD change la donne, analyse le professeur en sciences politiques du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Thierry Lapointe. Le gouvernement en place a moins de légitimité pour initier de nouveaux projets de loi car on sait déjà que Gary Doer a changé d'allégeance. »

Peu d'attentes

Du point de vue des spécialistes, il ne faut pas s'attendre à des changements majeurs de politique lors de cette session.

« Si Gary Doer tente de faire passer des projets de loi controversés, cela fera ombrage à son successeur, remarque Thierry Lapointe. J'ai l'impression que le NPD ne voudra pas faire de remous et attendra son nouveau chef. Ils gèreront surtout les dossiers déjà sur la table, en laissant de côté ceux qui ne font pas consensus. »

Le NPD prévoit en effet « reprendre les dossiers prévus lors de la dernière session parlementaire », annonce Rachel Morgan.

Le politologue Raymond Hébert ajoute que « cette session parlementaire sera certainement bizarre et chaotique, car l'opposition va vouloir profiter du vacuum de leadership chez les néo-démocrates. Elle va donc probablement vouloir que le scandale des finances électorales du NDP domine les débats ».

Le chef du Parti progressiste-conservateur (PC) du Manitoba, Hugh Mc Fadyen, confirme en effet que la question est à l'ordre du jour.

Quant au Parti libéral, il profite de l'occasion pour mieux se positionner comme opposition.

« On va s'assurer que le gouvernement reste responsable dans ces temps de transition, affirme le chef libéral, Jon Gerrard. On sera très vigilants.

« C'est une opportunité pour notre parti, poursuit-il, car après dix ans de gouvernement NPD, beaucoup de Manitobains attendent du changement. On espère qu'ils regarderont vers le Parti libéral. »

Raymond Hébert ajoute qu'il est « surpris de la décision du NPD de procéder normalement, car il ne peut être que perdant à moins d'avoir des annonces très positives à faire ».

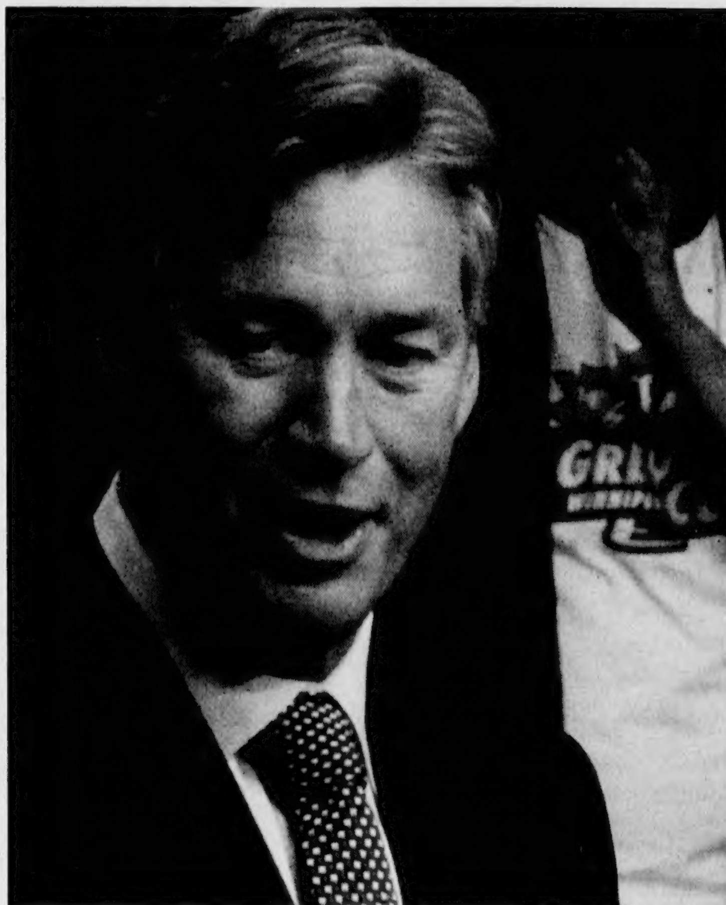


Photo : Archives La Liberté

Malgré sa démission annoncée, Gary Doer continuera d'assumer sa fonction de premier ministre lors de la session parlementaire

Dossiers dominants

Malgré sa situation incertaine, plusieurs dossiers s'annoncent tout de même à l'ordre du jour de la session parlementaire.

Tous les partis s'accordent à dire que le système de santé est un dossier prioritaire, notamment le retour de la grippe A (H1N1) prévu à l'automne.

« On est inquiets car il y a eu des fautes de gestion de la grippe A (H1N1) au printemps dernier, signale Hugh Mc Fadyen. On va avoir besoin d'un très bon leadership sur ce dossier cet automne. »

Jon Gerrard ajoute au dossier de la santé le problème du manque de médecins de famille. « Le Parti libéral va promouvoir des changements significatifs dans le fonctionnement des autorités régionales de la santé », annonce-t-il.

Un autre gros dossier sera l'économie. « Même s'il semble maintenant que la récession est finie, certains experts sont encore pessimistes, constate Jon Gerrard. On va rester très vigilants. »

« Des pertes d'emploi sont annoncées régulièrement, le gouvernement n'est pas assez énergique, ajoute Hugh Mc Fadyen. On est inquiets de la capacité du gouvernement à répondre aux défis auxquels fait face la Province sans affecter les Manitobains, avec son changement de premier ministre. »

Parmi les dossiers à traiter, on trouve aussi la sécurité des Manitobains face à la montée du crime et de la violence, l'environnement avec les problèmes du lac Winnipeg, ou encore l'attente d'appuis promis par la Province.

« Les libéraux veulent mettre sur la table la question des constructions promises, indique Jon Gerrard. À Brandon par exemple, la Province a promis d'appuyer un plan de traitement des eaux et des déchets, mais cet appui n'arrive pas. »

De plus, les ministres souhaitant être candidats à la chefferie du NPD devront abandonner leur portefeuille ministériel à leur remplaçant. Selon les politologues, cela risque d'affecter la gestion des dossiers commencés lors de la dernière session parlementaire.

« Cette situation va éliminer des noms importants du cabinet, conclut Raymond Hébert. Ce ne sera pas la même équipe. Les débats risquent d'être faussés. »

Au moment d'écrire ces lignes, le ministre de la Compétitivité, de la Formation professionnelle et du Commerce, Andrew Swan, et le ministre des Affaires intergouvernementales, Steve Ashton, étaient les deux seuls candidats déclarés dans la course à la direction du NPD.

TÉLÉVISION FRANÇAISE

TFO au Manitoba pour y rester

TFO est maintenant la télé éducative en français au Manitoba.

Stéphane LAJOIE

La chaîne TFO est maintenant le réseau de télévision éducatif en français au Manitoba. Le conseil des ministres du Manitoba a officialisé cette désignation de la chaîne de télévision éducative française de l'Ontario, le 2 septembre.

« Avec cette désignation, les câblodistributeurs ne pourront pas retirer la chaîne TFO de leurs forfaits télévisuels, précise le conseiller spécial du Secrétariat aux affaires francophones du Manitoba, Guy Jourdain. La télévision éducative francophone est maintenant accessible à tous et est là pour de bon. »

Grâce aux démarches communes de TFO, du Secrétariat aux affaires francophones et du Bureau de l'éducation française, les téléspectateurs manitobains peuvent maintenant profiter d'une programmation dédiée à la francophonie et à l'éducation.

« Pendant longtemps, TFO était uniquement accessible au Manitoba sur Bell Expressvu, indique la directrice générale de TFO, Claudette Paquin. C'est toute une victoire d'avoir réussi à convaincre Shaw, MTS et Westman d'ajouter notre chaîne à leurs grilles. Plusieurs émissions de TFO sont produites au Manitoba et c'est génial que les Franco-Manitobains puissent enfin les regarder. »

Depuis plus de dix ans, TFO travaille avec les Productions Rivard de Saint-Boniface pour la création d'un contenu télévisuel éducatif et divertissant. La maison de production se réjouit de ces récents développements.

« C'est une excellente nouvelle car les Manitobains vont pouvoir découvrir des productions réalisées chez eux, comme Carmen à la campagne, dit le producteur exécutif des Productions Rivard, Louis Paquin. Cela va solidifier la représentation de l'Ouest canadien au sein de la programmation de TFO. Et cela va favoriser la production d'émissions émanant de notre territoire. »

Cette désignation va de plus permettre à TFO de concrétiser au Manitoba, le lien pédagogique et communautaire qui a fait sa renommée en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

« Nous sommes une chaîne éducative qui travaille en équipe avec les éducateurs pour offrir du contenu pédagogique interactif à la télévision, sur Internet et dans les salles de classe, précise Claudette Paquin. Maintenant que les Franco-Manitobains ont accès à la chaîne, nous pourrons développer des outils d'apprentissage adaptés à leurs besoins et culture, tout en partageant les valeurs de la francophonie canadienne. »

La direction de TFO prévoit organiser une soirée de célébration à la fin du mois de septembre à Winnipeg, pour célébrer ce moment et l'annonce des premières initiatives pédagogiques en lien avec la programmation de la chaîne. Des programmes à saveur manitobaine seront élaborés pour les écoles françaises et d'immersion.

« Nous allons lever notre verre à la santé des Franco-Manitobains!, conclut Claudette Paquin. Les francophones en milieu minoritaire sont unis par leur culture et TFO espère un jour la faire rayonner d'un océan à l'autre. »



photo : Gracieuseté de TFO

La directrice de TFO, Claudette Paquin.

MONTCALM

Le Chalet s'agrandit

Stéphane LAJOIE

Saint-Jean-Baptiste compte maintenant huit nouveaux logements pour retraités grâce à la nouvelle aile de la résidence le Chalet Montcalm.

« Il reste encore quelques petits travaux à faire à l'intérieur, mais les résidants ont déjà emménagé, indique le président du conseil d'administration de l'établissement, Louis Roy. Il faut aussi terminer le *stucco* et le terrassement à l'extérieur. Ce sont de très beaux logements de deux chambres à coucher. »

Le Chalet Montcalm est géré par cinq conseillers de la Municipalité rurale de Montcalm selon les normes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et de la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba.

« Le nouveau conseil d'administration a été formé en avril pour remplacer les bénévoles, afin de mieux gérer les différentes sources de revenus du Chalet. Selon l'aile où les personnes habitent, le prix des loyers et les conditions de bail varient. »

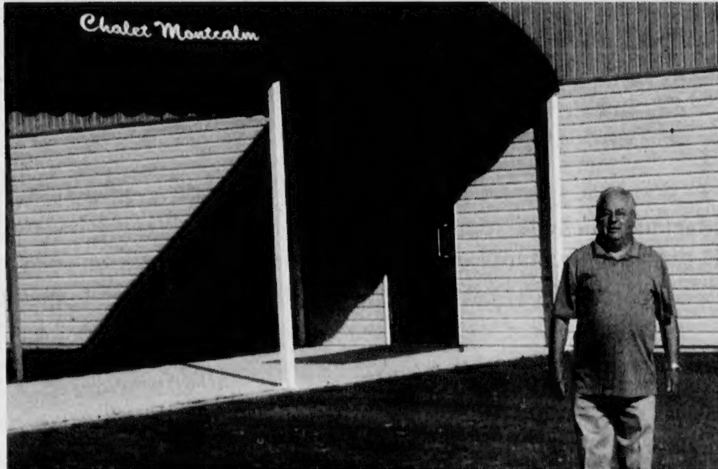


photo : Gracieuseté de Louis Roy

Selon le président du conseil d'administration, Louis Roy, les nouveaux logements du Chalet Montcalm permettent aux aînés de la région de vivre leur retraite au sein de leur communauté.

Le Chalet Montcalm est composé de trois ailes reliées par des corridors. La première aile, bâtie dans les années 1960, compte neuf petits logements dont les prix mensuels varient entre 291 $ et 450 $.

Dans la seconde aile, construite dans les années 1980, les résidants des huit logements payent 27 % de leur revenu en loyer.

Et dans la nouvelle construction, le prix est fixé à 650 $ et les résidants doivent gagner moins de 29 250 $ par année pour être admissibles.

Pour chacune des ailes, les résidants de la municipalité ont priorité pour la location.

La construction de la nouvelle aile a commencé l'automne dernier et le coût total devrait avoisiner les 850 000 $. La population de Montcalm a fortement appuyé le projet, donnant 200 000 $ lors d'une collecte de fond en 2008. Le gouvernement provincial a aussi garanti un octroi de 210 000 $ au projet.

« Le Chalet est important car il permet aux aînés de Montcalm d'avoir un logement abordable dans leur communauté, indique Louis Roy. C'est un endroit paisible, tout près du Centre de santé. Le curé vient dire la messe deux fois par semaine et les résidants ont accès à une cafétéria. On s'est battu pendant des années pour que le gouvernement provincial nous aide à offrir plus de logements abordables. La population peut enfin en profiter. »

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Thompson : la DSFM s'installe

La nouvelle école communautaire Thompson vient d'ouvrir ses portes. Installer une école française dans le Nord du Manitoba présente plusieurs défis, comme le raconte le directeur Roger Gagnon.

Daniel BAHUAUD

La toute première rentrée scolaire de l'école communautaire Thompson permet à 39 élèves de fréquenter une école française, pour la première fois. Mais elle aura été tout un défi pour le personnel de l'école et la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

« L'annonce de la création de la nouvelle école s'est faite en mai, rappelle le directeur de l'école, Roger Gagnon. Il a fallu se grouiller pour avoir des inscriptions et préparer nos locaux! »

L'école communautaire Thompson a ses locaux à l'intérieur de l'école Burntwood. Elle occupe cinq classes, dont trois pour les élèves, une pour l'orthopédagogue et une autre pour les bureaux administratifs. Les élèves partagent le gymnase et l'équipement sportif avec ceux de l'école anglaise. Les enseignants partagent le salon des professeurs.

« Les classes ont été peintes durant l'été, mais les pupitres et autres fournitures scolaires ne sont arrivés que le 23 août, explique Roger Gagnon. Il n'y avait aucun ordinateur. Il a donc fallu s'en procurer et placer des commandes pour d'autre matériel scolaire. Le premier grand défi était de nous assurer que les cinq enseignants aient ce qu'il leur faut pour démarrer l'année.

« C'est stressant, bien sûr, indique Roger Gagnon. La première semaine d'école doit laisser une bonne impression chez les élèves et les parents. Mais nous savons que les choses se placeront. Chaque jour apporte une nouvelle amélioration. Des enseignes ont été placées à l'extérieur de l'école, et nous avons maintenant notre propre entrée, alors c'est déjà plus invitant. »

Les trois classes combinées regroupent des élèves de la maternelle à la huitième année. Au moment d'écrire ces lignes, l'école comptait 39 inscriptions. D'autres inscriptions pourraient s'ajouter si l'école réussit à rejoindre les francophones de la région.

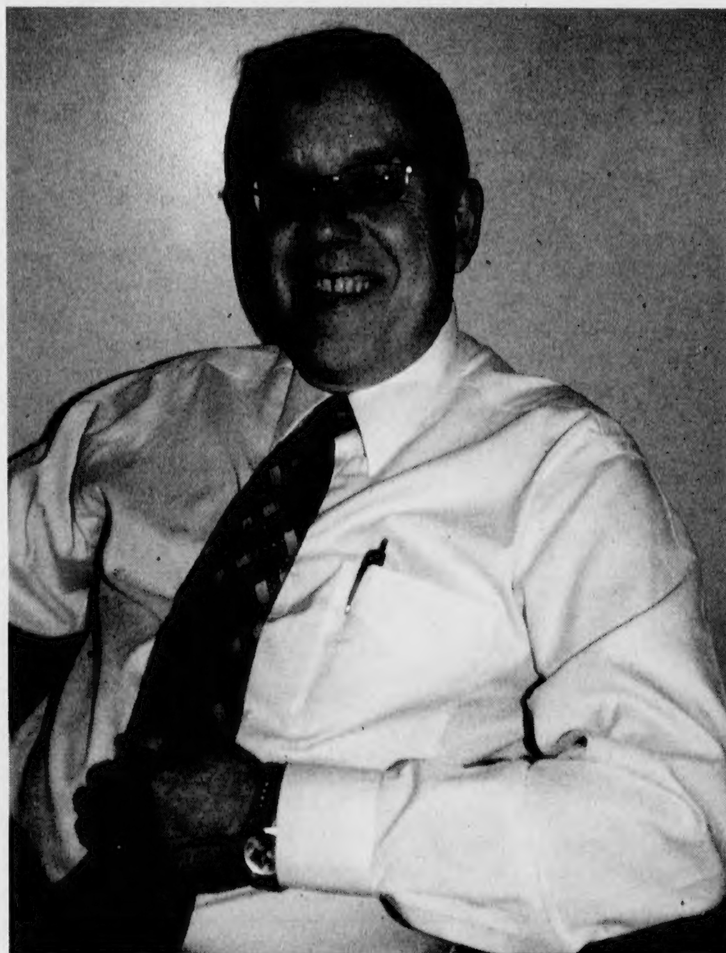


photo : Daniel Bahuaud

Roger Gagnon : « Nos parents sont heureux de la présence de la DSFM à Thompson. Ce sera à nous de faire en sorte que l'école devienne un endroit où il fait bon vivre. »

« Il y a beaucoup de familles d'origine francophone à Thompson, explique Roger Gagnon. Plusieurs sont venues de Sudbury pour travailler dans les mines. Dans bien des foyers, on parle toujours français. Et puis il y a des familles exogames et des foyers où des francophones ne sont pas allés à l'école en français, mais où la langue a été transmise. Alors il y a un potentiel pour augmenter nos inscriptions.

« La grande prise de conscience ne s'est pas encore faite, poursuit-il. Certains ne nous connaissent pas. Il y a quelques jours, j'ai rencontré deux parents francophones qui ne savaient pas que l'école existait. Il faudra promouvoir l'école. Et plusieurs parents peuvent attendre que l'école ait fait ses preuves avant d'y inscrire leurs enfants. »

L'école se propose d'établir sa présence dans la communauté francophone, et créer les bases de sa propre culture scolaire. Roger Gagnon appuiera les parents dans la création d'un comité scolaire. « Il faut dresser une plan d'école, explique-t-il. Quels sont les domaines que nous voudrons renforcer? Quelle sera notre mission? Et puis, bien sûr, avec les élèves, nous pourrons choisir des couleurs pour l'école et organiser des activités qui feront de l'école une communauté pour nos jeunes. »

L'école veut aussi s'intégrer pleinement à la DSFM et à la communauté franco-manitobaine, un défi considérable compte tenu de son éloignement.

« Nous voulons que nos élèves participent aux activités de la DSFM, affirme Roger Gagnon. Les modalités de cette participation dépendront de nos ressources financières et de notre imagination, sans parler de celles de toute la DSFM et de la communauté. Nos élèves ne pourront pas toujours se déplacer, mais les gens du Sud peuvent aussi nous rendre visite. »

Originaire du Nouveau-Brunswick, Roger Gagnon compte 39 ans d'expérience en enseignement, surtout en Acadie. Il a déjà passé deux ans au Manitoba, dont une à Thompson.

SAINTE-AGATHE

Démarches pour une garderie

Camille SÉGUY

En août, la présidente de la prématernelle de l'école Sainte-Agathe, Le Coin Magique, Michelle Vermette, et la directrice sortante de cette même école, Linda Hacault, ont envoyé une lettre à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

Leur requête : la mise en place d'une garderie francophone à l'école Sainte-Agathe.

« Pour le moment, on a dans les locaux de l'école une prématernelle quatre matins par semaine, qui accueille une quinzaine d'enfants de trois à quatre ans, indique Michelle Vermette. On a aussi un service de garde avant et après l'école qui peut en accueillir jusqu'à 15.

« Mais Sainte-Agathe est un village en train de grandir, poursuit-elle. Il y a eu 60 nouvelles maisons construites récemment, et 90 s'en viennent. Beaucoup de ces nouveaux résidants sont des jeunes famille, donc on anticipe une augmentation des besoins de garderie. »

L'école Sainte-Agathe et Le Coin Magique souhaitent ajouter 24 places en préscolaire, pour les deux à cinq ans en journée, et huit places pour des poupons.

« Il y a des garderies à domicile dans la communauté, mais on pense qu'il y aura trop de demandes dans le futur, signale Michelle Vermette. Le besoin n'est pas encore réel, mais il arrive. On préfère s'y prendre à l'avance car ça peut prendre longtemps. »

Les démarches n'en sont encore qu'à leurs débuts. « La lettre à la DSFM était la première étape, pour leur dire qu'on anticipe des besoins et qu'il faut faire quelque chose, et leur demander leur appui », précise Michelle Vermette.

Les responsables vont ensuite constituer un comité de garderie, qui impliquera la communauté aussi largement que possible.

« On veut impliquer tout le monde dans le village, car c'est un projet pour la communauté », explique Michelle Vermette.

Le comité sera chargé de suivre les démarches pour établir la garderie, et si besoin la construire.

« On voudrait que la garderie reste dans l'école, mais l'école semble déjà rendue assez pleine, remarque Michelle Vermette. C'est la DSFM qui décidera s'il faut une nouvelle construction. »

Quant à la DSFM, elle a accusé réception de la lettre et l'a référée à son administration pour suivi.

« La petite enfance demeure un dossier important pour la DSFM, affirme le directeur général de la DSFM, Denis Ferré. La demande de l'école Sainte-Agathe n'en est à ses premières étapes, l'état des lieux et l'analyse des besoins. »

Selon Michelle Vermette, s'il y a besoin d'une nouvelle construction, le projet pourrait prendre plusieurs années à se réaliser.

LAC WINNIPEG

Toujours plus malade

La santé d'un des plus grands lacs d'eau douce au Canada s'est aggravée suite aux inondations printanières.

Paul RUBAN

Le lac Winnipeg se porte mal. Les eaux de crue de la rivière Rouge qui s'y sont déversées, au printemps dernier, ont augmenté de près de 20 % les concentrations d'azote et de phosphore.

Le bassin hydrologique de cet « océan des prairies » s'étend sur quelques centaines de kilomètres carrés, traversant quatre provinces et quatre États américains.

Le biologiste de l'Université du Manitoba, Gordon Goldsborough, explique que l'excès de phosphore et d'azote découle en grande partie du fumier et de l'engrais de fermes riveraines, ainsi que des eaux usées des municipalités qui sont déversées dans le lac.

« La première source de pollution du lac Winnipeg est la rivière Rouge, rappelle Gordon Goldsborough. Avec la rivière Assiniboine, elle est en le principal tributaire. Une quantité conséquente d'eaux usées, provenant de villes telles que Grand Forks, Fargo, Brandon et Portage-la-Prairie, se retrouve ainsi dans le lac. Les stations d'épuration ne traitent pas forcément ce qui cause les problèmes dans le lac, comme le phosphore et l'azote. »

Ces nutriments sont en grande partie responsables de la floraison d'algues bleu-vert dans le lac, souvent visibles depuis l'espace. Certaines de ces algues secrètent à leur tour des toxines qui, lorsqu'elles sont ingérées, ont des effets nocifs sur la santé. On parle d'irritations de la peau à des vomissements. Dans les cas les plus rares, elles peuvent même entraîner la mort.

« Il faut un temps chaud et calme pour que les algues se développent, indique Gordon Goldsborough. Les températures plus fraîches qu'on a connues cet été ont donc contribué à diminuer la présence d'algues. »

Un vacancier de la Plage Albert confirme : « D'autres années, on voit l'algue très verte, surtout en bordure de plage, explique Marcel Lécuyer. Cette année, ce n'est pas si pire, à cause du temps froid. »

Gilberte Carrière dit pour sa part s'être baignée dans une eau algueuse à la fin août : « Il y avait pas mal d'algues. L'eau ressemblait à de la soupe aux pois. »

Des solutions au pluriel

« On choisit une approche globale face au problème », indique le sous-ministre manitobain de la Gestion des ressources hydriques, Don Norquay. « Cette approche, dit-il, comprend des mesures allant d'incitatifs à la sensibilisation, en passant par l'adoption de nouveaux règlements ».

À Winnipeg, un traitement tertiaire, pour réduire davantage les concentrations de phosphore et d'azote dans les eaux usées de la ville, vient d'être créé dans la station d'épuration du West End. Le même processus sera adopté en 2012 par la station du South End; en 2014 par celle du North End.

Des zones-tampons viennent aussi d'être créées. L'application de nutriments y sera interdite, de trois à 30 mètres le long de cours d'eau ou de lacs jugés vulnérables, dont le lac Winnipeg.

Une interdiction d'épandage de fumier en hiver sera mise en application dans la province dès 2013.





photos : Paul Ruban

Les produits sans phosphore contribuent à protéger la santé chancelante du lac Winnipeg, destination estivale prisée des Manitobains.

La *Loi sur la réduction du phosphore*, qui interdit entre autres la vente de produits de vaisselle ou de détergents contenant du phosphore, entrera en vigueur le 1er juillet 2010.

La gérante du dépanneur Saffies à la Plage Albert, Lise Bourassa, n'a pas attendu cette date pour faire sa part. « Depuis trois ans je vends des produits sans phosphore au dépanneur, indique-t-elle. Ils sont à peine plus chers que les produits normaux. Il n'y a pas de raison pour ne pas changer nos habitudes. Je pense que si chacun fait un petit peu, il y a moyen de sauver le lac. »

POLITIQUE

Départ de Marc Turenne

Patricia BITU TSHIKUDI

« Nous nous quittons en bons termes, madame Glover et moi. C'est juste que ce travail n'était pas fait pour moi », affirme l'ancien adjoint aux communications de la députée fédérale de Saint-Boniface, Shelly Glover.

Après avoir collaboré avec Shelly Glover pendant huit mois, Marc Turenne a quitté à la mi-juillet, ses fonctions au bureau de comté de la députée conservatrice.

Il dit garder de bonnes relations avec son ancienne employeure et affirme avoir beaucoup appris au cours de cette période.

« Ça a été une très belle expérience pour moi, j'ai appris toutes sortes de choses, explique Marc Turenne. Étant issu du milieu des médias, c'était très différent pour moi de faire de la politique. C'est toute une éducation. »

Ancien employé de Radio-Canada Manitoba, Marc Turenne laisse entendre que son expérience dans le monde des médias ne l'avait pas préparé à faire face aux défis de l'univers politique.

« La politique, ce n'est pas quelque chose que j'avais pensé faire, dit-il. Ça m'est tombé dessus. Au départ, j'étais censé travailler à temps partiel et pour une courte durée, puis mon contrat s'est allongé et je me suis retrouvé en train de travailler à temps plein. »

Il dit toutefois avoir pu aider davantage de personnes dans le besoin lorsqu'il occupait ses fonctions d'adjoint aux communications de Shelly Glover.

« Au bureau de député, on travaille sur toutes sortes de dossiers qui avant, étaient assurés par d'autres départements du gouvernement, dit-il. J'ai dû apprendre toutes sortes de choses, notamment dans le domaine de l'immigration, du service à l'emploi et de Revenu Canada. Cette expérience m'a permis de travailler de près avec les gens qui prennent les décisions et qui font avancer les choses. C'est très différent du monde des médias. J'ai pu aider des personnes dépourvues et découragées et ça, c'est complètement différent de ce que je faisais avant. »

Il souligne que son expérience aux côtés de Shelly Glover lui a aussi permis d'en apprendre davantage sur les organismes francophones.

« Ce que je retiens, c'est que Shelly Glover a travaillé en étroite collaboration avec les organismes francophones, dit-il. J'en ai appris beaucoup sur la communauté et ses organismes. Ça a été très positif. »

Marc Turenne a quitté ses fonctions le 15 juillet et prévoit travailler dans le domaine de l'électricité.

« Je vais passer du temps à Aikens Lake pour travailler dans le domaine de la construction et après, je vais suivre une formation d'électricien. J'ai été technicien pendant une vingtaine d'années à Radio-Canada avant de faire de la gestion. Je travaillais dans l'électronique. Pour moi, l'électricité maintenant, ce n'est pas complètement différent, ni nouveau. »

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

LITTÉRATURE

Lectures et auteurs à découvrir

Le festival littéraire Thin Air et sa composante francophone, le Foyer des écrivains, sont de retour à Winnipeg.

Camille SÉGUY

Plus que quelques mois et l'hiver sera là. Pour occuper vos soirées, bien au chaud chez vous, le festival Thin Air prévoit vous présenter de nombreux ouvrages et auteurs canadiens et américains.

« Il y a beaucoup d'auteurs contemporains intéressants, de partout, mais c'est difficile de savoir quoi choisir quand on arrive dans une librairie, constate la coordonnatrice pour le Foyer des écrivains, Karen San Filippo. Il y a trop de choix.

« Avec le festival Thin Air, poursuit-elle, notre travail est de trouver des livres intéressants et de donner un avant-goût de ces œuvres au public. »

Thin Air célèbre sa 13e édition. Depuis le début, le festival a inclus une partie francophone, le Foyer des écrivains.

« Thin Air est une ouverture aux écrivains de partout dans le monde, précise Karen San Filippo. De nombreux écrivains nous envoient leurs livres, surtout en anglais. On essaie de mélanger toutes sortes d'auteurs, des populaires et d'autres moins connus. »

Volet francophone

Cette année, la quasi-totalité des écrivains présents au festival Thin Air seront canadiens. Au Foyer des écrivains, huit écrivains sur dix résident au Manitoba. (1)

« Il y a eu beaucoup de nouvelles œuvres au Manitoba cette année, et on veut montrer qu'on a ici des auteurs aussi bons qu'ailleurs! », souligne Karen San Filippo.

Au Foyer des écrivains, qui aura lieu à Saint-Boniface du jeudi 24 au samedi 26 septembre, la nouveauté sera une programmation spéciale pour le centenaire de Gabrielle Roy, à la Maison Gabrielle-Roy.



photo : Camille Séguy

Karen San Filippo.

« On organise un programme scolaire spécial pour célébrer l'événement, avec des tournées animées de la Maison Gabrielle-Roy, annonce Karen San Filippo. Il y aura aussi des portes ouvertes de la maison, le samedi après-midi.

« Notre objectif est de mieux faire connaître Gabrielle Roy. C'est une auteure franco-manitobaine, mais beaucoup de gens croient qu'elle vient du Québec », constate Karen San Filippo.

Les autres événements seront les classiques soirées *La plume et le pinceau*, le jeudi soir à la Maison des artistes visuels francophones, et le *Gala de la parole* le vendredi soir, au Centre culturel franco-manitobain. Une rencontre et lecture avec le poète ccadien Serge-Patrice Thibodeau est aussi organisée le jeudi au Collège universitaire de Saint-Boniface.

« *La plume et le pinceau* est une soirée avec trois auteurs et trois artistes visuels, qui improvisent quelque chose ensemble sur scène, précise Karen San Filippo. Cette année, on va aussi inviter le public à participer s'il le veut. »

La soirée débutera par le lancement du nouveau livre de J.R. Léveillé, ***Litanie***, en collaboration avec l'artiste visuelle Lorraine Pritchard.

Quant au *Gala de la parole*, « c'est une soirée où le public vient écouter des auteurs parler de leur nouvelle œuvre et en lire un extrait, explique Karen San Filippo. Les gens pensent parfois que ce genre de soirée est plate, mais en fait il y a beaucoup de vie et de passion dans ces lectures ».

La soirée rassemblera une nouvelle romancière franco-manitobaine, Anne Séchin, un auteur de poèmes haïkus, Bertrand Nayet, un dramaturge, Marc Prescott, et un poète, Serge-Patrice Thibodeau.

Par ailleurs, Bertrand Nayet a été choisi pour participer à la soirée d'ouverture du festival.

« Cette soirée donne toujours un aperçu de différents styles littéraires, c'est le *fun*, conclut Karen San Filippo. Il y a toujours un francophone, et cette année ce sera Bertrand Nayet car il a toujours fait partie du festival. »

(1) Le programme du festival Thin Air, incluant le Foyer des écrivains, est disponible sur le site Internet www.thinairwinnipeg.ca, ou dans les librairies et bibliothèques.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Bon voisinage

Le village de Notre-Dame-de-Lourdes se transformera en grande kermesse à l'occasion de la deuxième édition de l'évènement *Salut voisin!*, du 11 au 13 septembre prochains.

« C'est une occasion de se rencontrer et de *jaser* ensemble, explique la directrice du réseau culturel, Diane Bazin. En raison du rythme fou de la vie, les gens les plus proches sont souvent ceux que l'on voit le moins. »

Cette année, l'évènement mettra un accent particulier sur les activités pour enfants. Des mascottes et des clowns seront au rendez-vous, et une virée en petit train est prévue. Il y aura également des stations de maquillage et de bricolage, ainsi qu'une chasse aux trésors en famille.

Des activités allant d'un déjeuner de crêpes à un jeu de bingo, en passant par des parties de fer à cheval et de *bocce* seront aussi organisées. Un tournoi de golf aura lieu le samedi matin.

Les fonds amassés au souper du samedi sont destinés au comité d'embellissement du village, qui a pour projet de doter la rue principale de lampadaires.

Pour plus d'information, contacter Diane Bazin au (204) 248-7220 ou à l'adresse dbazin@sfm-mb.ca.

P. R.

SPECTACLE

Retour aux sources pour les Duhks

Les Duhks reviennent à Winnipeg pour un spectacle, dans la salle qui a marqué leurs débuts.

Camille SÉGUY

Le 24 septembre, Les Duhks se produiront sur la scène du Pyramid Cabaret, à Winnipeg. (1)

« Le Pyramid Cabaret est une des places où plusieurs d'entre nous ont fait leurs premiers spectacles du côté anglophone de Winnipeg, raconte la chanteuse de la formation, Sarah Dugas. Elle nous a formés, jusqu'à un certain point. Ça va être le *fun* d'y revenir pour la première fois depuis nos débuts. »

Leonard Podolak, Tania Elizabeth, Jordan McConnell, Sarah et Christian Dugas ont donc « hâte d'y être », selon la chanteuse.

« On espère pouvoir remplir la salle, ajoute-t-elle. Quand on jouait là-bas dans le passé, en général on faisait salle comble. C'étaient de très bonnes expériences, il y avait toutes sortes de publics qui se retrouvaient là car c'est à la fois un bar et une salle de spectacle. »

À la maison

Mis à part une prestation à la Fourche pour la Fête du Canada en 2009, les Duhks n'ont pas donné de concert à Winnipeg depuis janvier 2008.

« C'est plus stressant pour moi de jouer à la maison, confie Sarah Dugas, et je pense que tous les artistes partagent ce sentiment. On ne veut pas décevoir. On voit devant nous beaucoup de gens qui nous aiment et nous connaissent, et on espère qu'on leur plaît toujours. Ailleurs, ça nous importe moins que le public nous aime ou pas. »

Et pour plaire à son premier public, le groupe prévoit deux sets d'environ 45 minutes et une heure.

« On va faire des chansons de nos derniers albums et présenter au moins trois nouveautés, annonce Sarah Dugas. Il y aura des chansons en anglais et en français. »



photo : Gracieuseté Brian Blauser

Les Duhks.

D'albums en concerts, les Duhks sont connus pour leur musique très variée.

« On n'a pas vraiment de style car on vient tous de milieux musicaux différents, note la chanteuse. On a donc beaucoup d'influences. Pour certains c'est la musique celtique, d'autres la musique des Appalaches, moi c'est le rock et le RnB. On a un *background* vraiment éparpillé.

« Mais plus ça va, plus on se connaît et on est à l'aise pour écrire et jouer des chansons, conclut-elle. On a bien les pieds sur terre. »

Après leur passage à Winnipeg, les Duhks repartiront en tournée américaine du 30 septembre au 14 novembre 2009.

(1) 176, rue Fort. Spectacle à 21 h, ouverture des portes à 20 h. Entrée 20 $ à la porte, 17,50 $ à l'avance. Renseignements et billets disponibles sur le site Internet www.duhks.com, au Pyramid Cabaret ou au Garage Café, 166, boulevard Provencher.

TOURNÉE

Direction le Québec!

Le chanteur Daniel ROA est en tournée au Québec jusqu'au 13 septembre. Il fera huit spectacles en première partie du concert de Daniel Lavoie. « On ne peut quand même pas dire que ce sont deux générations qui s'affrontent sur scène, plaisante Daniel ROA. Daniel Lavoie est une référence pour les artistes franco-manitobains. Je respecte beaucoup son travail et son cheminement », ajoute-t-il.

Cependant, l'artiste franco-manitobain ne pense pas suivre les traces de son aîné et s'installer dans la Belle Province. « Je n'ai pas vraiment envie de partir de mon petit Manitoba, dit-il. Si je devais partir, j'irais plutôt en France. »

Partir au Québec est un enjeu de taille pour un artiste francophone. « C'est un peu la Mecque pour les artistes, continue Daniel ROA. Tôt ou tard les gens vont apprendre à me connaître là-bas! »

La tournée aura lieu essentiellement sur la côte Nord du Saint-Laurent. « C'est une région que j'avais très envie de visiter, alors ça tombe bien! », raconte l'artiste.

Cette série de concerts au Québec inaugure un automne très occupé pour Daniel ROA. « En rentrant, il y aura les Western Canadian Music Awards, rappelle-t-il, puis mon groupe participera au festival *Edmonton chante*, avant de faire de nouveaux concerts à Winnipeg. Ce sera chargé mais j'ai vraiment hâte. »

M. R.

CHANSON FRANCOPHONE

Geneviève Toupin ambassadrice du Manitoba

Manon RESCAN

Lorsque le directeur du centre de la francophonie des Amériques, Michel Robitaille, a acheté la maquette de son disque lors d'un concert, Geneviève Toupin ne se doutait pas du destin de sa chanson *Petit pas*.

Elle a été choisie pour représenter le Manitoba sur une compilation célébrant la chanson francophone des Amériques. « Je ne sais pas pourquoi j'ai été choisie en particulier, raconte Geneviève Toupin. J'imagine que je correspondais à ce que le directeur artistique du projet, Zachary Richard, et Michel Robitaille cherchaient. C'est-à-dire des auteurs, compositeurs, interprètes représentant la diversité de la francophonie en Amérique.

« Je suis très touchée de représenter le Manitoba, confie l'artiste. Sur la pochette du disque, je figure dans la page du Manitoba avec un petit texte sur l'histoire de la francophonie manitobaine, ajoute-t-elle. C'est un véritable honneur. »



photo : Gracieuseté Geneviève Toupin

Geneviève Toupin.

Une fierté que Geneviève Toupin a particulièrement ressentie lors du spectacle de lancement du disque, au Carrefour de la mer à Caraquet, le 13 août dernier.

« En Acadie, je représentais le Manitoba, j'étais très honorée. »

Ce concert a aussi été l'occasion pour elle de rencontrer les autres représentants de la francophonie. « J'ai eu un vrai coup de cœur pour le rappeur algonquin Samian, raconte la chanteuse. Avec lui et Florent Vollant qui est innu, nous avons beaucoup parlé de la situation des Autochtones. J'ai moi-même des origines métisses et cette question m'intéresse beaucoup. »

Pour l'heure, le disque n'est pas encore en vente et sert à la promotion du Centre de la francophonie des Amériques.

Musique

Quand la vielle rencontre l'harmonica

Un jumelage France-Manitoba donne lieu à une rencontre entre la vielle de Gilles Chabenat et l'harmonica de Gérald Laroche.

Manon RESCAN

« La vielle à roue est un instrument de musique qui a plus de 1 000 ans », explique le musicien français Gilles Chabenat.

Il sera à Winnipeg avec sa vielle pour donner un concert au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) le 15 septembre.

« Je suis originaire du centre de la France, raconte ce musicien de 45 ans. La vielle à roue est un instrument de musique traditionnelle que j'ai beaucoup entendu dans mon enfance. »

Gilles Chabenat n'a pas eu un coup de foudre immédiat pour cet instrument méconnu. « Comme tous les gens de ma génération, j'étais très attiré par les musiques actuelles, comme le groupe Police ou les Beatles », se souvient-il.

Il est cependant charmé par le son de la vielle : « Elle sonne entre le violon et l'orgue. Je m'y suis mis par curiosité plus que pour jouer le répertoire traditionnel », indique-t-il.

Depuis, Gilles Chabenat est l'un de ces musiciens français qui se sont fait une réputation en utilisant des musiques traditionnelles avec des genres musicaux plus contemporains.

Il a fait de nombreuses rencontres musicales, avec le groupe I Muvrini ou encore les chanteurs Sting et Jean-Jacques Goldman.

Duos et échanges musicaux

C'est avec l'un de ses collaborateurs réguliers, le saxophoniste Jean-Marc Padovani, que Gilles Chabenat viendra dans un premier temps à Winnipeg.



photo : Gracieuseté Lieve Boussauw

Avec sa vielle à roue, Gilles Chabenat allie musique traditionnelle et contemporaine. Il sera en spectacle au CCFM le 15 septembre.

« Jean-Marc a été l'un des premiers à faire se rencontrer le jazz et les musiques du monde, indique Gilles Chabenat.

« L'avantage du duo, continue-t-il, c'est qu'il s'agit d'une formule souple où un dialogue peut facilement s'installer entre nous. Nous avons l'habitude de reprendre des thèmes traditionnels et de les jouer à notre manière. »

Les deux musiciens sont invités dans le cadre de la série *Jazz à la française*, organisée en partenariat par l'Alliance française et le CCFM.

« Nous avons mis en place cette série de concerts afin de créer des échanges entre les musiciens français et les Manitobains », explique la directrice de l'Alliance française, Carole Brunie.

Jumelage manitobain

L'échange se poursuivra à partir du mois de novembre puisque Gilles Chabenat et l'harmoniciste franco-manitobain Gérald Laroche travailleront ensemble en résidence, entre la France et Winnipeg.

« Je suis très content, dit Gilles Chabenat, car Gérald viendra jouer dans mon village de Lignères, dans le centre de la France. » Ce village dispose en effet d'une salle de spectacle de renom, les Bains-Douches, où les deux hommes passeront une semaine en novembre.

La deuxième partie de la résidence aura lieu à Winnipeg au début de 2011.

« Ce sera une belle rencontre, confie Gérald Laroche. J'aime bien les gens comme Gilles qui cherchent à dépasser les limites de leur instrument pour aller chercher d'autres sonorités. »

Pour Gilles Chabenat, ces résidences sont des moments forts. « Au-delà de la rencontre humaine qui est toujours très intéressante, raconte-t-il, les échanges musicaux me permettent d'enrichir le vocabulaire de mon instrument.

« Quand on joue d'un instrument traditionnel, ajoute-t-il, faire des échanges musicaux de ce type sont une manière d'aller du particulier à l'universel en cherchant des points d'échauffement entre les genres musicaux. »

Après quelques échanges à distance, Gérald Laroche et lui se rencontreront pour la première fois à l'occasion du concert du 15 septembre.

Francophonie internationale

Où se tiendront les Jeux de 2013?

Hélène Boulay (APF)

Les États qui désirent accueillir les Jeux de la Francophonie en 2013 avaient jusqu'au 31 août pour poser leur candidature. Par la suite, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) complètera au cours des prochains mois le processus de sélection pour la désignation du pays hôte des septièmes Jeux.

Les candidats seront présentés lors des sixièmes Jeux de la Francophonie qui auront lieu cet automne à Beyrouth, au Liban. Le pays hôte sera finalement désigné par la Conférence ministérielle de la Francophonie, en décembre 2009.

Créés en 1987, les Jeux de la Francophonie accueillent à chaque édition une cinquantaine de délégations de francophones comptant au total 2 500 athlètes.

On mise sur des disciplines sportives et artistiques lors de ces Jeux alors que plusieurs des disciplines culturelles qui y sont présentées ouvrent la voie à de jeunes artistes prometteurs.

Le Canada a accueilli les Jeux de la Francophonie en 2001, à Ottawa et Hull.

SUDOKU

PROBLÈME N° 182

	2	8				4		
			7		2	6	5	
5								
		5		1				
	4	7						
3		1		9	6			7
	1			5	8	3		2
				7		9		
	7	2	3		1		8	

RÉPONSE DU N° 182

7	2	8	6	3	5	4	1	9
1	3	9	7	4	2	6	5	8
5	6	4	1	8	9	7	2	3
2	9	5	4	1	7	8	3	6
6	4	7	8	2	3	1	9	5
3	8	1	5	9	6	2	4	7
4	1	9	6	5	8	3	7	2
8	5	3	2	7	4	9	6	1
9	7	2	3	6	1	5	8	4

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 551

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2										■		
3								■				
4							■					
5						■						
6					■						■	
7			■									
8		■								■		
9				■								
10								■				
11							■					
12					■							

HORIZONTALEMENT

1. Qui contente.
2. Disperse. – Conjonction.
3. Localisée. – Pente d'une colline.
4. Couverte de petites saillies arrondies. – Représentes une grande quantité.
5. Dit en s'exclamant (s'). – Exagérées, excessives.
6. Nuanças. – Boissons gazeuses.
7. Doublée. – Souteneur.
8. Rendis effronté. – Benoît Théorêt.
9. Flèche. – Qui vit sur les bords d'un lac.
10. Terre non ensemencée, subissant des labours de printemps pour préparer les semailles d'automne. – Chimiste autrichien (1858-1929).
11. Partie renflée et creuse du pistil. – Lac de la Russie.
12. Prénom masculin. – Omises.

VERTICALEMENT

1. Grade compris entre ceux de sergent-chef et d'adjudant.
2. Vit quelqu'un de façon fugitive. – Bourre.
3. Cherchera à obtenir de quelqu'un de l'argent. – Région du ciel dans chacun des signes du zodiaque.
4. Attitude de compréhension et de charité. – Dame.
5. Maladie chronique de l'intestin. – Trajet d'un endroit à un autre.
6. A mis sa confiance en (s'est...). – Jardins publics, généralement clôturés.
7. Bière anglaise. – Principe, cause.
8. Personnel. – Présent offert à quelqu'un. – Conjonction.
9-. Laïcisant des biens d'église.
10. Atteint d'un excès de poids corporel. – Personne décédée de mort violente.
11. Mise par écrit. – Diminue la longueur d'un récit.
12. Seras agité de secousses.

RÉPONSES DU N° 550

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	T	E	C	H	U	M	E	N	E	S
2	O	R	A	T	O	I	R	E	S	■	R	E
3	M	E	L	I	T	T	E	S	■	M	E	R
4	P	O	I	S	E	■	S	A	V	A	I	T
5	A	L	T	I	S	E	■	L	U	I	N	I
6	R	A	R	E	■	M	O	L	L	E	T	S
7	A	I	E	■	N	A	D	I	T	U	E	S
8	I	R	■	C	E	N	T	A	U	R	E	E
9	S	E	C	■	S	E	I	N	E	■	S	U
10	O	■	E	S	T	■	E	T	U	I	■	S
11	N	U	E	■	I	A	N	■	S	I	T	E
12	S	S	■	C	A	B	T	R	E	■	A	S

À table avec chef Louis



Gigot d'agneau

Pour 5 personnes, 1 gigot suffit
Temps de préparation : 30 minutes
Temps de cuisson : 70 minutes
(L'agneau frais prend au moins
90 minutes de temps de cuisson)
Le résultat donne une viande rose,
presque bleue à l'os

- Préchauffer le four à 375° F
- Pour de l'agneau congelé de la Nouvelle Zélande, cette viande doit être décongelée lentement au frigidaire pendant 48 heures. La préparation exige un dégraissage minutieux de tout le pourtour du gigot et en profondeur, sous les poches de viande.
- Une fois la viande dégraissée, piquer de 8 gousses d'ail.
- Mélanger ensemble 3 cuillerées à table de feuilles séchées d'origan avec 3 cuillerées à table de menthe séchée, et saupoudrer tout le gigot .
- Prendre un quart de livre de beurre salé ramolli à la température de la pièce pendant plusieurs heures au préalable.
- Enduire tout le gigot avec le beurre. Le placer dans une rôtissoire et le mettre au four.
- Servir avec une demi tomate par personne vidée et badigeonnée à l'huile d'olive, farcie aux cœurs d'artichauts et avec une olive de Kalamata hachée, dénoyautée et des pommes de terre rissolées relevées avec de la poudre d'ail durant la cuisson.

Servir avec un vin des Côtes du Rhône

Situés au sud du Beaujolais, les 44 000 hectares du vignoble des côtes du Rhône descendent en ligne droite vers le sud jusqu'à Avignon, tout le long de la vallée du Rhône. Avec plus de 7 000 cultivateurs regroupés dans 171 communes produisant 495 millions de bouteilles, la région offre une grande variété de vins à la fois jeunes et complexes.

La partie septentrionale va jusqu'à la ville de Valence, située dans une vallée glacière avec des coteaux de granite, un sol d'alluvions fluviales et glaciaires, avec des cailloux noirs (moraines) arrondis et polis par le retrait des glaces. Son été très chaud donne au Syrah un caractère fougueux très particulier. Le climat est tempéré avec une approche quelque peu continentale. Ce terroir produit surtout des vins rouges à base de Syrah, quelquefois mélangés de cépages blancs (85 % de Syrah et 15 % de Marsanne et Roussane, tel que stipulé par l'AOC Hermitage et Crozes Hermitage) Plus au sud de Valence les cépages beaucoup plus diversifiés produisent des vins rouges, rosés, blancs, et des mousseux, ainsi que deux vins doux naturels.

Les vins rouges de la zone septentrionale sont d'un beau rubis foncé. Le nez révèle des arômes de fraises et de framboises, avec des pétales de violettes et de poivre. Après quelques années, des notes de cuir, d'épices et de fruits confits deviennent plus apparentes. Ce sont des vins qui ne vieillissent pas plus de huit ans, malgré la présence de tannins. Bien charpentés en bouche, ils offrent une alternative très valable aux grands vins du bordelais.

L'AOC établit des appellations Côtes du Rhône, Côtes du Rhône Village pour un vin de meilleure qualité. Et pour ceux de qualité optimale, le nom de la commune paraît sur l'étiquette.
Le vin choisi est le Côtes du Rhône Cornas qui se rapproche le plus des caractéristiques mentionnées ci-haut.
Le Côte du Rhône réserve est également intéressant. Vieilli plus de deux ans en fûts de chêne son évolution correspond bien à cette recette.

Diplômé d'une école hôtelière en Suisse, Louis Richer travaille pour Hilton Hotels International et devient traiteur à son compte à Montréal en 1965. 40 ans plus tard il devient consultant œnologue à Calgary. Il publie des chroniques sur le jumelage de la bière, du vin et des mets dans différents journaux dans six provinces et un territoire.

Musique

Concerts de salon

La tournée musicale francophone *Chemins Chez Nous* offrira 72 concerts intimes dans les salons des communautés manitobaines.

Stéphane LAJOIE

« On amène la culture chez les gens. » C'est ainsi que Nicole Brémault résume une nouvelle initiative appelée *Chemins chez Nous*.

Le principe est fort simple! Pendant deux semaines, un artiste s'arrête dans 12 maisons de la communauté francophone pour y donner des spectacles intimes.

Une idée du fondateur du Festival Folk de Winnipeg, Mitch Podolak, *Chemins Chez Nous* vise à recréer l'ambiance des soirées folk des années 1950 et 1960, où familles et amis se réunissaient au salon pour un mélange de musique et de discussions animées.

« La version anglaise de *Chemins Chez Nous*, *Home Routes*, a été lancée au Manitoba il y a quelques années, indique la coordonnatrice de *Chemins Chez Nous*, Nicole Brémault. Depuis, des séries de concerts ont lieu dans des maisons en Saskatchewan, en Alberta, en Ontario et même au Yukon et en Colombie-Britannique cette année. Le Manitoba est la première province à avoir un circuit francophone. »

Chaque maisonnée sera l'hôte de trois ou six spectacles. Le prix d'entrée est fixé à 15 $ et 85 % des recettes vont directement à l'artiste. Quelques rafraîchissements pour la foule et un bon lit pour l'artiste, une soirée *Chemins Chez Nous* offre une expérience musicale et sociale unique.

« Une tournée comme celle-là amène la culture en région et fait découvrir les artistes à la population, dit Nicole Brémault. J'ai grandi à Sainte-Agathe et passé de merveilleux moments dans les boîtes à chansons. C'est une occasion d'écouter de la musique entre amis et aussi d'aider les artistes dans leur carrière. On peut discuter avec l'artiste et il y a un contact humain que l'on ne retrouve pas dans les grands concerts. »

La tournée sera effectuée en deux volets : un à l'automne et un en hiver. Les noms des six artistes, dont deux locaux, seront dévoilés d'ici la fin de juillet. Ils sillonneront la campagne manitobaine pour se produire en spectacle, entre autres, chez Nicole Lavergne à Saint-Pierre-Jolys ainsi que chez Sonia Houde de Sainte-Rose-du-Lac, et chez la famille de Raynald Saint-Hilaire de Saint-Vital.

La tournée amènera aussi la musique à Saint-Boniface, La Broquerie, Saint-Laurent, Saint-Georges, Sainte-Geneviève, Lorette, Saint-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes, Laurier, Sainte-Agathe, Saint-Adolphe et Saint-François-Xavier.



photo : Stéphane Lajoie

La coordonnatrice de *Chemins Chez Nous*, Nicole Brémault, croit au potentiel de la tournée pour faire revivre la culture francophone en région.

« J'ai très hâte car il ne se passe pas grand-chose dans notre région et on n'a pas souvent de spectacles!, dit Jeanne Bernardin de Saint-Eustache. Pour laisser de côté la chicane de village entre Élie et Saint-Eustache, on va faire le concert dans la salle de musique de l'École communautaire de Saint-François-Xavier. En plus d'avoir une belle soirée de musique, on va rassembler les trois communautés. Peu importe le style de musique des artistes, on va avoir du plaisir. »

Le comité de *Chemins Chez Nous* a demandé aux hôtes de faire des suggestions d'artistes. Les hôtes et leurs publics peuvent s'attendre à une variété de genre musicaux qui représenteront la francophonie mondiale et locale.

« En plus d'être une vitrine pour les nouveaux artistes, la tournée donne la chance aux artistes connus de redécouvrir leur public, conclut Nicole Brémault. C'est une expérience extraordinaire qui donnera un second souffle à la culture dans les communautés. »

Les maisonnées de *Chemins Chez Nous*

- **Saint-Pierre-Jolys :** Raymond et Nicole Lavergne – six spectacles
- **La Broquerie :** Henri et Lucille Bisson et Luc et Anita Tétrault – six spectacles
- **Saint-Vital :** Raynald, Estelle et Micheline Saint-Hilaire – six spectacles
- **Saint-Boniface :** Danielle Sturk et Daniel Lussier – six spectacles
- **Saint-Boniface :** Éric Plamondon et Aimée Craft – six spectacles
- **Saint-Laurent :** Daniel Fortier et comité culturel – six spectacles
- **Saint-Georges :** Ginette Vincent et son équipe – six spectacles
- **Sainte-Geneviève :** Diane Dornay-Laxdal – trois spectacle à l'hiver
- **Lorette :** Josée Paquin et ses parents Louis et Mariette - trois spectacle à l'automne
- **Saint- Adolphe :** Lina LeGal – trois spectacles
- **Sainte-Agathe :** À confirmer – trois spectacles
- **Saint-François-Xavier :** Jeanne Bernardin – six spectacles
- **Saint-Claude :** Louise Lambert – trois spectacles
- **Notre-Dame-de-Lourdes :** À confirmer – trois spectacles
- **Sainte-Rose-du-Lac :** Sonia Houde - trois spectacles
- **Laurier :** Lucien Boisvert – trois spectacles

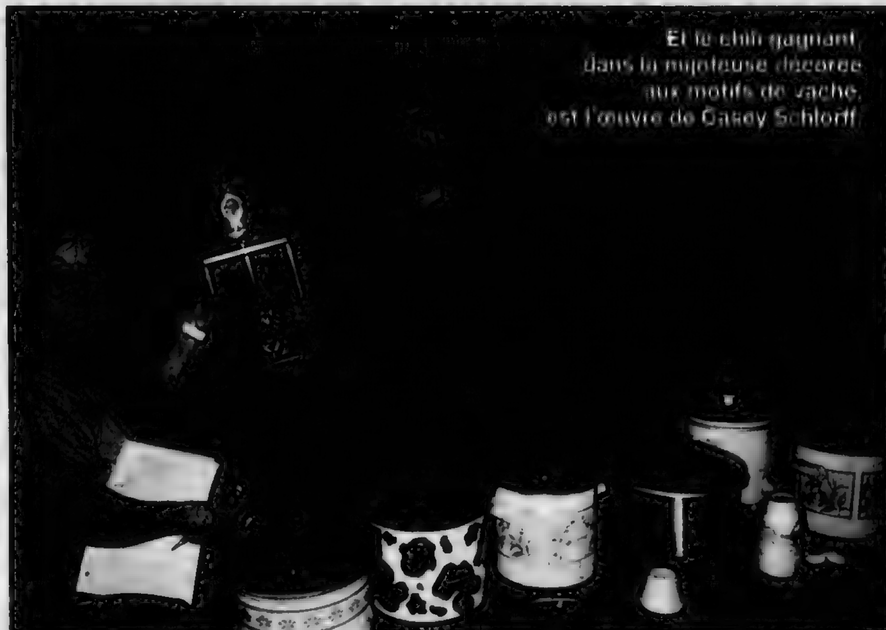
Du bon chili!

Il y avait compétition de chili à Saint-Malo le 5 septembre à dans le cadre du Festival d'été... et *La Liberté* y était!

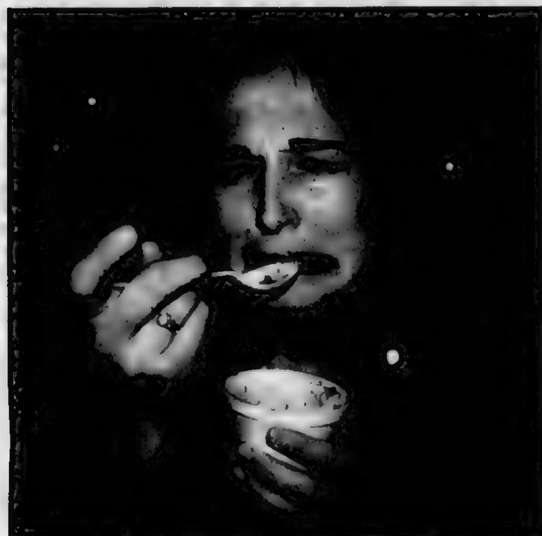
Photos : Stéphane Lajoie



Alors, lequel de ces chilis remportera la partie? Parmi les volontaires prêts à goûter... notre coordonnatrice à Action médias et journaliste Patricia Bitu Tshikudi voudrait bien être la première en ligne!



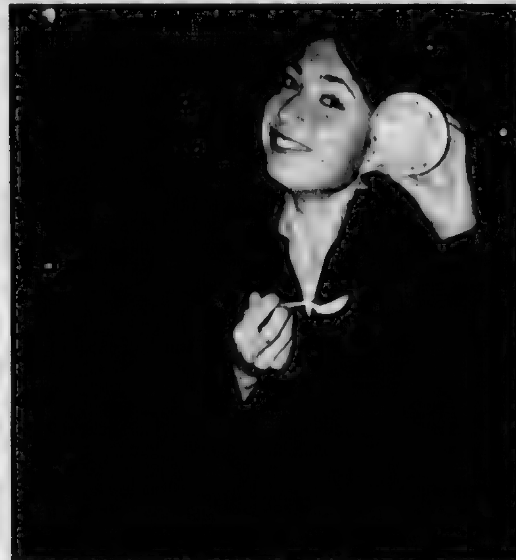
Et le chili gagnant, dans la mijoteuse décorée aux motifs de vache, est l'œuvre de Casey Schlorff.



Lequel choisir se demande avec angoisse Camille Séguy... ils sont tous bons!



Pas moyen de passer inaperçus, ici! Patricia et notre nouveau journaliste Paul Ruban tentent-ils de se cacher?



Tout fini! lance notre stagiaire Manon Rescan.

Les consanguins sont en ville!

Le temps est venu de se payer la tête des partisans des Rough Riders avec la tenue du controversé Banjo Bowl.

Stéphane LAJOIE

Les Rough Riders de la Saskatchewan et les Blue Bombers croiseront à nouveau le fer lors de la sixième édition du Banjo Bowl, le 13 septembre au Stade Canad Inns de Winnipeg.

L'intense rivalité entre les deux provinces monte d'un cran lors de cette classique où l'ambiance est aussi importante que le jeu sur le terrain.

« Depuis que le botteur des Bombers, Troy Westwood, nous a traités de consanguins joueurs de banjo en 2003, nous détestons encore plus les partisans de Winnipeg!, lance la partisane fransaskoise, Lana Siman. En réalité, c'est plus un moment pour se rassembler pour faire la fête et regarder un bon match de football. Mais certains prennent la rivalité très au sérieux. Les Riders sont une icône en Saskatchewan. »

Troy Westwood s'est excusé avant les séries de 2003, disant avec un sourire en coin, qu'il était dans l'erreur et que la plupart des résidants de la Saskatchewan ne savaient pas jouer du banjo.

Voyant une opportunité en or, l'homme d'affaire David Asper avait alors fait des démarches auprès de la Ligue canadienne de football pour ajouter un match revanche à la Classique de la Fête du Travail, jouée au Stade Mosaic de Regina. Les Blue Bombers ont remporté le premier Banjo Bowl le 12 septembre 2004, au compte de 27 à 24.

Melons et bedaines

Chaque année, les amateurs des Bombers traversent la frontière pour aller encourager leur équipe en territoire ennemi. Peu importe le résultat de la Classique de la Fête du travail, les « joyeux péquenauds » saskatchewannais répliquent la semaine suivante en envahissant Winnipeg, banjos sur le dos.

Ils se peignent le visage en vert et sculptent des casques dans des melon d'eau pendant que les partisans des Bombers se dessinent des injures sur la bedaine.

Si les Riders ont dominé la Classique de la Fête du travail avec 27 victoires depuis 1949, les Bombers ont cependant remporté trois des cinq Banjo Bowls. L'année dernière, les Rough Riders sont venus voler la victoire 34-31.

« C'est intense comme rivalité et il y a toujours des bagarres dans les estrades, dit un détenteur de billet de saison des Bombers, Paul Lussier. J'ai déjà fait le trajet à Regina pour le premier match de la série et un partisan m'a lancé son melon d'eau par la tête. C'est de bonne guerre. »

En avril dernier, l'entraîneur-chef des Bombers, Mike Kelly, a jeté de l'huile sur le feu lors d'une conférence de presse, en disant que la Saskatchewan était l'entre-jambe du Canada. Cette insulte a ravivé la hantise des partisans des Riders qui ont accueilli Mike Kelly avec des huées et des sous-vêtements souillés de son nom lors du match du 6 septembre.

« La rivalité donne un caractère unique aux deux matchs, indique l'ancien joueur de football collégial et professeur à Regina, Claude Martel. Les joueurs se donnent à fond et on se retrouve vite avec 30 000 gérants dans les estrades! Une bonne ambiance et du bon football, on ne peut pas demander mieux. »

Selon les Blue Bombers, plus de 29 000 billets ont été vendus pour le match et une salle comble est assurée. Des séances d'autographes sont prévues le 12 septembre à midi au Stade Canad Inns. Les portes ouvriront à 13 h le 13 septembre et le botté d'envoi s'effectuera à 15 h.

« C'est toujours spécial un match contre la Saskatchewan, dit Paul Lussier. Avec nos Bombers, on ne sait jamais à quoi s'attendre. Ils peuvent jouer un match parfait ou un des pires de l'histoire. Une victoire serait la bienvenue pour que nos chances de participer aux séries s'améliorent. Renvoyer les Riders en Saskatchewan avec une défaite serait bien le *fun* aussi! Banjo ou pas, ça va être tout un match. »

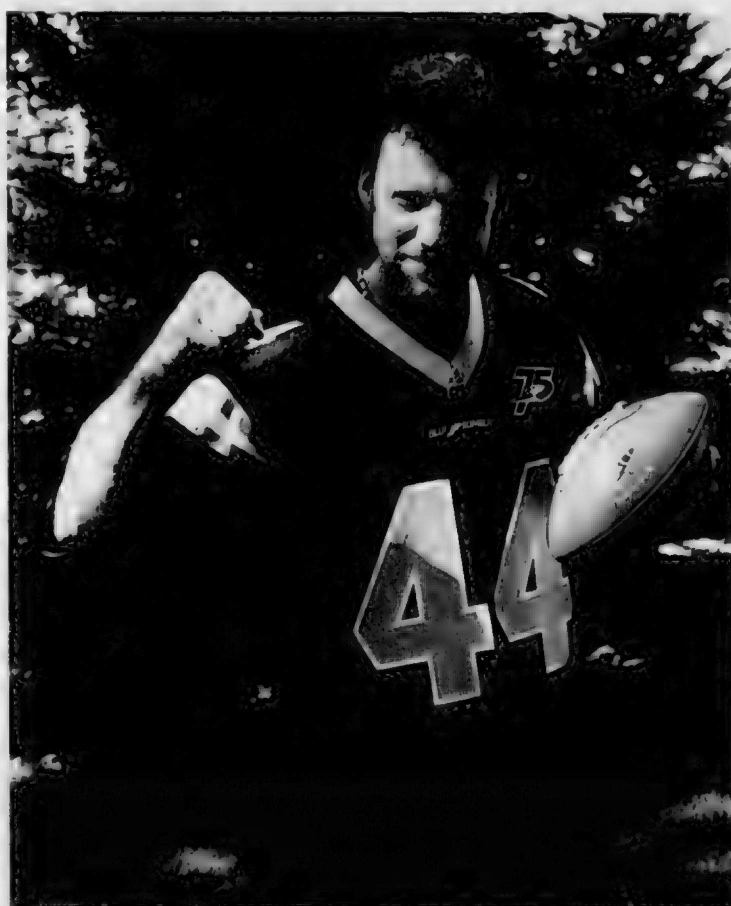


photo : Stéphane Lajoie

Paul Lussier est fin prêt pour le Banjo Bowl et espère une victoire éclatante des Bombers pour rabattre le caquet des partisans des Rough Riders.

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Avis : pour alléger le calendrier et permettre la publication du maximum d'événements, les activités annoncées ne contiendront désormais que les principaux détails (de quoi il s'agit, endroit, date et heure et où s'informer).

La Broquerie

✓ 13 septembre • ***Souper paroissial*** • 16 h à 19 h • L'arène de La Broquerie • info. : Gisèle, pstjoachim@mts.net.

La Salle

✓ 18 septembre • ***Tournoi de golf / Festival du Voyageur*** • Tous les profits amassés iront envers la 41e édition du Festival du Voyageur • Club de golf Kingswood • info. : Marc, 237-7692 poste 278.

✓ 20 septembre • ***Souper paroissial à La Salle*** • Billets à la porte seulement • 15 h à 19 h • Centre Communautaire de La Salle • info. : Lynne, 736-2629.

Notre-Dame-de-Lourdes

✓ 11 au 13 septembre • ***Salut voisin! Hi Neighbour!*** • Fête communautaire remplie d'activités pour toute la famille. • Parc Notre-Dame • info. : Diane, 248-7220.

Saint-Boniface

✓ 15 septembre • ***Série Jazz à la française de Mârdi Jazz*** • Alliance Française du Manitoba et le CCFM • Entrée gratuite • 20 h 30 • CCFM • 340, boul. Provencher • info. : 233-8972.

✓ 15 septembre • ***AGA- Festival du Voyageur inc.*** • 18 h 30 • Grande Salle• Maison du Bourgeois • 866, rue Saint-Joseph • info. : 237-7692.

✓ 17 septembre • ***AGA - Conseil jeunesse provincial inc.*** • 17 h à 19 h • Salle académique • CUSB • info. : 237-8947.

✓ 17 septembre • ***Dévoilement de sculpture de l'artiste Michel de Broin*** • 17 h • Jardin de sculptures de la Maison des artistes visuels francophones • 219, boul. Provencher • info. : Liza, 237-5964.

✓ 21 septembre • ***Célébration de Gabrielle Roy - Scène scolaire 4e à 6e - Foyer des écrivains*** • 10 h 30 à 13 h 15 • Maison Gabrielle-Roy • 375, rue Deschambault • info. : Karen, 927-7325.

✓ 24 septembre • ***Vernissage et lancement - La plume et le pinceau - Foyer des écrivains*** • Entrée Gratuite • 19 h • La Maison des artistes visuels francophones • 219, boul. Provencher • info. : Karen, 927-7325.

✓ 24 septembre • ***AGA - 100 NONS inc.*** • Inscriptions à 18h • Réunion d'affaires à 18 h 30 • Spectacle à 20 h • Le Garage Café • 166 boul. Provencher • info. : Aimé, 231-7036.

✓ 24 septembre • ***La Furie 2009*** • Conseil jeunesse provincial inc. • Rassemblement pour les élèves de S1-S4 des écoles d'immersion et des écoles françaises • www.conseil-jeunesse.mb.ca • info. : 237-8947.

✓ 24 septembre • ***Rencontre et lecture - Foyer des écrivains*** • Serge Patrice Thibodeau • 11 h 30 à 13 h • Salle 1531 • CUSB • 200 avenue de la Cathédrale • info. : Karen, 927-7325.

✓ 25 septembre • ***Gala de la parole - Foyer des écrivains*** • Entrée: 5 $ • 20 h • Salle Antoine-Gaborieau • CCFM • 340, boul. Provencher • info. : Karen, 927-7325.

✓ 27 septembre • ***Souper paroissial du Précieux-sang*** • 15 h 30 à 18 h 30 • Salle communautaire du Précieux-Sang • 200, rue Kenny • info. : 233-2874.

✓ 27 septembre • ***Thé au Centre Taché*** • Au profit des dames auxiliaires pour leurs bonnes œuvres. • 13 h 30 à 16 h • Auditorium • Centre Taché • 185, rue Despins • info. : Marie-Jo, 235-2155.

✓ 24 au 25 octobre • ***Cours prénataux en français*** • Centre de santé Saint-Boniface • 9 h à 16 h • Immeuble des activités éducatives • l'Hôpital général Saint-Boniface • salle NG034 • info. : 235-3910.

✓ Mi-septembre • ***Inscriptions Guid'Amies franco-manitobaines*** • Étincelles 5-7 ans, Jeannettes 8-10, Guides 11-13 ans • info. et inscriptions : Kelly, 237-6217, kelaimc22@yahoo.fr, 219-8876.

Saint-Claude

✓ 13 septembre • ***Souper communautaire*** • 16 h à 19 h • Centre récréatif Saint-Claude • info. : Liliane, 379-2587 ou 745-0616.

Saint-Pierre-Jolys

✓ 30 septembre • ***Rédaction de propositions efficaces à Saint-Pierre-Jolys*** • Volunteer Manitoba • 9 h à 16 h • Centre éducatif communautaire • info. : Denice, 1-888-922-4545, vmtraining@mts.net.

Sainte-Agathe

✓ 17 septembre • ***Activité des ÉMR - Visite au Musée de l'Inondation et lunch à Sainte-Agathe*** • ÉMR (Éducatrices et Éducateurs manitobains à la retraite) • Coût 14 $ • RSVP avant le 14 septembre 2009 • 11 h 30 à 16 h • Musée de l'Inondation • info. : Denis, 882-2484, emr@shaw.ca.

Winnipeg

✓ 21 septembre au 25 septembre • ***Les écrivains dans les écoles - Scène scolaire - Foyer des écrivains*** • France Adams et Serge Salvador, Charlotte Gringas, Serge Patrice Thibodeau • www.thinairwinnipeg.ca • info. : Karen, 927-7323.

✓ 23 septembre • ***Charlotte Gingras - Scène scolaire 7e à 9e année - Foyer des écrivains*** • Entrée : 5 $ • 13 h à 14 h 15 • Manitoba Theatre for Young People CanWest Global Performing Arts • info. : Karen, 927-7325.

✓ 25 septembre • ***Concert d'automne*** • Artistes locaux • Goûter après le concert • Billets 10 $ sont disponibles au bureau de la paroisse • 19 h • la salle des Saints-Martyrs-Canadiens • 289, avenue Dussault • info. : Paul, 257-9656, pjdupre@shaw.ca.

✓ 26 septembre • ***Gala du homard*** • Soirée de collecte de fonds pour le Cercle Molière • info. : 233-8053.

La Liberté publie gratuitement les informations du Calendrier communautaire, mais peut limiter le nombre de fois qu'un événement sera publié et la longueur des textes, en raison de contraintes d'espace. Les organisateurs d'événements peuvent aussi réserver un espace publicitaire. Contactez Sophie Gaulin au 237-4823.

Pour faire la promotion d'un événement communautaire (organisé de préférence en français par un organisme sans but lucratif et s'adressant à un public francophone), faites parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant midi le jeudi précédant la date de parution.**

SFM
LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

SAINT-BONIFACE

Spectacle au Musée

La musicienne Christine Fellows a passé six mois en résidence au Musée de Saint-Boniface. Cette expérience lui a inspiré une performance artistique présentée les 12 et 13 septembre au Musée.



photo : Manon Rescan

Christine Fellows donnera une performance musicale et visuelle dans la chapelle du Musée de Saint-Boniface.

Manon RESCAN

Quand on visite le Musée de Saint-Boniface avec Christine Fellows, il ne fait aucun doute qu'elle y a travaillé pendant six mois en résidence. Cette musicienne de 41 ans en connaît tous les petits recoins et a déjà passé des heures devant les vitrines retraçant l'histoire de Winnipeg.

De cette exploration est née une performance musicale et visuelle d'une demi-heure. Elle sera jouée les 12 et 13 septembre dans la chapelle du musée.

« J'aime beaucoup cet endroit. Je suis comme attirée par lui », raconte-t-elle. Avant la résidence je n'y étais jamais entrée, mais il avait attiré mon œil. »

C'est le Conseil des arts de Winnipeg qui lui a proposé une telle résidence. « Notre *Public Art Program* propose à des artistes de travailler dans des lieux publics, raconte la directrice du Conseil des arts, Tricia Wasney.

« Pour le Musée de Saint-Boniface, nous avons souhaité faire participer un artiste qui parlait les deux langues, continue-t-elle. Christine Fellows fait un très bon pont entre les deux cultures. » Anglophone, l'artiste parle français depuis qu'elle a vécu deux ans à Cognac, en France, pendant son adolescence.

Inspirée par les lieux

« J'ai été frappée par les reliques présentes ici », mentionne Christine Fellows. Les traces de la présence des Sœurs Grises ou de Louis Riel l'ont fascinée. « Toute ces choses très humaines, comme les objets ayant appartenu à Louis Riel, m'ont beaucoup impressionnée, explique-t-elle. Elles semblent renfermer des secrets. » Ces reliques donnent d'ailleurs son nom à la performance intitulée *Reliquaire*.

Mais c'est l'histoire des Sœurs Grises, premières habitantes de l'édifice abritant le musée, qui a par-dessus tout marqué l'artiste. « Ces femmes ont eu un grand courage, raconte-t-elle. Elles n'avaient pas la vie facile et j'admire leur engagement religieux. Je n'aurais pas été capable de vivre une telle vie. »

Ce n'est donc pas un hasard si l'artiste a souhaité avoir quatre voix féminines pour sa production musicale. « Quatre voix comme les quatre sœurs qui ont vécu ici en premier », explique l'artiste.

Lise Brémault, conservatrice adjointe du Musée, fait partie de ces voix. « Christine m'a demandé de participer en faisant des vocalises, raconte-t-elle. C'est une première expérience de chant que j'ai hâte de vivre! »

Christine Fellows ajoute : « La présence de Lise me permet de faire un lien avec la communauté francophone ».

Un projet multidisciplinaire

Si elle est musicienne avant tout, Christine Fellows met un point d'honneur à mener des projets multidisciplinaires. « Je pense que tous les artistes ont quelque chose à s'apporter mutuellement », dit-elle.

Son projet n'est donc pas uniquement musical. L'artiste s'est également attelée à l'écriture de textes de chansons. « Ça n'a pas été facile d'écrire en français, raconte-t-elle, car je n'en maîtrise pas encore la langue poétique! »

Christine Fellows a aussi fait appel à une plasticienne. Shary Boyle, une artiste de Toronto, a créé des images qui seront projetées dans la chapelle du Musée.

Parmi les quatre chanteuses, deux violoncellistes et une pianiste viendront donner vie à la chapelle pendant une demi-heure.

Avec cette production artistique, Christine Fellows invite le public à « découvrir ou redécouvrir cet endroit », dit-elle. La performance sera donnée trois fois durant cette fin de semaine : le samedi 12 à 16 h 30 et 19 h et le dimanche 13 à 14 h. L'entrée sera libre, sur réservation.

MUSIQUE

La variété au menu

Le premier concert de la saison de l'Orchestre de chambre du Manitoba aura lieu le 9 septembre, sous la baguette vive d'Anne Manson.

Paul RUBAN

« Il faut éviter de programmer un concert dont les morceaux ont tous quelque chose en commun. » C'est cette mise en garde, du célèbre compositeur et chef d'orchestre français Pierre Boulez, qu'évoque Anne Manson pour justifier la variété de styles et d'époques que traversera l'Orchestre de chambre du Manitoba (OCM), lors de son concert du 9 septembre prochain. (1)

« C'est toujours mieux de monter un concert varié et contrasté », renchérit la directrice musicale et chef d'orchestre de l'OCM.

C'est bien ce que vise le répertoire de cette soirée, qui inaugurera la 37e saison de l'OCM. Il va d'un concerto pour vibraphone de Vivaldi à un arrangement de quatuor à cordes de Shostakovich, en passant par des pièces canadiennes contemporaines.

Mirage?

La percussionniste écossaise Dame Evelyn Glennie sera l'invitée d'honneur du concert. La musicienne malentendante interprètera, en première mondiale, l'œuvre *Mirage?*, commandée par la CBC au compositeur canadien Christos Hatzis.

Le morceau a été écrit l'hiver dernier, à une époque où l'économie mondiale sombrait dans une récession jamais vue depuis la Grande Dépression. Il s'en dégagerait ainsi une angoisse musicale et un douloureux sentiment de paradis perdu.

« Je crois que *Mirage?* veut aussi montrer qu'on ne peut pas tout contrôler, explique la chef d'orchestre originaire de Boston, Anne Manson. C'est une pièce avec quelque chose d'éphémère. C'est aussi à la fois un dialogue entre le jazz et la musique classique, à la fois une fantaisie d'improvisation. »

Elle contraste cette pièce à celle du jeune compositeur anglais Joe Duddell, *Snowblind*, qu'elle décrit comme « contrôlée, rythmée ».

Un plafond de verre fracassé

Anne Manson n'a plus à faire ses preuves en tant que chef d'orchestre. Elle a conduit, entre autres, l'*Orquesta de Extremadura* d'Espagne, la symphonie nationale de Malte et l'orchestre de chambre suédois. Sur la scène opératique, elle est montée sur le podium devant des opéras de San Francisco à New York, en passant par Stockholm et Genève.

Elle est aussi la première femme à avoir pris la baguette au Festival de Salzburg, en Autriche, où elle a dirigé l'Orchestre philharmonique de Vienne.

« C'était passionnant et effrayant, se souvient-elle. En plus, il n'y avait que des hommes dans l'orchestre! Il n'y avait qu'une seule femme, et elle jouait de la harpe à titre d'invitée. J'étais très nerveuse avant la représentation, car c'est un très grand orchestre. Mais ils m'ont soutenue tout au long du concert. J'en étais très heureuse. »

« Il existe très peu de préjugés aux États-Unis et au Canada, dit-elle. À Paris non plus, je n'ai jamais eu de problèmes. J'ai entendu dire qu'il y avait des préjugés à l'encontre de chefs d'orchestre femmes en Russie ou en Italie, mais je n'y ai jamais travaillé. Aujourd'hui, les choses ont beaucoup changé. Un directeur ne vous dira plus : «Je ne peux pas vous engager parce que vous êtes une femme.» Mais il y a vingt ans, ce n'était pas le cas. »

Anne Manson entame sa deuxième saison à la tête de l'OCM. « On vient tout juste de commencer à travailler ensemble, confie-t-elle. On a des projets très intéressants à l'horizon, des enregistrements et des tournées. Je crois qu'il y a un bel avenir devant nous. »

(1) À 19 h 30, à l'église unie Westminster de Winnipeg, 745 avenue Westminster. Billets 26,50 $ adultes, 24,50 $ séniors et 7,50 $ étudiants, disponibles chez McNally Robinson, au West End Cultural Centre, sur le site Web de l'OCM (themco.ca) ou par téléphone, au 783-7377.



photo : Gracieuseté Orchestre de chambre du Manitoba

Anne Manson.

Des quilles au Québec



photo : Camille Séguy

Cinq aînés francophones de la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM), Irène Gagné, Carmen LaRoche, Bernard Dauriac, Germaine Bérard et Gisèle Faryna, se rendront au Québec du 15 au 19 septembre.

Ils vont participer à l'épreuve de quilles des jeux d'été de la Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ), à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec.

« C'est la première fois que des équipes francophones de l'extérieur du Québec sont invitées à participer, mais elles ne pourront pas gagner de prix », précise le directeur général de la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC), Jean-Luc Racine.

En plus du Manitoba, deux équipes venues des trois provinces maritimes participeront à l'épreuve de marche.

« C'est une expérience fantastique d'aller rencontrer d'autres gens et de se faire connaître, se réjouit Carmen LaRoche. On n'y va pas pour la compétition, mais plutôt pour la socialisation. On va faire réaliser aux Québécois qu'il y a des francophones hors Québec! »

Télé-horaire de la semaine du 14 au 20 septembre 2009

Le Jour du Seigneur : le dimanche 20 septembre à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la Chapelle de l'Université Saint-Paul, à Ottawa. Président : Luc Tarif, recteur.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Pour le plaisir			Pyramide	La fosse aux lionnes		Ricardo	Le Téléjournal/ Midi		Pour le plaisir			Les belles histoires / V Dre Grey, leçons		Beautés désespérées		Pyramide	Union fait la force
RDI	RDI santé	RDI en direct					Téléjournal/ Midi	Variées	V RDI en direct	RDI en direct							Téléjournal	RDI santé
TV5	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	Ma :40 Intérieurs	TV5 le journal	Variées	Variées		Me :20 General.	Variées	Variées	Journal Suisse	Variées	Chiffres et lettres	Tout le monde	:50 Champion
TVA	Deux filles le matin / V Denis Lévesque		Tout simplement Clodine		Où sont passées..	Variées	:15 Le TVA régional	TVA en direct.com		Shopping TVA		Infopublicité	Les feux de l'amour		Top modèles		TVA Nouvelles	

Lundi 14 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	Les Parent	Auberge chien noir "À l'amitié, mes amis"		La galère		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	La fosse aux lionnes		C'est ça la vie
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le Téléjournal		24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Secrets d'histoire			L'art de la déco d'hier et d'aujourd'hui			:15 Châteaux	Maritime	TV5 le journal	Humanima	Dans la nature avec Stéphane Peyron		Expression	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA Nouvelles	Le cercle	La classe de 5e		Rousseau Pt. 1 de 2 suite le 21 sep		Dr House "Dans la tête de House"		TVA Nouvelles	:45 Denis Lévesque		:45 "Tiens bon la rampe, Jerry"('66) Connie Stevens, Jerry Lewis.				:45 Infopublicité		

Mardi 15 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	La Facture	Providence		Aveux "Bombe à retardement"		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	La fosse aux lionnes		C'est ça la vie
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le Téléjournal		24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Dans la peau d'un prédateur: Océans		Sur les pas de Jules Verne				Expression	Montre-moi...	TV5 le journal	Les véritables histoires de papillon		Comme chez moi	Mixeur "Bretillot"	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA Nouvelles	Le cercle	Qui perd gagne		Caméra café	Taxi 0-22	La promesse		TVA Nouvelles	:45 Denis Lévesque		:45 "Les girls de Las Vegas"('95) Kyle MacLachlan, Elizabeth Berkley.					Infopublicité	

Mercredi 16 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	L'Épicerie	Le moment de vérité		Les hauts et les bas de Sophie Paquin		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	La fosse aux lionnes		C'est ça la vie
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le Téléjournal		24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Wonder Woman		"Qui perd gagne"('04) Elsa Zylberstein, Thierry Lhermitte.			L'étoile	John Paul Lepers "C'est ça l'amour"		TV5 le journal	Infrarouge "L'accès au soin en danger"		Chut!		Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA Nouvelles	Le cercle	Poule aux oeufs d'or	Spécial Bloopers	Destinées "Le ciel sur la tête" (DS)		L'effet Kurtz		TVA Nouvelles	:45 Denis Lévesque		:45 "Les Frères Blues"('78) Dan Aykroyd, John Belushi.					:15 Infopublicité	

Jeudi 17 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	Infoman	Enquête		3600 secondes d'extase		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	La fosse aux lionnes		C'est ça la vie
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages "Quitter le bercail"		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le Téléjournal		24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		Grands Reportages "Quitter le bercail"	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Hep Taxi!	Hep Taxi!	Club social		Envoyé spécial			Cité guide "Dakar"	TV5 le journal	L'art de la déco d'hier et d'aujourd'hui			:15 Châteaux	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA Nouvelles	Le cercle	La fièvre de la danse		Dieu Merci!		Juste le meilleur de Jean-Michel Anctil		TVA Nouvelles	:45 Denis Lévesque		:45 "Voyage au centre de la mémoire"('90) Rachel Ticotin, Arnold Schwarzenegger.				:45 Infopublicité		

Vendredi 18 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		KAMPAI! À votre santé		Paquet voleur "Spéciale impro"		Pour l'amour du ciel "Vol de vie"		Le Téléjournal		Le Téléjournal		Six pieds sous terre "Des voeux exaucés"		La fosse aux lionnes	
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le Téléjournal		24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Découvrir le monde "Istanbul"		Thalassa Magazine de la mer présenté par Georges Pernoud.				J'y suis, j'y reste	Urbania	TV5 le journal	"Qui perd gagne"('04) Elsa Zylberstein, Thierry Lhermitte.			L'étoile	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA Nouvelles	Le cercle	J.E.		Du talent à revendre (DS)		Juste pour rire "Gala Florence Foresti"		TVA Nouvelles	:45 Denis Lévesque		:45 "Les frères Blues 2000"('98) Dan Aykroyd, John Goodman.					Infopublicité	

Samedi 19 septembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Garfield et cie	Chop Suey Trio	Galactik football	Le monde selon Zack	Vie selon Annie	Oniva	Frontières étrange	Kif-kif	Téléjournal/ Midi	Tellement sport	Football Université de Montréal c. Rouge & Or de Laval SIC Site: Stade PEPS Laval, Québec						Enquête	
RDI	4h30 RDI matin (week-end)			L'Épicerie	RDI en direct	RDI santé	Téléjournal/ Midi	Le national	RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.							Journal de France 2	Téléjournal	L'Épicerie
TV5	Müvmédia "Samedi soir"		Sud, côté court	La vérité	Reflets Sud		le journal /:20L'Invité	JrnalAfrique/:40Suisse	:55 Soccer Championnat de France Équipes à communiquer FFF				Mixeur "Riz Folie"	Journal Suisse	Couleurs du Dadès	Chiffres et lettres	Questions champion	Club social
TVA	5h00 Salut, bonjour!		"Pouic-Pouic"('63) Mireille Darc, Louis de Funès.			Bugs et ses amis	Le TVA midi	P.-dessus marché	Viens voir ici	Shopping TVA		Infopublicité			Bugs et ses amis /:15 "Quand l'habit fait l'espion"('91) Gabrielle Anwar, Richard Grieco.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	La Semaine verte		Téléjournal	Infoman	Le show caché Pt. 2 de 2 suite du 12 sep		Frères & soeurs "Les dernières volontés"		Dre Grey "Nouvelles blessures" 2/2		Téléjournal	:35 3600 secondes d'extase		:35 "Le Barbier"('01) Jeremy Ratchford, Garwin Sanford.				
RDI	La Semaine verte		Le journal RDI	La grande soif	Découverte		Téléjournal	Grands Report. Imax "Les castors"		La Facture	Téléjournal	La grande soif	Téléjournal	Le national	Téléjournal	L'Épicerie	Enquête	
TV5	16h30 Club social	Journal de France 2	Mission Arctique "La grande traversée"		Le 12e Festival International du Cirque de Massy			:35 "Ça se soigne"('08) Julie Ferrier, Thierry Lhermitte.			TV5 le journal	On n'est pas couché Laurent Ruquier est entouré d'invités de tous les domaines et commente avec eux.						
TVA	Le TVA 18 heures	"Petit homme"('06) Shawn Wayans, Marlon Wayans.				"Homicide à Hollywood"('03) Josh Hartnett, Harrison Ford.				Le TVA réseau	"Layer Cake"('04) Colm Meaney, Daniel Craig.				Infopublicité			

Dimanche 20 septembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Monstres	Code Lyoko	W.I.T.C.H.	Lou!	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjournal/ Midi	La Semaine verte		Second Regard	Pour l'amour du ciel "Vol de vie"		Six dans la cité			Oniva
RDI	4h30 RDI matin (week-end)				RDI en direct	La grande soif	Téléjournal/ Midi	Les coulisses du pouvoir		RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.						Journal de France 2	Téléjournal	La Facture
TV5	Découvrir le monde "Istanbul"		Temps présent		Kiosque		le journal /:10Afrique	7 jours sur la planète	Thalassa La splendeur du passé règne toujours dans la capitale portugaise de Lisbonne.				Littoral	Journal Suisse	Pékin express 3: La route des Incas			:40 Suisse
TVA	5h00 Salut, bonjour!		"Le gourou du sexe"('02) Marisa Tomei, Jimi Mistry.			:45 Bugs et ses amis	Le TVA midi	Larocque (DS)	La victoire de l'amour	Shopping TVA		Infopublicité			"Les goonies"('85) Josh Brolin, Sean Astin.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	KAMPAI! À votre santé		Téléjournal	Découverte		Les Prix Gémeaux Véronique Cloutier anime ce gala en direct du Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts.					Téléjournal	:35 Pour l'amour du country		:35 "Nos meilleures années- Acte 1"('03) Alessio Boni, Luigi Lo Cascio.				
RDI	Enquête		Le journal RDI	Le monde en parlait	Pour l'amour du ciel "Vol de vie" Pt. 3 de 4		Téléjournal	Les coulisses du pouvoir		Second Regard	Téléjournal	L'Épicerie	Téléjournal	La Facture	Téléjournal	La grande soif	Grands Documentaires	
TV5	Afrikologie	Journal de France 2	Questions pour un super champion		La bisexualité: Tout un art		On n'est pas couché				TV5 le journal	Mixeur "Fooding"	Vivement dimanche!				Scènes de ménage "Je suis trop petit"	
TVA	Le TVA 18 heures	Les Gags	Spécial Bloopers	La poule aux oeufs d'or			Laurent Paquin: Tout est relatif		Le TVA réseau	Dan et ses femmes		"Don Juan DeMarco"('95) Johnny Depp, Marlon Brando.				Infopublicité		

Solidarité

Marcher contre Parkinson

Tantôt raides et lents, tantôt tremblants, la maladie de Parkinson affecte les mouvements et surtout le quotidien de ses porteurs.

Camille SÉGUY

Les 12 et 13 septembre 2009, 87 communautés dans tout le Canada, rassemblant 13 000 personnes, marcheront, rouleront ou courront pour amasser des fonds et faire avancer la recherche sur la maladie de Parkinson. Ce sera la 20e Grande randonnée pour Parkinson.

La Société Parkinson Canada coordonne l'événement. Elle espère collecter 2,4 millions $, qui seront reversés aux régions selon ce qu'elles auront amassé. Cet argent servira à la recherche, à la sensibilisation ou encore au soutien aux personnes malades et accompagnantes. (1)

Au Manitoba, plus de 5 400 personnes sont atteintes de la maladie de Parkinson. À 56 ans, la Franco-Manitobaine Helen Lipischak vit avec cette maladie depuis son diagnostic en 2003.

« Avec un à deux cas pour 1 000 habitants, la maladie de Parkinson est la deuxième maladie neuro-dégénérative la plus fréquente dans les pays industrialisés, après la maladie d'Alzheimer », explique le neurochirurgien Léo Cantin. «Neuro-dégénérative» veut dire que des cellules meurent dans le cerveau. »

« Au début, ça ne semblait pas si grave, raconte la mère de Helen Lipischak, Denise Lipischak. Elle devenait lente à l'ouvrage et elle avait un peu la tremblote, mais elle pouvait toujours se déplacer et travailler. »

Mais la maladie a avancé très vite. Helen a dû cesser de travailler et rester à la maison, car son travail était devenu trop minutieux pour elle.

Elle a aussi été obligée d'arrêter plusieurs de ses activités, comme le catéchisme et les voyages.

Sa mère ajoute que « très vite, Helen a eu besoin d'aide pour s'habiller et d'un marcheur pour marcher ». Depuis décembre 2008, elle se déplace en fauteuil roulant.

Le docteur Léo Cantin explique que les cellules du cerveau affectées dans la maladie de Parkinson sont celles qui sécrètent la dopamine, « un neurotransmetteur important dans la gestion du mouvement », indique-t-il.

C'est pourquoi les personnes atteintes de Parkinson répondent différemment à la maladie. Alors que certains tremblent, d'autres deviennent plus raides et lents, ou encore rencontrent des troubles de l'équilibre.

« Ce sont toujours des troubles du mouvement, signale Léo Cantin, mais on n'explique pas pourquoi certains réagissent d'une façon et d'autres différemment. C'est la même maladie et la même dopamine qui manque. »

À cela peuvent s'ajouter des troubles de l'élocution, de la mémoire et parfois des démences. « Tous les muscles sont affectés, donc plus raides et plus lents, note Léo Cantin. Ainsi, beaucoup de malades ont des difficultés à manger ou parler. »

Helen Lipischak en sait quelque chose. « Au quotidien, je ne peux plus marcher, je suis instable, je tremble, j'ai de la misère à parler correctement et à manger toute seule, et j'ai la mémoire affectée par ma maladie », confie-t-elle.

Florence Fillion, résidente du Foyer Valade qui a déclaré la maladie de Parkinson il y a un an, à 89 ans, voit aussi son quotidien grandement affecté.

« J'ai la tremblote donc j'ai de la difficulté à m'habiller toute seule le matin et je marche avec un marcheur, confie-t-elle. Je ne fais plus rien seule, à part manger.

« Avant j'allais jouer au Bingo, mais je ne peux plus maintenant à cause de ma difficulté à marcher, poursuit-elle. Je ne participe plus vraiment aux activités proposées au foyer. Pendant la journée, je reste dans ma chaise et je lis *La Liberté*. »



photo : Camille Séguy

Denise et Helen Lipischak, qui vit avec la maladie de Parkinson depuis six ans.

Espoirs

« Le pire, c'est le tremblement, souligne Helen Lipischak. Mais quand je prends mes médicaments, ça m'aide. Je tremble moins et je suis moins rigide. »

Selon Léo Cantin, en effet, « il y a des malades de Parkinson qui fonctionnent bien malgré la maladie, tant que le traitement est bon. Les médicaments substituent la dopamine manquante. Mais comme la maladie évolue dans le temps, il faut toujours réajuster les médicaments ou en rajouter ».

Chez 10 % à 15 % des malades, on peut aussi implanter dans leur cerveau des électrodes cérébrales.

« Ça fonctionne comme un *pacemaker*, compare Léo Cantin, et ça réduit les symptômes de la maladie. Mais comme c'est risqué, c'est une solution de dernier recours pour des patients en bonne forme physique et psychologique. »

Il signale toutefois que l'opération, tout comme les médicaments, « travaillent seulement sur les symptômes mais n'empêchent pas la maladie. Une fois qu'on a été diagnostiqués atteint de Parkinson, on est pognés avec ».

La recherche en laboratoire sur la maladie de Parkinson n'arrête donc jamais, pour trouver les causes de la maladie et pouvoir la prévenir, et pour trouver un traitement efficace pour la guérir ou au moins en ralentir la progression.

« On ne connaît pas la cause exacte de cette maladie, indique Léo Cantin. Ça pourrait être multifactoriel. On soupçonne la génétique et l'environnement. »

Il est important de pouvoir prévenir la maladie de Parkinson avant qu'elle ne soit diagnostiquée, car « quand on déclare les symptômes de la maladie, déjà 70 % à 80 % des cellules sont perdues, signale Léo Cantin. La maladie est donc déjà très avancée ».

« Mais la recherche progresse, lentement mais sûrement, se réjouit-il. Il y a du nouveau à chaque congrès, grâce aux collectes de fonds comme celle de la Grande randonnée ».

(1) La Grande randonnée de Winnipeg, de 2 kms, partira du Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher, le samedi 12 septembre à 10 h. Inscriptions à 9 h. Renseignements au 786-2637 ou sur le site Internet www.superwalk.com.

Saint-Boniface

Se faire choyer au Café

Patricia BITU TSHIKUDI

Du 21 au 27 septembre aura lieu la Semaine mondiale de la réflexologie, une discipline encore assez méconnue. À saint-Boniface, la réflexologue Marie-Claire Granger a ouvert sa propre clinique de réflexologie au début de 2008 : Marie-Claire's Reflexology.

Originaire de Stead, au Manitoba, de père et de mère francophones, Marie-Claire Granger a déménagé à Winnipeg en 1981 et s'est installée à Saint-Boniface en 1994. Après avoir travaillé comme préposée dans un centre d'appels pendant sept ans, la jeune femme a décidé de changer de vocation pour se vouer au bien-être des autres. Elle a suivi une formation en réflexologie auprès de l'une des rares enseignantes de cette science encore méconnue au Manitoba, Irene Melnyk.

« C'était le temps pour moi de changer, confie Marie-Claire Granger. Je voulais du changement dans ma vie. Je voulais faire quelque chose qui toucherait les gens. J'ai alors pensé faire quelque chose en lien avec la réflexologie. »

Simple blague au départ, cette idée est devenue réalité au bout de 60 heures de cours pratiques.

« Une de mes sœurs faisait de la réflexologie, explique Marie-Claire Ganger. C'est une des premières fois que je suis entrée en contact avec cette pratique et c'est une des raisons pour lesquelles j'ai pensé me lancer dans ce métier. »

Peu connue, la réflexologie se rapproche du massage et de l'acuponcture. Elle permet de soulager la douleur ou d'autres maux du corps par de petites pressions à des points précis des mains, des pieds ou aux oreilles.

« Chaque point des mains ou des pieds est lié à une autre partie du corps, explique Marie-Claire Granger. Il suffit d'exercer une pression à des endroits réflexes du corps pour soulager la douleur. »

Spécialiste des pieds, Marie-Claire Granger explique que « le pied est comme une «map« du corps qui est reliée à une partie du corps. » Elle veut aussi apprendre à travailler les points situés sur les mains.

Elle explique qu'on peut avoir recours à la réflexologie soit par plaisir, soit de façon thérapeutique.

« Les gens voient vraiment une amélioration après une séance », explique-elle.

La clinique de réflexologie Marie-Claire's Reflexology est située au 1B-155, boulevard Provencher. Consultations sur rendez-vous au 233-2094.

Bien-être

Activités pour gens malades

L'organisation *Hospice and Palliative Care Manitoba* lance un nouveau club d'activités pour les adultes atteints de maladies chroniques handicapantes : le *Sunflower Day Support Club*.

Camille SÉGUY

L'idée est partie d'un constat simple : à Winnipeg, il n'existe aucun programme d'activités adapté à des personnes qui ont des conditions limitant leurs capacités au quotidien, excepté pour les aînés en résidence.

« Quelques personnes malades sont venues s'informer auprès de nous sur ce qu'elles pourraient faire », se souvient la bénévole du programme des soins palliatifs de *Hospice and Palliative Care Manitoba*, Germaine Malabre.

« Mais rien n'existe pour les adultes, sauf pour les aînés, alors on a eu l'idée de former un comité pour voir ce qu'il serait possible d'organiser. »

Le *Sunflower Day Support Club* est un projet pilote, sur deux ans pour le moment. C'est la première fois qu'un tel programme est offert à Winnipeg.

« Il ne s'agit pas d'un programme médical, mais de socialisation, précise Germaine Malabre, car ces personnes ont peu d'occasions de faire des activités hors de chez elles. L'idée est que tous puissent jouir de ce temps-là avec les autres, donc on a des bénévoles qui feront les chauffeurs. »

Le programme est ouvert aux personnes malades âgées de 21 ans ou plus, à condition qu'elles soient autonomes ou accompagnées d'un aidant, et à leurs accompagnateurs. (1)

« On encourage aussi les personnes qui accompagnent à venir aux activités, car c'est très stressant d'être l'appui de quelqu'un de malade », ajoute Germaine Malabre.

L'embarras du choix

Le club proposera de nombreuses activités, comme du tai chi, de la thérapie musicale, des massages, des jeux de cartes ou encore des ateliers d'écriture.

« Les ateliers seront donnés par des gens accrédités dans leur domaine, mais bénévoles, souligne la directrice des programmes de jour à *Hospice and Palliative Care Manitoba*, Mary Ann Rosenbloom. Tout est gratuit. »

Germaine Malabre précise que « la personne peut choisir parmi les activités proposées, ou en suggérer d'autres si elle a d'autres besoins. Elle est aussi libre de participer régulièrement ou pas ».

Le comité a choisi le tournesol comme titre et emblème pour son nouveau programme, car « c'est une fleur qui fait toujours face au soleil, explique Mary Ann Rosenbloom. Elle symbolise l'espoir et la force, car elle se tient toujours droite ».



photo : Camille Séguy

Germaine Malabre et Mary Ann Rosenbloom.

Les activités sont pour le moment prévues en anglais, mais le comité organisateur n'exclut pas de les offrir en français s'il y a une demande.

Elles auront lieu les lundis, mercredis et vendredis de 13 h à 16 h, à la salle paroissiale St. Michael and All Angels, au 300, rue Hugo nord.

« L'église est idéale, il y a une entrée pour les chaises roulantes et on peut facilement accommoder au moins dix personnes par jour », se réjouit Germaine Malabre.

(1) Germaine Malabre et Mary Ann Rosenbloom espèrent commencer les ateliers fin septembre ou début d'octobre. Renseignements et inscriptions au 889-8525. Des portes ouvertes sont aussi prévues le 8 octobre, à 10 h, à la salle paroissiale St. Michael and All Angels.

Hôpital général Victoria

Le DG fait son bilan

Près d'un an après avoir pris le poste de président-directeur général de l'Hôpital général Victoria, Francis LaBossière revient sur son année et parle de ses projets pour l'hôpital.



photo : Camille Séguy

Francis LaBossière.

Camille SÉGUY

« Les premiers mois après mon entrée en poste, le 15 septembre 2008, ont été très occupés avec l'orientation stratégique de l'hôpital, se souvient Francis LaBossière. J'ai pris le temps de rencontrer le personnel et les gestionnaires, de faire la connaissance de la communauté et de la Fondation de l'hôpital. »

Il a d'ailleurs pu constater « qu'à l'Hôpital général Victoria, on a le sentiment d'être dans une famille. L'hôpital est assez petit et intime, il n'a que 205 lits, donc on a la chance de bien connaître les gens avec qui on travaille ».

Pourtant, l'Hôpital général Victoria possède un centre de recherche appliquée très actif. « Ce n'est pas habituel pour un petit hôpital comme le nôtre, souligne Francis LaBossière. Je vais continuer à faire grandir ce centre. »

Forces et faiblesses

L'une des forces de l'Hôpital général Victoria s'est avérée être le programme de chirurgie de jour.

« On a un des nombres les plus élevés de chirurgies à Winnipeg, surtout de jour, signale Francis LaBossière. C'est une des spécialités de l'hôpital, mais le défi est de conjuguer avec les priorités de l'Office régional de santé (ORS). »

Il a aussi l'un des taux de pénurie de personnel les plus bas de la ville, sauf aux urgences et en soins intensifs où le nombre d'infirmières est insuffisant.

Quant à la francophonie, le bilinguisme ne fait pas partie du mandat de l'Hôpital général Victoria, mais Francis LaBossière se réjouit de constater que « plusieurs membres du personnel sont bilingues et en mesure de dialoguer en français avec les patients ». C'est un autre atout de l'établissement.

En revanche, les urgences de l'hôpital ne répondent pas aux besoins de la communauté, qui grandit très vite.

« On a un projet majeur de construction en avril prochain, pour rénover et doubler l'espace des urgences, signale Francis LaBossière. Il y a beaucoup de construction résidentielle dans le sud de Winnipeg, où nous sommes, et on veut être prêts à accueillir ces nouveaux résidants. »

Projets

La liste des projets à l'Hôpital général Victoria ne s'arrête pas à l'agrandissement des urgences. Certaines unités de soins en médecine, qui datent de 1971, ont besoin de rénovation.

« Il faut faire face à de nouveaux besoins, analyse Francis LaBossière. Le fait que la population est vieillissante, par exemple, ou qu'il vaut mieux maintenant ne pas partager les chambres d'hôpital, à cause des risques de transmission des infections.

« Mais comme la plupart des hôpitaux sont dans le même cas car ils datent de la même période, ajoute-t-il, il est réaliste de dire que ça va prendre des années avant même de démarrer la construction. »

Un autre projet à plus court terme est d'ouvrir un centre d'oncologie. « Ce sera un service de traitement et de suivi du cancer de jour, précise Francis LaBossière. On est dans la phase de recrutement de spécialistes. »

Mais pour le moment, la grande préoccupation du personnel de l'Hôpital général Victoria reste l'arrivée de l'automne, et le retour attendu de la grippe A (H1N1).

ÉTHANOL

Un marché à surveiller

Le Manitoba oblige les pétrolières à vendre de l'essence contenant 8,5 % d'éthanol. le fédéral consacrera 1,5 milliard pour stimuler l'industrie de l'éthanol. Les fermiers y gagneront-ils au jeu?

Stéphane LAJOIE

L'industrie de l'éthanol a reçu un appui de taille en août avec l'annonce d'une subvention de 72,8 millions $ du gouvernement fédéral, pour soutenir la production de biocarburant à l'usine d'éthanol de l'entreprise Husky, située à Minnedosa.

Cet investissement est réalisé dans le cadre du programme écoÉNERGIE pour les biocarburants, pour lequel le fédéral investira 1,5 milliard $ au cours des neuf prochaines années. L'initiative écoÉNERGIE veut stimuler l'industrie de l'éthanol en compensant de façon partielle les risque associés aux variations des prix du carburant, et des matières premières utilisées pour sa fabrication.

« L'éthanol est un marché additionnel pour les producteurs céréaliers. L'usine de Minnedosa achète de bonnes quantités de blé et de maïs aux producteurs locaux, indique le vice-président de Keystone Agricultural Producers (KAP), Rob Brunel. La diversité des marchés est essentielle pour la survie de l'agriculture et l'éthanol est un option viable en ce moment. »

Husky a construit sa première usine d'éthanol à Minnedosa en 1981. En 2006, le gouvernement Doer annonçait que l'essence vendue au Manitoba allait contenir en moyenne 8,5 % d'éthanol en 2008. Cette initiative a encouragé Husky à construire une nouvelle usine de 145 millions $ à Minnedosa en 2007, faisant passer sa production de 10 millions à 130 millions de litres par année.



photo : Gracieuseté de Husky

L'Usine d'éthanol de Husky à Minnedosa.

« Nous sommes très satisfaits de notre production depuis l'ouverture de l'usine en 2008, indique le porte-parole de Husky, Graham White. Nous achetons en moyenne 350 000 tonnes de grain non comestible par année pour produire notre éthanol. L'économie régionale en bénéficie. »

L'autre côté de la médaille

Un fermier qui ne semait pas de maïs ou de blé pourrait être tenté de changer sa rotation de cultures pour alimenter ce nouveau marché. En juin, Husky offrait 4,6 $ pour un boisseau de blé ou de maïs, un prix très compétitif selon Husky. Mais malgré cette opportunité, certains restent prudents face à l'avenir.

« L'année dernière, Husky a offert un très bon prix pour le blé d'hiver et cela m'a permis d'écouler mes stocks, indique le producteur porcin de Neepawa, Weldon Newton. Mais le marché de l'éthanol est encore jeune et très contesté dans les sphères environnementale et politique. Personne ne sait si ce sera rentable à long terme et si les céréales vont demeurer la matière première de choix. Il faut être prudent. »

Weldon Newton voit la subvention massive du gouvernement comme un couteau à double tranchant. L'industrie de l'éthanol n'a pas que l'essence comme débouché. La production d'aliments pour le bétail représente aussi un marché pour Husky, qui produit 126 tonnes de drêches (*distillers grains*) pouvant être utilisées comme moulée après transformation.

« La production d'éthanol a fait grimper le prix du blé et du maïs, ce qui est bien quand on est du côté du vendeur, dit-il. Par contre, cela a aussi fait augmenter le prix de la moulée pour les animaux. Cette année, la récolte de blé d'hiver a été nulle alors je n'envoie rien à l'usine d'éthanol. Mais mes porcs, eux continuent de manger.

« Un nouveau marché, c'est bien, et il faut encourager l'innovation. Mais il faut faire attention de ne pas le développer au détriment de ceux déjà en place. »

Selon Ressources naturelles Canada, plus de 1 000 stations-services au pays vendent de l'essence contenant entre 5 % et 15 % d'éthanol. En 2010, le gouvernement fédéral va exiger un contenu annuel en carburant renouvelable d'au moins 5 % de la quantité d'essence vendue au pays.

AGRICULTURE

Des récoltes en baisse

Statistique Canada prévoit un déclin de la récolte des principales cultures au Manitoba par rapport à 2008.

Paul RUBAN

« Il n'y a pas de doute, les récoltes seront moindres cette année, indique le cultivateur de blé et de canola de Laurier, René Saquet. Elles ont un mois de retard. D'habitude on commence à récolter vers la mi-août, alors que ça sera seulement aux alentours de la mi-septembre cette année. Si on a une gelée d'ici-là, la récolte risque d'être affectée encore davantage. »

Selon des chiffres dévoilés le 21 août par Statistique Canada, les rendements de toutes les grandes cultures dans les Prairies devraient régresser par rapport à l'an dernier.

Le chef de l'unité de rapports des grandes cultures à Statistique Canada, David Burroughs, confirme cette baisse pour le Manitoba.

La production d'avoine, par exemple, devrait diminuer de 44 % dans la province par rapport à 2008.

Dans l'ensemble des Prairies, la production de canola devrait s'établir à 9,4 millions de tonnes métriques, soit près de 25 % de moins que l'an dernier.

« De façon générale, ça n'a pas été un bel été pour les agriculteurs dans l'Ouest, explique le porte-parole de la Commission canadienne du blé (CCB), Rhéal Cenerini. Le canola a été sujet à plusieurs gelées au sol. Puis on a eu une abondance de précipitations dans la région d'Entre-les-Lacs. »

Les conditions humides dans certaines régions ont affecté à la baisse la production des céréales, mais ont été favorables à la culture de pommes de terre, qui devrait connaître une bonne année.

« Les grandes chaleurs nuisent à la pomme de terre, explique le cultivateur de Haywood, Raymond Souque. C'est presque le contraire du maïs, qui lui aime les températures élevées. »

Raymond Souque prévoit une de ses meilleures récoltes depuis le milieu des années 1990. « Mais on ne rit pas trop fort, avoue le cultivateur, parce qu'il y a en a d'autres qui ne sont pas si chanceux. »



photo : Gracieuseté René Ammann

Les grandes cultures s'annoncent décevantes au Manitoba.

SAINT-ADOLPHE

Chamboulement des infrastructures

Le ministère de l'Infrastructure et des Transports du Manitoba a annoncé, le 4 septembre, que les sections endommagées du pont Pierre-Delorme à Saint-Adolphe ont été retirées plus vite que prévu. Le pont avait été fermé le 21 août en raison de l'affaissement de l'un de ses piliers. De plus amples évaluations seront menées sur la partie restante du pont ainsi que sur les berges environnantes.

Ce n'est pas le seul obstacle d'infrastructure pour la communauté de Saint-Adolphe.

« La route Courchaine, qui relie la promenade Turnbull au chemin St. Mary's, sera aussi fermée, du 4 septembre jusqu'au 31 mars », avise le maire de la Municipalité rurale de Ritchot, Robert Stefaniuk. La Province élève la route dans le cadre du Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge.

« Ces travaux viennent à un moment très inopportun, avec la fermeture du pont Pierre-Delorme. Le conseil de la municipalité a écrit une lettre au ministère de l'Infrastructure et des Transports. On lui demande de reconsidérer, du moins reporter la rénovation de la route Courchaine jusqu'à ce que les travaux du pont soient terminés. » Les automobilistes sont invités à emprunter l'autoroute 59 ou le chemin St. Mary's pour se rendre à Winnipeg.

P. R.



TRADUCTEUR/TRADUCTRICE

Vous serez responsable de traduire vers le français les différents composants des produits du logiciel NaviPlan, des documents techniques imprimés ou en ligne à l'intention des utilisateurs du logiciel, ainsi que d'autres documents requis. Vous devrez être en mesure de travailler dans un milieu où les activités se déroulent à un rythme rapide, mettre à jour et diagnostiquer les erreurs principalement des pages HTML et XHTML.

Qualités requises :

- diplôme universitaire/postsecondaire en traduction ou dans un domaine étroitement lié, ou une combinaison d'études et d'expérience;
- minimum de deux années d'expérience ou de formation acquises;
- capacité de traduire des sujets techniques ainsi que d'assimiler la terminologie reliée à la planification financière;
- connaissance des bases des données telles que TERMIUM et GDT;
- bonne connaissance de Microsoft Office et capacité d'utiliser une variété d'applications logicielles avec aisance;
- connaissance des outils de saisie d'écran tel que Snagit;
- capacité de gérer plusieurs tâches en même temps, de respecter les échéances et de travailler dans un environnement d'équipe;
- une expérience acquise dans l'utilisation des outils tels que RoboHelp, MadCap Flare, Framemaker, SDLX Trados Suite, et dans les langages HTML/XHTML est un atout;
- une expérience acquise dans les domaines des services financiers et du développement de logiciel est un atout.

Nous invitons les candidats qualifiés à nous faire parvenir leur curriculum vitae, en français et en anglais, à l'adresse suivante :

Ressources humaines
EISI
330, avenue St. Mary, bureau 500
Winnipeg, (Manitoba) R3C 3Z5
Télécopieur : (204) 975-3729
Courriel : careers@eisi.com

Pour de plus amples renseignements au sujet de EISI, visitez le site Web à l'adresse **www.eisi.com**

Nous tenons à remercier tous les candidats, cependant nous communiquerons seulement avec ceux qui seront sélectionnés pour une entrevue.

L'Express du Pacifique

OFFRE D'EMPLOI

Depuis 1998, *L'Express du Pacifique* est le journal en français de la Colombie-Britannique.

Afin de compléter notre équipe dynamique, nous sommes à la recherche d'un(e) **responsable de l'administration.**

Dans le cadre de ses fonctions, la personne retenue devra effectuer les tâches suivante : administration quotidienne, gestion et comptabilité, marketing, commercial, etc.

Le candidat idéal aura des connaissances en gestion, parlera couramment anglais et aura des notions de comptabilité.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur CV, accompagné d'une lettre de présentation, à l'adresse suivante :

L'Express du Pacifique – Attn : le président
227A - 1555, 7th Avenue W
Vancouver, BC V6J 1S1

ou par courriel à : *administration@lexpress.org*



DIRECTEUR/DIRECTRICE (EJE III/EJE II en formation) et un(e) EJE II

Postes permanents à temps plein

La garderie francophone Étoiles d'la Rouge Inc., située dans l'École régionale Saint-Jean-Baptiste, offre le service de garde pour les enfants âgés de 12 semaines à 12 ans. Nous sommes à la recherche de candidat(e)s pour les postes de directeur(trice) et EJE II.

Les avantages associés à l'emploi :

- postes permanents à temps plein;
- salaire compétitif;
- superbes vacances;
- heures négociables;
- nouveau centre en état de construction qui accommodera 4 poupons et 16 préscolaires-scolaires;
- l'entrée en fonction est prévue pour le 13 octobre 2009.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 15 septembre 2009** à :

Jennifer Sabourin, présidente
Étoiles d'la Rouge Inc.
C.P. 386
Saint-Jean-Baptiste (Manitoba)
R0G 2B0
Tél. : (204) 758-3465
Téléc. : (204) 758-3243
Courriel : brujenn@mts.net

OFFRE D'EMPLOI

JOURNALISTE

La Voix acadienne — Votre journal francophone de l'Île-du-Prince-Édouard

La Voix acadienne, le seul journal de langue française à l'Île-du-Prince-Édouard, est à la recherche d'une personne pour remplir un poste de journaliste.

Le poste sera sous la responsabilité de la directrice du journal et la personne devra notamment :

- mener des entrevues, rédiger des articles, prendre des photos;
- faire la recherche de sujets d'articles;
- couvrir des sujets sur les perspectives d'emplois et de carrières à l'Î.-P.-É. pour La Voie de l'emploi, publiée par La Voix acadienne. Ce mensuel traite les différentes pratiques d'emplois, les formations offertes, les programmes et services rendus disponibles aux différentes catégories de travailleurs, les secteurs où la main-d'œuvre est le plus en demande;
- couvrir des sujets dans différents domaines pour l'hebdomadaire La Voix acadienne.

À noter que La Voie de l'emploi est produite et distribuée seulement huit fois par année, c'est pourquoi la personne rédigera aussi pour La Voix acadienne.

EXIGENCES :

- maîtrise du français parlé et écrit et bonne connaissance de l'anglais parlé;
- excellentes capacités de travailler en équipe et respecter des échéanciers;
- disponibilité pour couvrir des événements en soirée et les fins de semaine au besoin;
- posséder une voiture et un permis de conduire valide.

LIEU DE L'EMPLOI : Summerside, Î.-P.-É.

ENTRÉE EN FONCTION : aussitôt que possible

Faites parvenir votre candidature par courriel à l'adresse marcia.enman@lavoixacadienne.com

Si vous désirez plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec Marcia au (902) 436-6005.

APPEL DE CANDIDATURES

Collège universitaire de Saint-Boniface

LE SERVICE DE PERFECTIONNEMENT LINGUISTIQUE (SPL) embauche régulièrement des personnes pour travailler, de façon ponctuelle, dans les domaines du tutorat, de la traduction, de la correction d'épreuves, de la révision et de l'animation de travaux dirigés.

Si vous êtes en cours d'études ou vous détenez un diplôme universitaire en langue, en traduction ou en éducation, ou si vous possédez de l'expérience dans l'un ou l'autre de ces domaines, le SPL vous invite à soumettre une demande d'emploi. La capacité à effectuer les tâches susmentionnées en français et en anglais est un atout.

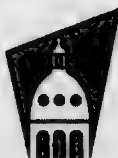
À l'heure actuelle, le SPL cherche des candidats et des candidates aptes à travailler à compter du mois de septembre ou d'octobre. Cependant, les demandes d'emploi sont acceptées sur une base continuelle et conservées dans les dossiers du SPL pour une période d'un an. Elles sont prises en considération lorsque vient le temps d'embaucher du personnel.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae et lettre de motivation à :

Madame Christine Mahé-Napastiuk, coordonnatrice
Service de perfectionnement linguistique
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7

Pour de plus amples renseignements sur le Service de perfectionnement linguistique, veuillez consulter notre site Web à l'adresse suivante : **http://www.ustboniface.mb.ca/cusb/spl/**.

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.



Collège universitaire de Saint-Boniface
Service de perfectionnement linguistique
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0211
Télécopieur : (204) 235-4402
http://www.ustboniface.mb.ca



DIAGNOSTIC SERVICES OF MANITOBA — SERVICES DE DIAGNOSTIC DU MANITOBA

Des occasions dynamiques vous attendent dans le cadre d'une nouvelle carrière au sein des Services de diagnostic du Manitoba. Faites partie d'un service de pointe et soyez stimulé, motivé et inspiré à nouveau dans un environnement motivant.

Le SDM cherche à combler le poste suivant :

Technologue en radiologie (soins généraux)
Hôpital Sainte-Anne, Santé Sud-Est Inc. (0,6 ETP)

Ce poste requiert que le candidat soit bilingue (français et anglais).

Date limite de présentation des demandes : à déterminer

Prière de soumettre votre curriculum vitae en mentionnant le numéro du concours 09-171-SEH à :

Kari Saltarelli
Services de diagnostic du Manitoba
1502-155, rue Carlton
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
Téléphone : (204) 926-7826
Courriel : dsm_hr@dsmanitoba.ca

Pour plus de renseignements sur les SDM, consultez **www.dsmanitoba.ca**

Les SDM remercient toutes les personnes manifestant un intérêt envers ce concours. Les services n'entreront cependant en contact qu'avec les personnes invitées à se présenter en entrevue.



DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Nous recherchons des candidat(e)s pour les postes suivants :

POSTE :
Enseignant(e) • Maternelle
Contrat temporaire 20 %

Enseignant(e) • 7e et 8e années
Contrat permanent 35 %

Orthopédagogue
Contrat permanent 36 %

Enseignant(e) • Francisation
Contrat temporaire 16 %

OÙ : École Roméo-Dallaire
PERSONNE CONTACT : Gérard Massé, directeur
TÉLÉPHONE : 885-8000
DATE LIMITE : Ces postes seront ouverts jusqu'à ce qu'ils soient comblés.

POSTE : **Secrétaire en chef • 7,00 heures par jour**

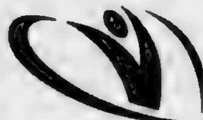
OÙ : École Lacerte
PERSONNE CONTACT : Bernard DesAutels, directeur
TÉLÉPHONE : 256-4384
DATE LIMITE : Ce poste sera ouvert jusqu'au 18 septembre 2009

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca



PETITES ANNONCES

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada. Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au **1 800 267-7266**, par courriel à **petitesannonces@apf.ca** ou visitez le site Internet **www.apf.ca** et cliquez sur l'onglet PETITES ANNONCES.



Integrity Excellence Caring

RHA Central

Regional Health Authority Central Manitoba Inc.

Office régional de la santé du Centre du Manitoba inc.

PRÉPOSÉ(E) AUX ACTIVITÉS ET AUX LOISIRS

Lieu: St-Claude
Permanent à temps partiel
Concours 09-SS-66

Pour consulter le présent avis et d'autres possibilités de carrière, visitez le site
www.rha-central.mb.ca
ou
composez le (204) 428-2747

Intégrité Compassion Excellence



DIVISION SCOLAIRE SUNRISE

La Division scolaire Sunrise lance un appel de candidatures pour des
ENSEIGNANTS SUPPLÉANTS
ET DES ENSEIGNANTES SUPPLÉANTES
dans diverses écoles de la Division

COMPÉTENCES :

- brevet d'enseignement valide du Manitoba;
- expérience de l'enseignement au niveau primaire, intermédiaire et secondaire, dans des milieux anglais et d'immersion – serait un atout.

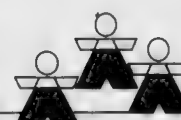
LES PERSONNES INTÉRESSÉES DOIVENT :

- poser leur candidature au moyen du formulaire de demande pour les enseignants suppléants qui se trouve sur notre site Web (www.sunrisesd.ca) sous « Job Postings »;
- inclure un curriculum vitae résumant leurs compétences, leur expérience et leurs aptitudes connexes.

Veuillez envoyer les documents requis à :

Surintendant adjoint : Services du personnel
C.P. 1206
344, 2e Rue Nord
Beausejour (Manitoba) R0E 0C0
Téléphone : 204-268-6500
Télécopieur : 204-268-6545
Courriel : kwold@sunrisesd.ca
avant midi le mercredi 30 septembre 2009

Toute personne nouvellement employée doit fournir une vérification récente du casier judiciaire et doit accepter de se soumettre à une vérification auprès du registre des cas d'enfants maltraités. Nous acceptons toutes les demandes; cependant, nous communiquerons seulement avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.



La garderie
Les Heures Claires Inc.
Située dans l'école Provencher (320, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface)

Si vous aimez être avec les enfants, avec une imagination et avez une formation en jeune enfance, venez vous joindre à notre équipe.

Quelques avantages à cet emploi :

- avantages sociaux;
- plan REER;
- Salaire selon le 2007 Market Competive Salary Scale;
- 40 heures par semaine;
- journée de travail de 10 heures avec une journée de congé par semaine;
- excellente équipe de travail.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

lesheuresclaires@mts.net
ou télécopieur : 233-9697

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	7,35 $	14,70 $	17,85 $	21,00 $	24,14 $	27,30 $	30,45 $	33,60 $	36,75 $	39,90 $
21 à 25	8,40 $	16,80 $	21,00 $	25,20 $	29,40 $	33,60 $	37,80 $	42,00 $	46,20 $	50,40 $
26 à 30	9,45 $	18,90 $	24,15 $	29,40 $	34,65 $	39,90 $	45,15 $	50,40 $	55,65 $	60,90 $

Mot additionnel : 11¢ — **Photo : 9,45 $**





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS



LE BÉNÉVOLAT c'est du plaisir au Foyer Valade et au Centre Taché! Soins spirituels, transport pour physiothérapie (CT), messe, coiffeuses, dentiste (CT), alimentation, visites individuelles, activités récréatives, sorties, contribution de talents spéciaux, chant, musique, artisanats et plus. Tél. : 235-2155.
827-

AUTO ÉDUCATION MICHAUD. Cours de conduite personnalisés. Contactez Michel Michaud au 771-0306.
807-

VENTE DE GARAGE le vendredi **11 septembre** de **15 h à 20 h** et le samedi **12 septembre** de **10 h à 16 h**; ruelle 102, chemin St. Mary's. À vendre : appareils électriques, décorations de Noël, jeux de société pour enfants et adultes, jouets, accessoires pour loisirs, rallonges et meubles.
829-

GRANDE VENTE chez les Missionnaires oblates de Saint-Boniface au 601, Aulneau. **Le vendredi 11 septembre et le samedi 12 septembre de 9 h à 15 h.**
832-

À LOUER

À LOUER : 202, boulevard Provencher. Bureau meublé. +/-960 pi², 3 bureaux, salle de conseil, salle de réception, entrepôt, cuisinette. Disponible immédiatement. MAINLAND COMMERCE, (204) 480-0145, www.mcre.ca
826-

À LOUER au Manoir Grenoble : Appartement de 3 chambres à coucher. Chauffage, eau, électricité compris. 974 $ par mois. Libre le 1er octobre. Contactez le gérant au 257-5838.
828-

À LOUER : Appartement d'une chambre à coucher. Aulneau et Despins. 565 $/mois comprend tous les services. Tél. : 770-4912.
830-

À LOUER : Appartement de 2 chambres à coucher. Entrée privée. Services d'autobus en face. 5 minutes du CUSB et de l'Hôpital. 795 $/mois. Comprend tous les services sauf l'électricité. Tél. : 770-4912.
831-

Nécrologies

Marie Joyal
(née Dandenault)



Marie nous a quittés le 22 août 2009 dans un état de paix et de sérénité absolu. Elle aimait la vie et la vie l'aimait!

Elle laisse dans le deuil ses amours : son cher Johnny, ses deux fils, Martin (Monique) et leur petit Julian; Miguel (Debra) et leurs enfants, Geneviève et Alexandre; sa fille unique, Pier-Andrée (Léo Foucault) et leurs deux enfants, Emanuel et Dominique; ses deux soeurs, Rita (Gérald Lavergne) et Yvette Shaw.

Selon son désir, la dispersion des cendres a eu lieu pour la famille seulement. Nous remercions tous les parents et amis pour leur témoignages de sympathies.

Un merci spécial à Ida et Lefco pour leur grande générosité de coeur à travers cette épreuve.



Gilbert C. Lafond

Entouré de sa famille, Gilbert C. Lafond, âgé de 61 ans, s'est éteint paisiblement le 27 août 2009 à l'Hôpital général Saint-Boniface.

Il laisse pour chérir sa mémoire sa douce épouse, compagne de 37 ans, Marielle (née Papineau), ses filles Brigitte McNeill (Kevin), Lise McKellar (Daren) ainsi que ses précieux petits-enfants Colin et Eric McNeill et Noah et Kaleb McKellar.

Fils aîné de Roger et Athella (née Graveline) Lafond, Gilbert est né le 13 mars 1948 et vécu son enfance à la ferme familiale à Saint-Jean-Baptiste au Manitoba. L'ont précédé, dans l'au-delà, ses parents et sa petite sœur, Simone. Il laisse dans le deuil ses sœurs et frères : Jeannette, Lucille Sabourin (Gilles), Léo (Jeannine), Claudette Norris (Joe), Raymonde Coté (Randy Urbanski) et Richard (Joanne). Il sera toujours présent dans leur mémoire aussi bien que dans celle de leur famille.

Gilbert a déménagé à Winnipeg en 1967. Après avoir exercé plusieurs métiers, il a développé des compétences et la confiance nécessaires pour établir son propre commerce pendant plusieurs années.

En prenant pour épouse Marielle en 1972, Gilbert a agrandi son cercle d'amis et de famille. Se souviendront affectueusement de lui, sa belle-mère Lucie Papineau-Carlson, frères et belles sœurs Gilbert, Jocelyne Horrigan, Richard (Pat), Paul, Monique Lafond (René), Noël (Della), Joanne Niedermayer (Jim), Brigitte Lamoureux (Dale), Jean-Luc, Eugène (Julie) et leur famille respective.

Durant sa vie Gilbert a souvent sous-estimé la grande influence qu'il avait tant auprès des gens de tous les âges. Il a nourri des relations spéciales avec plusieurs amis, cousins, nièces et neveux. Sa joie de vivre et sa personnalité attachante invitaient des échanges tout en partageant une tasse de café. Il adorait des discussions animées sur des sujets variés allant du monde financier aux affaires politiques.

Durant les dix dernières années, Gilbert, à sa semi-retraite, prenait plaisir de se balader en mopède tout en rendant visite à ses amis et sa famille. Voyager était aussi un de ses passe-temps favoris. C'était pour lui un énorme plaisir de faire du « camping » avec sa famille et surtout avec ses quatre petits-fils qui l'adoraient. Les heures de divertissement passées avec ses « gars » le gardaient jeune de cœur. Ces derniers trouvaient toujours une façon de le faire rire. Gilbert était dans tous les sens du mot, un fier Pepé.

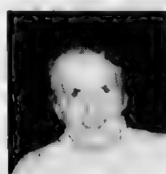
Gilbert a aidé à organiser la rencontre du centenaire de la famille Lafond qui a eu lieu en juillet dernier. Ce grand événement est devenu en sorte, avec la grâce de Dieu, un échange extraordinaire de souvenirs de famille tant récents que ceux du bon vieux temps.

C'est avec détermination et persévérance qu'il a surmonté plusieurs défis durant sa vie. Ces traits de personnalité ont prédominé lors de ses derniers jours avec nous. À sa façon, ses expériences de vie et sa mort continuent à nous guider.

Respectant les souhaits de Gilbert, l'incinération a eu lieu et il n'y a pas eu formellement de service funéraire. Famille et amis se sont rencontrés à une célébration de vie le mardi, 1er septembre dernier à l'hôtel Norwood, afin de se réjouir et partager leurs bons souvenirs.

La famille est très reconnaissante pour les excellents soins prodigués par les médecins, les infirmiers, infirmières de l'Hôpital général Saint-Boniface. Leur grande compassion fut aussi très appréciée. Au lieu de fleurs, ceux qui veulent honorer la mémoire de Gilbert sont invités à faire un don à la Fondation pour la recherche et à l'Hôpital général Saint-Boniface.

Maria Leonie Rivoalen
(née Gérardy) • (Marie)



Marie s'est éteinte paisiblement au Centre Taché, le 30 août 2009, à l'âge de 87 ans.

Elle laisse dans le deuil son mari bien-aimé de 55 ans, Henri, son fils Carl (Wendy Mudry), sa fille Marianne (William Emslie), ses frères et soeurs, Thérèse, Jean, Robert, Adèle, Fernand, Jules, Gabrielle, Angeline, Cécile, Bernadette et Denis, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces et amis. Ses parents, Julien et Celestine Gérardy, son frère Marcel et sa soeur Annette l'ont prédécédées.

Marie est née a Saint-Labre le 15 juillet 1922. Elle a travaillé fort sur la ferme familiale et est devenue le bras droit de sa maman, s'occupant beaucoup de ses jeunes frères et soeurs. Après avoir quitté Saint-Labre elle s'est installée à Saint-Boniface où elle a été employée à l'Hôpital général Saint-Boniface pendant 5 ans. Elle a rencontré son futur mari, Henri Rivoalen, à Saint-Boniface et les deux se sont mariés le 1er mai 1954, à Montréal.

L'heureux couple a vécu à Flin Flon de 1957 a 1969, et ensuite ont acheté une ferme à Saint-Labre, où ils ont demeuré jusqu'en 1998. En 1998, ils ont vendu leur ferme et ont pris leur retraite à Winnipeg. En 2002, Marie est devenue résidente du Centre Taché où elle a passé ses dernières années.

Marie a toujours travaillé très fort sur la ferme et faisait toujours de son mieux. Elle avait un don très spécial avec les enfants. Sa douceur et son savoir-faire devant les petits étaient remarquables. Marie aimait la nature, son jardin, ses fleurs et ses animaux. Elle faisait de la bonne cuisine et a reçu à sa table de nombreux parents et amis au fil des années. Sa douceur et sa gentillesse ont touché le coeur de plusieurs. Tout le monde aimait Marie.

La famille désire remercier le personnel exceptionnel du Centre Taché pour les bons soins prodigués à notre chère Marie. L'attention particulière que vous avez apportée à Marie pendant toutes ces années est très appréciée et ne sera pas oubliée.

La messe des funérailles a été célébrée à la Cathédrale de Saint-Boniface le 3 septembre 2009. Une deuxième messe et l'inhumation suivront à l'Église de Saint- Labre le 19 septembre 2009 à 11 h.

La famille et les amis sont invités à transmettre leurs messages de condoléances sur le site Internet www.desjardins-funeral.ca

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1 888 233-4949.

Chronique

RELIGIEUSE

Mgr Noël Delaquis
Novice, Monastère de Notre-Dame des Prairies

Soyez toujours heureux!

Est-ce qu'il y a des raisons d'être joyeux, d'avoir une certaine joie dans le cœur? Il y a tellement de raisons pour penser le contraire : crise économique, crise mondiale, inquiétudes de toutes sortes, la maladie, les contrariétés de la vie, les ruptures dans les amitiés, dans les foyers, etc...

Pourtant Dieu nous dit de nous réjouir. Il ne nous dicte pas seulement des devoirs à accomplir, des commandements à obéir. Il nous dit de nous réjouir. Est-ce que la Révélation de Dieu qui vient au milieu de nous n'a pas été faite dans un climat, une annonce de joie? L'annonce se fait sous le signe de la joie : « Réjouis-toi, Marie » (Cf. Luc 1,28). Le message se répète aux bergers : « ...je vous annonce une grande joie, qui sera celle pour tout le peuple... » (Luc 2, 11). Le début de la prédication de Jésus est marquée par la joie : « Heureux, vous les pauvres...Heureux, vous qui avez faim maintenant...Heureux vous qui pleurez maintenant... » (cf. Luc 6; 20 ss.). Saint Paul dit sa joie au milieu des nombreuses difficultés de son ministère, qui normalement seraient cause de tristesse, mais il affirme que « nous sommes toujours joyeux » (2 Cor. 6, 10).

Nous pourrions multiplier les citations de la Parole de Dieu qui nous invitent à la joie, à la joie même dans les difficultés, les contrariétés et voire la souffrance. Pourquoi? Parce que la joie est un don de Dieu et elle est plus forte que tout ce qui, dans la vie terrestre et humaine pourrait nous faire croire que la vie n'est qu'une « vallée de larmes ».

Plusieurs personnes de foi – et nous en connaissons tous – nous donnent ce témoignage de joie dans la souffrance continue. La souffrance peut être plus manifeste car elle affecte notre sensibilité; mais au cœur de la vie, il y a cette conviction que Dieu est présent et qu'il est plus fort que tout mal, même de la mort.

Je vous laisse avec une prière d'un pasteur protestant qui unit la joie ou le bonheur – qui n'a rien à faire avec le plaisir comme tel – avec l'esprit de reconnaissance : Savoir dire merci. Les deux sentiments vont de paire.

Seigneur, aujourd'hui je veux te prier pour les gens heureux.

Souvent notre prière monte vers toi pour les malheureux si nombreux. Mais les gens heureux n'ont-ils pas tout autant besoin de toi? Le fait d'être heureux peut leur faire oublier que c'est de toi que vient en définitive le bonheur de vivre. Le fait de jouir de cette bonne vie peut les occuper à tel point qu'ils n'ont plus le temps de venir t'en remercier.

Pour ceux qui s'aiment dans la joie,

pour ceux qu'enfants et petits-enfants réjouissent,

pour ceux dont le travail est occasion de s'épanouir,

pour ceux que leur service des autres rend heureux,

pour ceux auxquels des amitiés solides donnent couleur à la vie,

pour ceux qu'un long parcours a remplis de reconnaissance...

pour tant d'autres sourires échangés,

tant de cris de joie poussés...

Pour et avec tous ceux-là (et évidemment il faut ajouter : celles-là), Seigneur je veux te dire merci!

La clef de cette joie, saint Paul nous la donne en particulier dans sa lettre aux Philippiens : « Réjouissez-vous sans cesse dans le Seigneur, je le dis encore, réjouissez-vous » (Phil. 4, 4). La joie « dans le Seigneur » peut résister à toute épreuve, voire les transformer.

FORT GIBRALTAR

Quand l'histoire revit

L'histoire des premiers colons de la Rivière-rouge prendra vie au Fort Gibraltar, du 11 au 13 septembre.

Paul RUBAN

L'une cache un téléphone portable sous son châle du début du 19e siècle. L'autre porte des bottes à fermeture éclair. Une autre encore avoue garder des plats en Tupperware près du chaudron lorsqu'elle prépare la cuisine.

Mais ces petits détails anachroniques ne nuisent en rien à la passion de ces femmes pour faire revivre l'histoire.

Ces membres de la Société pour l'histoire vivante du Manitoba s'apprêtent à fêter leur quatrième rencontre d'automne annuelle, au Fort Gibraltar. Ils y peindront un portrait de la vie telle qu'elle était vécue par les premiers colons à s'établir sur la rivière Rouge, vers 1815. (1)

Les activités au menu incluent des manœuvres militaires, des compétitions de tirs de mousquets et des tournées du Fort. On y cuisinera à feu ouvert, comme à l'époque de la colonie. Une compétition de dessert est aussi au rendez-vous. « Ça sera particulier, explique Carol Douglas. Tous les ingrédients employés doivent avoir été présents au début du 19e siècle. On y préparera donc des croustades à la rhubarbe, ou du sirop d'érable. Pas de tarte au citron à la meringue, en tous cas! »



photo : Camille Séguy

Carol James, Carol Douglas et Lynne Mitchell.

Des motivations variées

Les membres de la troupe avouent être attirés par la reconstitution historique pour différentes raisons.

« J'aime les choses simples, explique le forgeron, tanneur et charpentier, Ed Douglas. Comme le son d'un rabot sur une planche de bois. Pour moi, c'est un retour à la simplicité. »

Pour Lynne Mitchell, c'est une chance de replonger dans ses racines généalogiques.

Mais la vie d'antan n'était pas toujours évidente. « Si j'ai envie d'une simple tasse de thé, indique Carol James, il me faut trouver le bois, le couper, et préparer le feu. »

Les événements auxquels participent la Société pour l'histoire vivante du Manitoba ne représentent souvent que la pointe de l'iceberg. Des efforts considérables sont déployés en coulisse, pour peaufiner leur passe-temps.

« Nous organisons souvent ce que nous appelons des rencontres de «Train à bagages», explique Carol James. Ce sont des occasions pour nous de nous rencontrer, et d'apprendre différentes habiletés, du tissage aux doigts au tannage de peau de castor. Ou bien on en profite pour coudre nos costumes, ou donner des ateliers sur des chapeaux haut-de-forme. »

L'investissement en temps et en argent varie en fonction de chacun. « Certains des plus enthousiastes voyagent jusqu'au Fort William pour assister à des reconstitutions, dit Lynne Mitchell. Certains n'ont qu'un costume. Puis il y a des gens comme moi, qui en ont onze! »

Le choix de l'époque que les membres de la troupe choisissent d'endosser découle souvent du passé du lieu où ils vivent. « Il y a un attachement au lieu, explique Carol Douglas. On pourrait reconstituer l'époque romaine, mais ça ne serait pas évident sur les plaines du Manitoba. »

(1) Les 11, 12 et 13 septembre au Fort Gibraltar, dans le Parc Whittier à Saint-Boniface. Entrée gratuite. Événements spéciaux le samedi, de midi à 17 h. Pour plus de renseignements, contacter ceilidh32@hotmail.com ou visiter www.manitobalivingshistory.com

JEUNESSE

Françoise Therrien Vrignon à la FJCF

Françoise Therrien Vrignon représentera le Manitoba au conseil d'administration de la Fédération de la jeunesse canadienne-française.

Paul RUBAN

La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) a présenté son nouveau conseil d'administration, lors de sa 35e Assemblée générale annuelle (AGA) à Moncton, les 11 et 12 août derniers.

Françoise Therrien Vrignon, 21 ans, y représente le Manitoba.

Il y aura désormais deux présences provinciales à la FJCF, puisque son président, Jean-Michel Beaudry, 20 ans, est lui aussi manitobain.



photo : Paul Ruban

Françoise Therrien Vrignon.

La présidente du Conseil jeunesse provincial (CJP) se dit heureuse de pouvoir œuvrer au sein de ce « grand frère national ».

« La FJCF est formidable, parce que c'est un grand réseau, explique Françoise Therrien Vrignon. On se rend compte que les problèmes qu'ont les jeunes francophones du Manitoba sont les mêmes qu'ailleurs au pays. Et j'ai la chance, tout à coup, de rencontrer des gens de partout. »

La jeune femme à l'énergie pétillante décrit avec émotion sa première visite aux Maritimes à l'occasion de l'AGA. Elle en a profité pour assister au Grand Tintamarre de Caraquet. « C'était comme le soir du boulevard au Festival du Voyageur, mais en plus grand! », dit-elle.

Cette nouvelle étape est une évolution naturelle pour la Saint-Bonifacienne, qui s'implique dans des conseils étudiants depuis la 8e année.

Étudiante en histoire au collège universitaire de Saint-Boniface, elle est présidente du CJP depuis septembre 2008.

« J'aime vraiment ça, dit-elle, en décrivant son expérience à la tête du conseil. Il y a une vraie dynamique entre ses membres, c'est un vrai travail d'équipe. Il n'y a pas une seule chose que j'ai accomplie seule. Ça a été une année mouvementée, et même si les jeunes du CJP ne se font pas toujours prendre au sérieux, ce sont des jeunes avec pleins d'idées. On veut travailler davantage avec les nouveaux arrivants de 18 à 25 ans, par exemple. C'est un nouveau dossier important. Il y a toute une clientèle qu'on ne touche pas. »

COLLÈGE LOUIS-RIEL

Pas des uniformes

La nouvelle a surpris les parents d'élèves du Collège Louis-Riel (CLR). Le bulletin de nouvelles de l'établissement scolaire, envoyé aux familles chaque début d'année, indique que « suite à la demande et à un sondage initié par les élèves » l'an dernier, le CLR a « décidé d'offrir des vêtements à caractère d'école ».

« Nous avons remarqué que les élèves portaient souvent les vêtements de leur école élémentaire, explique le directeur du CLR, Marcel Matte. Il était temps qu'ils portent les couleurs du Collège. »

En plus des équipements de sport qui leur sont proposés tous les ans, les élèves pourront s'ils le veulent se procurer un pantalon, une veste, une chemise, un chandail et une jupe à l'effigie du CLR.

« C'est aussi une manière de promouvoir l'identité du Collège Louis-Riel et la francophonie », continue Marcel Matte.

Il ne s'agit donc pas d'un uniforme pour l'école. « Je suis clairement contre les uniformes », affirme le directeur.

Les élèves, quant à eux, attendent la rentrée pour décider s'ils feront l'acquisition de ces nouvelles tenues. « Si on peut les assortir avec tout, pourquoi pas », confie l'élève de 10e année qui a initié le sondage sur le port de l'uniforme, Martine Laurencelle. « Mais s'ils sont ridicules ou ne répondent pas à ce que les élèves attendaient, je ne pense pas que cela marchera. »

Cependant, ce n'est peut-être pas, selon elle, la meilleure façon de répondre au problème de l'habillement au CLR. « L'an passé, ils n'ont pas arrêté de bannir certaines tenues, comme les bandanas par exemple explique-t-elle. Je crois que s'ils continuent comme cela, ils ont plus de chances d'agacer les élèves.

« S'ils avaient choisi de nous faire porter l'uniforme cela aurait peut-être simplifié les choses, continue-t-elle, même si cela aurait posé d'autres problèmes. »

Le débat est loin d'être terminé parmi les élèves qui découvrent cette semaine quels nouveaux vêtements leur sont proposés.

M. R.

Voyage

Sur la route du Népal

Sara Fournier, 18 ans, est partie, le 2 septembre pour Katmandou au Népal. Elle va y passer deux mois comme bénévole dans un orphelinat.

Manon RESCAN

Sara Fournier vient d'obtenir son diplôme secondaire. « Je n'avais pas envie de retourner à l'école tout de suite », explique-t-elle. Cette jeune femme très active dans la communauté, notamment auprès du Conseil jeunesse provincial, a donc décidé de partir à l'étranger avant de commencer ses études universitaires.

« Mon séjour de deux semaines au Rwanda, organisé avec le Collège Louis-Riel, m'a donné le goût du voyage, raconte-t-elle. J'avais déjà vu l'Europe et l'Afrique. Cette fois, j'ai eu envie de partir en Asie. »

Le programme international *Volonteer Abroad* offre de nombreuses opportunités de bénévolat à l'étranger.

« Après avoir vérifié l'emplacement du Népal, je me suis décidée à partir », explique Sara. Un orphelinat pour enfants de 0 à 9 ans accueille des bénévoles comme elle toute l'année.

« Je garde un très bon souvenir du contact avec les enfants rwandais, continue la jeune fille. La relation était très simple et je me suis tout de suite attachée à eux. Cela m'a beaucoup plu. »

Un voyage qui se paye

Pour financer un tel voyage, Sara s'est retroussée les manches. « J'ai travaillé tout l'été au Fort Gibraltar et j'ai aussi travaillé dans un restaurant », explique-t-elle. La bourse de 500 $ attribuée par Pluri-elles, dans le cadre du fonds « Mon rêve », l'a aussi aidée à partir.

« Voilà, plaisante Sara, maintenant je n'ai plus d'argent, mais, au moins, je pars au Népal! »

Avant de partir, la jeune fille était confiante. « Pour le moment, j'ai davantage hâte que peur, disait-elle. La seule chose qui m'inquiète est la question de la langue : a priori, peu de personnes parlent anglais là-bas. Mais après tout, concédait-elle, au Rwanda aussi, tout passait par des gestes et nous sommes parvenus à nous comprendre! »



photo : Manon Rescan

Sara Fournier va travailler pendant deux mois dans un orphelinat au Népal.

La première semaine au Népal sera consacrée à la découverte du pays. « Nous aurons quelques cours sur la culture du Népal et apprendrons un peu la langue », explique-t-elle.

Elle rentrera en novembre pour assister à une nouvelle session parlementaire, commencer ses études et, peut-être, préparer de nouveaux voyages. « J'ai très envie de retourner au Rwanda. Mais beaucoup de destinations me font rêver. Le Pérou, l'Amérique latine, je crois que j'aimerais tout visiter, rêve-t-elle. Mais encore une fois, il faudra le financer! »

Loi sur le droit d'auteur

Qu'en pensent les Canadiens

Hélène Boulay (APF)

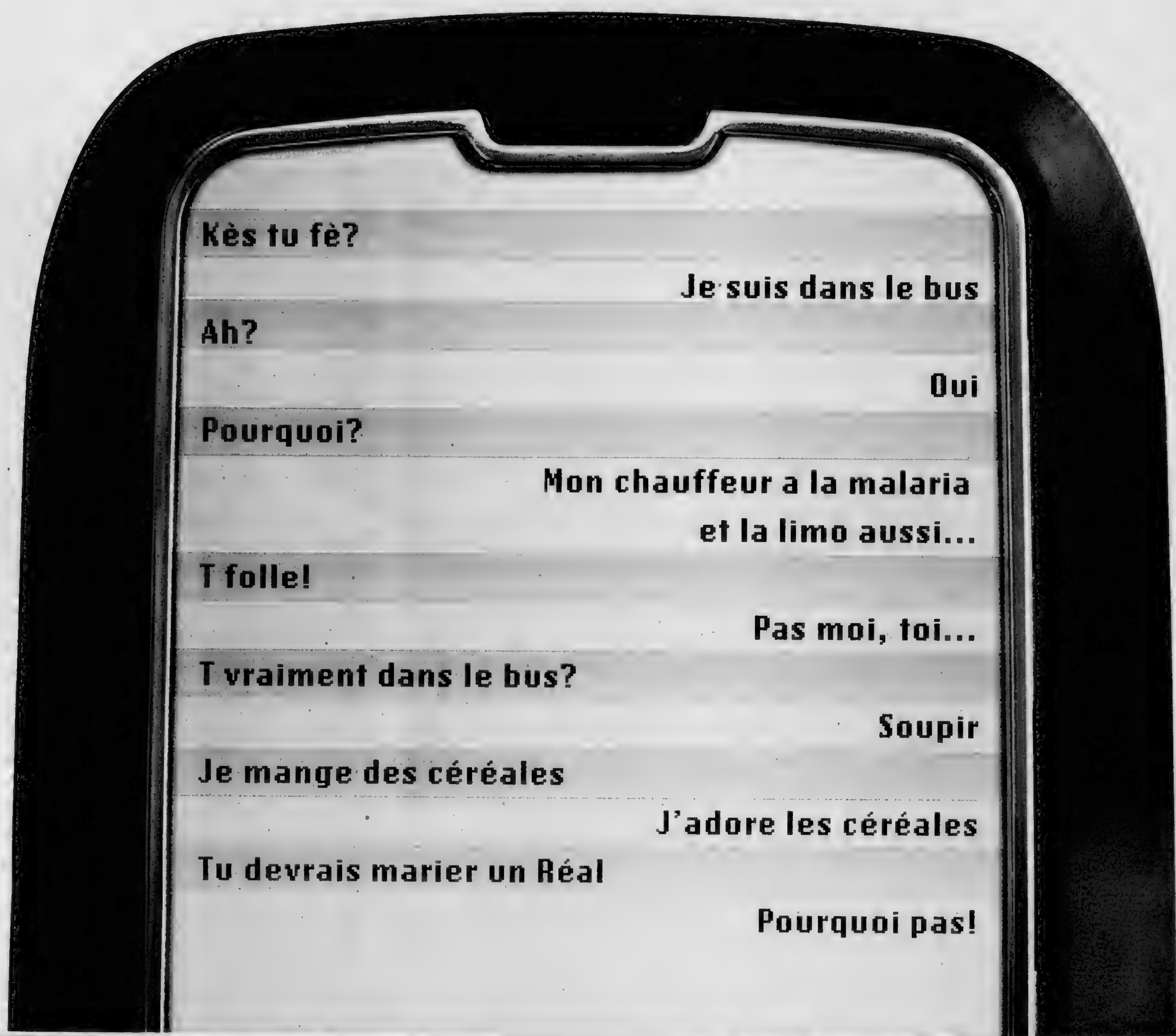
Le gouvernement fédéral mène des consultations jusqu' au 13 septembre pour connaître le point de vue des Canadiens au sujet de modifications possibles à la Loi sur le droit d'auteur.

Les citoyens qui désirent partager leurs idées, leurs suggestions ou leurs opinions peuvent notamment le faire par Internet.

La Loi sur le droit d'auteur pourrait être modernisée pour tenir compte de l'effet des nouvelles technologies et d'Internet. La loi se rapporte aux livres, aux sites web, aux films, à la musique, aux jeux vidéo ainsi qu'aux programmes informatiques.

Le milieu universitaire canadien appuie l'idée d'apporter des modifications à la loi, dans la mesure ou la nouvelle loi permettra aux professeurs d'utiliser des ressources en ligne dans le cadre de leur enseignement.

Deux projets de loi ont été présentés dans le passé afin de moderniser la Loi sur le droit d'auteur, mais aucun n'a été adopté. Un autre projet de loi pourrait être déposé devant la Chambre des communes en septembre.



MTS®



Avec la messagerie texte illimitée, vous ne saurez plus quoi dire.

OffreTexte pour les étudiants

- Messagerie texte illimitée (messages entrants et sortants)
- 200 minutes les jours de semaine
- Service Mobile Web illimité
- Appels illimités le soir après 17 h et la fin de semaine
- Avoir une carte d'étudiant valide



*L'offre s'adresse aux étudiants détenant une carte d'étudiant valide. Offert avec un contrat d'au moins 24 mois. Des frais … de 14,99 $ s'appliquent aux clients qui optent pour un forfait de MTS (services groupés). Visiter le site mts.ca/mtsbundles pour en savoir plus et connaître les modalités. Les tarifs du plan d'appel ne reflètent que les frais fixes d'accès mensuels. L'abonné est responsable … notamment le temps d'antenne, l'accès, les frais d'activation d'un appareil, les frais d'accès au système (8,95 $/mois), les frais d'accès au service d'urgence E911 et au service de transmission de messages, les interurbains, l'itinérance, les fonctions d'appel, le service … frais de service et d'administration. Messagerie texte illimitée applicable au Canada et aux É.-U. seulement. Les minutes en semaine incluses ne s'appliquent qu'aux appels téléphoniques. **Contrat d'au moins 36 mois et plan d'appel de 19,99 $. Le dessin-marque MTS … marque déposée de Manitoba Telecom Services Inc., utilisée en vertu d'une licence.



40e anniversaire

Loi sur les langues officielles

La Loi qui nous a donné des ailes



Archives La Liberté

Rencontre de la Société franco-manitobaine en 1983 : les 20 ans qui ont suivi l'adoption de la Loi sur les langues officielles ont donné lieu à une série d'événements, de luttes et de changements qui ont mobilisé les forces de la communauté et définissent en bonne partie ce qu'elle est aujourd'hui.

Partout au pays, on célèbre son 40e anniversaire ces jours-ci.
La ***Loi sur les langues officielles*** a donné des ailes au fait français partout au Canada.
Tout à coup, notre langue occupait une place légitime dans l'espace public,
et pas seulement au cœur de nos foyers. Tout à coup, les bureaux du gouvernement fédéral
ont eu la responsabilité de nous servir dans notre langue. Assurer la vitalité des francophones était
aussi une responsabilité collective, et un devoir de l'État. La Loi n'était pas parfaite et ne l'est toujours pas,
mais son adoption en 1969 a donné une impulsion et permis une multitude de changements,
pour favoriser l'émergence d'un pays davantage bilingue, où les francophones ont droit de cité.

À lire dans ce cahier : comment la *Loi sur les langues officielles*
est devenue un outil au service de la francophonie.

LANGUES OFFICIELLES

Un modèle canadien?

Camille SÉGUY

Le Congrès annuel de l'Association du barreau canadien (ABC) s'est déroulé à Dublin, en Irlande, du 16 au 18 août. Des membres du barreau irlandais étaient invités à participer.

« On a eu une mini-conférence comparative sur la question des droits linguistiques au Pays de Galles, en Écosse, en Irlande et au Canada, raconte Rénald Rémillard. On a comparé nos modèles de promotion linguistique, nos défis et nos solutions. Cette question est d'actualité ailleurs qu'au Canada. »

Il note que le modèle canadien est plus proche du modèle irlandais que des deux autres, car la langue irlandaise (ou le gaélique d'Irlande) y est plus activement promue. Toutefois, le contexte est différent, comme le sont les raisons de préserver la langue minoritaire.

« Promouvoir le gaélique en Irlande est une question d'identité symbolique, explique Rénald Rémillard. Ce n'est pas pour en faire une langue de tous les jours. Mais au Canada, la communauté francophone est puissante. On veut que le français ait un statut égal à l'anglais. »

Le Canada comme modèle

À la lumière du congrès, le modèle canadien semble avoir une certaine avance sur la plupart des modèles européens.

« Les politiques linguistiques en Europe ont souvent pour objectif d'apaiser des tensions, souligne Rénald Rémillard. C'était le cas dans les années 1960 au Canada, face à la montée du nationalisme québécois.

« Mais on a dépassé ce stade maintenant, poursuit-il. Notre politique linguistique nous sert avant tout à valoriser et protéger la minorité, pas à réconcilier la majorité et la minorité. »

Un autre atout du modèle canadien est son expertise. « Notre expertise juridique a intéressé l'Irlande, constate Rénald Rémillard. Beaucoup de questions qui se posent là-bas ont déjà été traitées au Canada. On a donc pour eux des pistes intéressantes, à adapter à leur situation. »

L'affaire Forest de 1976, au Manitoba, a intéressé le barreau irlandais.

« Georges Forest a contesté la validité d'une contravention rédigée en anglais, et la Cour a établi que les lois rédigées seulement en anglais sont anticonstitutionnelles et doivent être traduites, rappelle Rénald Rémillard.

« L'Irlande est aujourd'hui dans une situation semblable. Beaucoup de règlements n'ont été rédigés qu'en anglais depuis 20 ans, et le cas est actuellement devant la Cour, signale-t-il. C'est intéressant de voir que nos décisions au Manitoba sont plaidées par les avocats irlandais! »

Des idées à prendre

Rénald Rémillard remarque toutefois que le Canada a aussi à apprendre du modèle linguistique irlandais.

Contrairement au Canada, l'Irlande a par exemple su résoudre la question du bilinguisme à la Cour suprême : tous les juges doivent être capables de s'exprimer dans les deux langues.

« Le Canada aurait à apprendre du débat qui a eu lieu à ce sujet en Irlande », note Rénald Rémillard.

La plus grande faiblesse du Canada qu'il a identifiée en comparant avec le modèle irlandais, c'est dit-il « l'absence de buts en termes quantitatifs. Ça permettrait de mesurer les progrès réellement accomplis ».

L'Irlande a en effet un plan d'action pour promouvoir le gaélique jusqu'en 2020, avec des cibles précises en termes de nombre de locuteurs et des initiatives concrètes.

« Identifier les objectifs à atteindre permettrait aussi de clarifier la vraie raison d'être de la *Loi sur les langues officielles*, conclut Rénald Rémillard. Est-ce d'abord pour donner partout des services en français? Pour apaiser des conflits? Ou pour promouvoir le bilinguisme? »

Le juriste Rénald Rémillard a pu apprécier les points communs et les différences entre les modèles linguistiques canadien et irlandais.


Archives La Liberté
Rénald Rémillard.



HISTORIQUE

Plus qu'un symbole

Adoptée en 1969, la *Loi sur les langues officielles* a contribué à façonner la communauté franco-manitobaine, hier et aujourd'hui.

Daniel BAHUAUD

« *La Loi sur les langues officielles* a eu un impact énorme sur la francophonie manitobaine, affirme l'historienne Jacqueline Blay. En établissant que les citoyens ont le droit de recevoir des services en français des administrations fédérales, des sociétés de la Couronne et des tribunaux fédéraux, elle a rappelé que les francophones étaient des citoyens à part entière, dignes de respect. »

Adoptée par le Parlement le 7 septembre 1969, l'impact de la nouvelle loi a été presque immédiat. « Du jour au lendemain, le français n'était plus un handicap, rappelle Jacqueline Blay. Il était devenu légitime et essentiel dans de nombreux bureaux fédéraux. À l'époque, peu de francophones se sentaient à l'aise de travailler en français. La Loi a contribué à notre estime de soi collectif, tout en rapportant un bon chèque de paie! »

Le 6 décembre 1969, le premier ministre du Manitoba, Edward Schreyer, a annoncé à la Société franco-manitobaine (SFM) qu'il allait faire du français une langue d'enseignement, grâce à la Loi 113. Il a aussi annoncé la création d'un institut pédagogique francophone, situé au Collège universitaire de Saint-Boniface. Edward Schreyer a aussi garanti du financement pour la construction d'un nouveau Centre culturel franco-manitobain (CCFM).

« La *Loi sur les langues officielles* a mis en place la structure qui a assuré une plus grande présence du français dans les bureaux gouvernementaux, mais aussi dans nos écoles et nos salles de concert, rappelle le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher. En plus d'avoir reconnu la valeur symbolique de la loi fédérale, Ed Schreyer avait compris qu'elle pouvait légitimer la mise sur pied, par la Province, de projets répondant aux besoins des francophones. »

Un climat favorable

« La Loi a aussi permis aux anglophones d'évoluer face au bilinguisme, mentionne Jacqueline Blay. La montée en flèche des inscriptions aux écoles d'immersion, à partir de 1975, a favorisé le dialogue entre les francophones et la majorité anglophone. »

Ce dialogue culturel et politique a permis à la SFM de devenir un partenaire important du fédéral et de la Province dans la réalisation de plusieurs projets, en éducation, développement économique, santé, immigration, culture, etc..

« Nous avons de bonnes relations avec le Commissariat aux langues officielles (CLO) et ses commissaires, souligne Daniel Boucher. Parfois nos priorités ont été différentes, mais la relation est toujours bonne. Nous avons les mêmes objectifs. Les clauses de la Loi nous permettent d'avoir des services et des programmes qui assurent notre continuité. Sans cet encadrement, il serait difficile de revendiquer et d'obtenir des résultats. »

Des amendements utiles

Mais beaucoup des changements découlant de la Loi ont eu lieu graduellement, à la grande frustration des francophones. « Parfois, ça lambine », admet l'ancien représentant du Commissaire aux langues officielles pour le Manitoba et la Saskatchewan, Gérard Gagnon. Le gouvernement a mis un an pour nommer le premier commissaire, Keith Spicer. Le Manitoba et la Saskatchewan n'ont eu un représentant du CLO qu'à partir de 1978. « Il fallait refaire la culture gouvernementale pour en arriver au point où le réflexe de l'affichage bilingue va de soi. Ça a pris une génération! », rappelle Gérard Gagnon.


Archives La Liberté

Keith Spicer, alors commissaire aux langues officielles, en visite au Festival du Voyageur.

« La loi de 1969 était assez vague dans l'expression de notions comme celles des services offerts, de l'offre active des services et de la promotion des langues officielles. Tout cela était plutôt nébuleux. »

La *Loi sur les langues officielles* sera amendée pour la première fois en 1988, pour y inscrire - dans la partie VII - le principe de promotion. Le gouvernement fédéral devait dès lors prendre des mesures positives pour favoriser le développement et l'épanouissement des minorités linguistiques, et la promotion de la pleine reconnaissance de l'usage des langues officielles.

« La partie VII nous a été utile dans notre lutte pour la gestion scolaire, qui a conduit à la création de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) », fait remarquer l'ancien président de la Fédération provinciale des comités de parents et de la Commission nationale des parents francophones, Raymond Poirier. « Nous nous sommes évidemment fiés sur la Charte des droits. Mais la partie VII est devenue notre cheval de bataille parce que le fédéral avait le mandat de promouvoir le but ultime de nos revendications. »

À titre de représentant du CLO, Gérard Gagnon a participé aux rencontres qui ont eu lieu dans plusieurs communautés pour sensibiliser les parents aux lacunes de la loi scolaire et à la valeur de la gestion scolaire. « Grâce à la partie VII, on pouvait maintenant aider, explique-t-il. En plus d'être ombudsman, on était devenu un interlocuteur, avec la communauté, dans son dialogue avec la Province. »

Invoquer la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* a permis à la communauté francophone de faire des gains dans d'autres secteurs, comme celui du développement économique. Mais dans bien des cas, les dossiers clés, comme l'éducation, relèvent de la Province. La solution, pour un gouvernement fédéral engagé à promouvoir le français, a été de multiplier les partenariats entre les différents paliers de gouvernement. Ainsi, la DSFM, le CUSB, le CCFM et même le Secrétariat aux affaires francophones du Manitoba reçoivent un appui du fédéral.

« Mais ça n'a jamais été facile, déclare Raymond Poirier. Dans nos luttes, les ministères, tant fédéraux que provinciaux, trouvaient des façons de contourner la loi en toute impunité, puisqu'à l'époque, elle n'avait pas encore de dents. »

En 2005, un deuxième amendement à la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*, a permis de lui donner une véritable force de frappe. Si le gouvernement enfreint la loi, il peut maintenant être poursuivi, puisque la Loi prévoit désormais la possibilité de recours judiciaires.

Pour Gérard Gagnon, « face au bilinguisme, les francophones dépendent moins de la bonne volonté des gouvernements que dans le passé. La communauté a clairement bénéficié de la Loi. Elle a favorisé la mise en place d'institutions qui contribuent à l'épanouissement des francophones. Mais ils sont toujours des parents pauvres quand il s'agit de financement, surtout dans le domaine culturel. Il faut continuer à revendiquer et ne pas lâcher. »

VIE COMMUNAUTAIRE

Une communauté structurée

La *Loi sur les langues officielles* a donné un coup de pouce aux organismes franco-manitobains. Si la plupart ont été créés après l'entrée en vigueur de la loi de 1969, les fondements de la communauté existaient bien avant.

Manon RESCAN

Le 100 Nons, le Cercle Molière, les Éducateurs et Éducatrices francophones du Manitoba et l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge existaient avant l'adoption de la *Loi sur les langues officielles*.

La Société franco-manitobaine (SFM) a été créée en décembre 1968, alors que la Loi n'était encore qu'un projet.

« L'objectif était de restructurer l'Association d'éducation des Canadiens Français du Manitoba (AECFM). On a voulu en faire un organisme qui défendrait la francophonie de manière plus agressive et englobante », raconte le deuxième président de la SFM, Étienne Gaboury.

Presque un an avant l'adoption de la Loi, les changements étaient déjà en marche au sein de la communauté.

« Il s'agit d'une concordance assez extraordinaire qui s'explique par la situation historique, explique Étienne Gaboury. La Révolution tranquille au Québec faisait des émules dans le reste du Canada français. Il était temps que le premier ministre agisse avant que le mouvement ne devienne plus violent. »

L'AECFM, en devenant la SFM, a élargi son domaine d'action.

« Il s'agissait de toucher toutes les dimensions de la vie en français, en s'occupant aussi de la culture et de l'économie, par exemple. »

À partir de 1968, « la SFM avait tous les dossiers en main, explique l'historienne Jacqueline Blay. Elle s'était donnée pour mission de rassembler tous les groupes d'activités en français ».

Le Cercle Molière, le regroupement des éducateurs ou encore celui des parents étaient alors les pièces d'un puzzle que la SFM voulait assembler.

S'organiser pour exister

En regroupant les diverses associations francophones sous une même structure, la SFM a facilité la mise en œuvre de la future loi de 1969.

Pour Jacqueline Blay, « à partir du moment où il a été possible de faire valoir le bilinguisme, la communauté a pu se structurer dans tous les domaines. C'est comme cela que la SFM a fait des petits, ajoute l'historienne. Et tout ce qui existait déjà a ainsi reçu un bon coup de pouce. »

« La SFM s'est constituée en différents directorats, se souvient Étienne Gaboury. Il y avait un directorat pour la culture, l'éducation et l'économie. »

Dans les années 1970 et 1980 ont fleuri les organismes tels que Pluri-elles, le Centre culturel franco-manitobain, le Conseil jeunesse provincial, la Fédération provinciale des comités de parents et le Festival du Voyageur.

« La loi de 1969 a été un tremplin pour la création de Pluri-elles, explique la directrice adjointe de l'organisme, Saadia Saadane. Il fallait mettre sur pied un organisme qui allait offrir des services en français aux victimes de violence. »

En effet, les organismes francophones pouvaient dès l'adoption de cette Loi demander des subventions qui allaient leur permettre de s'épanouir.

« Le budget du 100 Nons a été multiplié par plus de cinq dans les années 1970 », raconte le directeur général du 100 Nons, Aimé Boisjoli.

Avec le temps, les organismes ont pris leur indépendance par rapport à la SFM. « Ils sont devenus autonomes une fois qu'ils avaient les ailes pour voler », observe Jacqueline Blay.

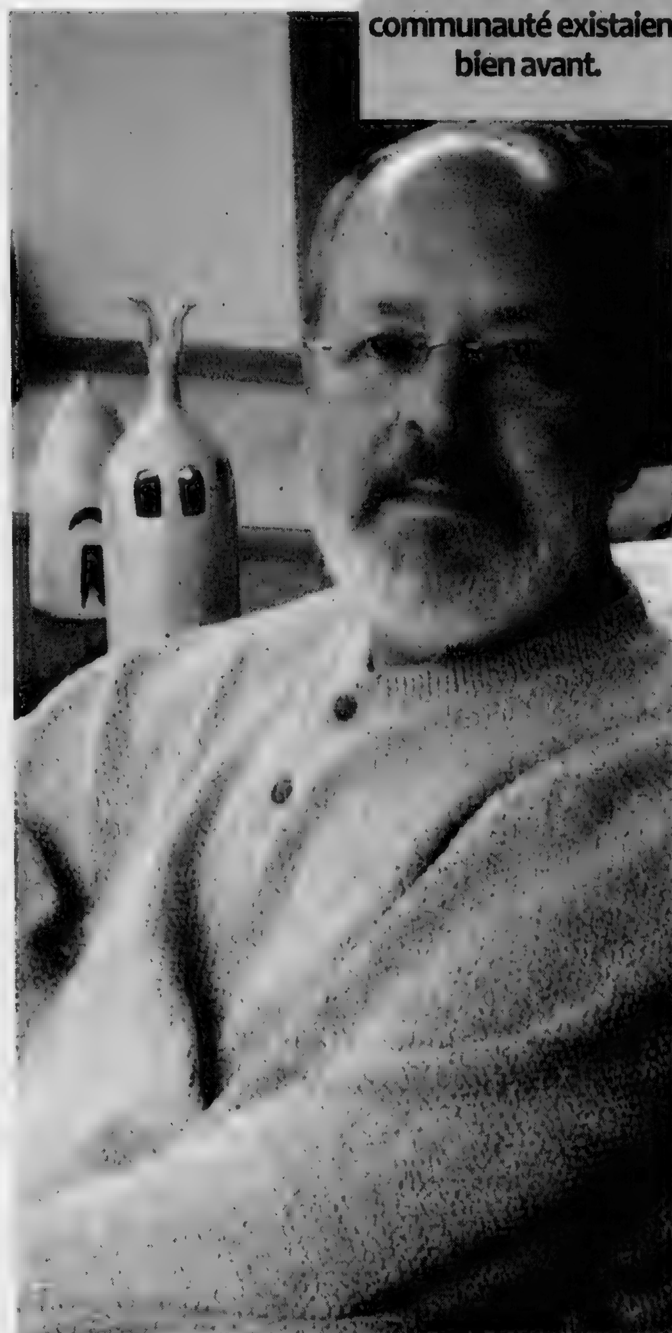


photo : Manon Rescan

Étienne Gaboury, président de la SFM entre 1969 et 1970 a été au cœur des transformations de la communauté à la suite de l'adoption de la *Loi sur les langues officielles*.

Un combat après l'autre

Même si des organismes culturels et des services en français ont vu le jour, « un des combats majeurs de la communauté est longtemps resté l'éducation en français », explique Jacqueline Blay.

« *La Charte des droits et des libertés* adoptée dans la continuité de la *Loi sur les langues officielles* nous donnait des droits qu'il fallait faire appliquer, raconte Denis Ferré, directeur général de la Division Scolaire franco-manitobaine (DSFM). Des années de lutte acharnée ont suivi pour avoir le gestion des écoles françaises. »

« En 1994, la création de la DSFM a mis fin à ce combat, ajoute Jacqueline Blay. » Les énergies ont alors pu se concentrer sur d'autres projets.

En 1996, le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba a été créé. Et pour Étienne Gaboury, ça a été un tournant pour la communauté.

« À ce moment-là, on a tourné une page. On n'était plus des petits Canadiens français, mais on a profité de la valeur ajoutée de notre langue pour prendre place dans le commerce international. »



Au Manitoba

Une approche différente

Au Manitoba, la mise en place de services gouvernementaux en français est née d'une vision différente, mais complémentaire, de celle préconisée par la *Loi sur les langues officielles* du Canada.

Daniel BAHUAUD

Le Manitoba a banni le français de l'assemblée législative et de ses tribunaux en 1890. La Province n'a fait marche arrière qu'à la suite des affaires Forest et Bilodeau, et après de longues luttes politiques. Mais plutôt que d'enchâsser le bilinguisme officiel dans sa constitution ou dans sa charte des droits, la Province s'est dotée d'une politique des services en langue française et offre des services en français dans les régions à forte concentration francophone.

« La nécessité politique a dicté notre approche », affirme Gérard Lécuyer. Ancien ministre provincial de l'Environnement, du Travail et des Services en français pour le gouvernement néo-démocrate de Howard Pawley, il explique : « À elle seule, la *Loi sur les langues officielles* n'a pas obligé la Province à agir en faveur des francophones. Mais elle a donné un son de cloche. Un son que la Cour suprême a fait retentir davantage à plusieurs reprises. Des principes inviolables étaient en jeu. Avant d'être défait en 1988, notre gouvernement a tenté à plusieurs reprises, et malgré une opposition farouche, de reconnaître de façons légale et officielle les services en français. On voulait arriver à une entente avec la communauté francophone, sans être obligés de traduire toutes les lois provinciales depuis la création du Manitoba! » (1)

Au cours des années 1990, et alors que ses relations avec la francophonie menaçaient de se dégrader, le gouvernement conservateur de Gary Filmon a pris le dossier en main. Le juge Richard Chartier a reçu le mandat d'examiner les services en français. Les recommandations du rapport Chartier ont permis à la Province de revoir comment elle offrait les services, et à adopter une position complémentaire à la loi fédérale.

« Plutôt que d'aller vers le bilinguisme officiel comme dans le cas de la loi fédérale, raconte le juge Chartier, j'ai préconisé la création de zones désignées bilingues où les services en français seraient réels et normaux, au même niveau que ceux en anglais. Je pensais à des zones où il était possible de travailler en français, un peu comme l'avait conseillé la Commission Laurendeau-Dunton qui avait précédé la *Loi sur les langues officielles.*

« Ce bilinguisme pratique vient appuyer les gestes souvent symboliques de la loi fédérale, poursuit-il. Pour qu'une langue puisse subsister et fleurir, elle doit être utilisée partout – dans les écoles, au travail, dans nos médias, etc. – et pas seulement sur nos passeports et nos timbres-postes. De plus, j'estime que la loi fédérale peut créer des tensions. Avec les zones désignées bilingues, il y a peu d'animosité. La plupart des gens comprennent que dans ces zones, les francophones doivent avoir droit à leurs services et à des institutions bilingues.

« Cela étant dit, les deux approches sont essentielles, conclut-il. La loi fédérale a créé un esprit d'ouverture. Elle est nécessaire pour l'unité nationale. Dans la vie de tous les jours, il faut que les services provinciaux et municipaux – les écoles, les hôpitaux, les bibliothèques et les piscines – offrent quelque chose de plus concret. Le fédéral reconnaît cette réalité. Depuis les amendements de 1988 et de 2005 à la *Loi sur les langues officielles*, il y a eu davantage de partenariats entre les différents niveaux de gouvernement pour améliorer les services. »

(1) Référence au jugement de la Cour suprême dans l'affaire Forest, qui a invalidé toutes les lois unilingues adoptées par la Province du Manitoba. La question a été résolue par une entente entre la Province et la SFM, qui a permis de mettre en place une politique de services en langue française.


Archives La Liberté
Gary Filmon, alors premier ministre du gouvernement.



DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ

Les défis de 2009

Fief du Parti libéral pendant plusieurs années, Saint-Boniface a changé de couleur lors des dernières élections fédérales, en optant pour la candidate conservatrice. Quel bilan les organismes de la communauté francophone font-ils de la dernière année?

Patricia BITU TSHIKUDI

« En ce qui concerne notre entente de collaboration avec Patrimoine canadien, il n'y a pas eu de changement dans le financement des organismes francophones, dit le président-directeur général de la Société franco-manitobaine (SFM), Daniel Boucher. Pour l'instant, c'est le statu quo. »

Au Cercle Molière, Irène Mahé dit ne pas avoir noté de grands changements depuis l'entrée en poste de la nouvelle députée de Saint-Boniface, Shelly Glover.

« Nous avons souvent rencontré Shelly Glover, elle s'est montrée très ouverte et très réceptive à nos demandes, dit Irène Mahé, En tant que directrice du Théâtre du Grand Cercle, je n'ai pas constaté de changement qui vienne affecter notre capacité de faire ce que nous faisons d'habitude. »

Administratrice du Cercle Molière, Aline Campagne fait le même constat.

« On n'a pas reçu plus d'argent du gouvernement fédéral, du Conseil des arts ou de Patrimoine canadien, dit-elle. Ce qu'il y a eu en plus, ce sont les possibilités d'accéder à de nouveaux financements. À part ça, les choses ne bougent pas plus vite qu'avant l'arrivée des conservateurs.

« Depuis que Shelly Glover est notre députée, on souligne davantage l'engagement du gouvernement envers les arts dans les médias. On accorde plus de visibilité aux annonces faites, mais les montants n'ont pas changé. On aurait pu avoir une augmentation des fonds pour refléter le coût de la vie. Si on n'en a pas, pour moi, c'est un recul », dit Aline Campagne.

Lourdeur bureaucratique

Dans le secteur du développement économique et communautaire, le directeur général du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Louis Allain, estime que malgré des fonds investis et un engagement des politiciens envers les minorités francophones, les organismes locaux restent confrontés à une machine administrative qui ne permet pas de rencontrer à temps les besoins des communautés.

« Le défi des organismes, c'est de trouver des ministères avec qui faire affaire pour offrir les services dans les communautés, Louis Allain. Il faut faire quelque chose par rapport aux délais. Les ministères ont de la difficulté à livrer la marchandise à temps pour assurer la vitalité des communautés. »

Il estime impératif « d'établir une vision claire des changements à apporter dans la gestion des ressources, afin de mieux respecter les articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles* ».

Ces articles 41 et 42 stipulent que le gouvernement fédéral, ainsi que le ministre du Patrimoine canadien, doivent promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne, ainsi que favoriser l'épanouissement des communautés francophones et anglophones vivant en situation minoritaire partout au pays.

« Mais les retards de financement causent de gros dégâts dans la communauté et dans les organismes qui sont à son service », estime Louis Allain. L'argent est pourtant prévu, puisque le gouvernement fédéral s'engage à consacrer 1,1 milliard $ aux langues officielles dans sa *Feuille de route pour la dualité linguistique*. « Le problème, c'est que cet argent est un peu perdu dans les méandres de la fonction publique », croit Louis Allain.

Manque de ressources humaines

La recherche de financement est le nouveau casse-tête, alors que les exigences bureaucratiques des ministères découragent des organismes qui manquent déjà de ressources humaines, et qui donc préféreraient que leurs employés consacrent moins de temps à préparer et administrer des demandes de subvention, et plus de temps à réaliser les projets sur le terrain. Leur personnel en ayant déjà plein les bras, il est difficile pour les groupes d'en faire davantage même si les besoins sont là.

« Il est déjà difficile d'aller chercher les fonds nécessaires pour assurer la prestation de services de base, résume Louis Allain. On peut donc presque mettre une croix sur les projets spéciaux. »

Aline Campagne constate aussi que les exigences bureaucratiques ont augmenté depuis un an. « Quand on est une petite équipe et qu'on doit faire plus d'efforts pour obtenir le même montant d'argent, c'est frustrant, dit-elle.

« C'est toute une industrie qui est sur le qui-vive à cause de la bureaucratie. Nous sommes tout le temps obligés de revendiquer notre existence. Nous devons à chaque fois recommencer à zéro, expliquer qui nous sommes et pourquoi nous avons besoin des fonds. Ça affecte notre programmation au théâtre. »

Pour Daniel Boucher, le financement des organismes « est le nerf de la guerre ».

« On aimerait avoir plus de financement depuis longtemps, affirme le PDG de la SFM. Nous avons beaucoup de besoins, mais peu de ressources. Nous travaillons très fort pour nous assurer que le gouvernement comprend que nos communautés vivent des changements. En immigration, par exemple, il y a beaucoup à faire dans ce secteur. »

Efforts et solutions

Le bilan des dernières années reste tout de même positif.

« Nous nous réjouissons des projets d'infrastructures qui ont été mis en route malgré la conjoncture économique, explique Louis Allain. Cela permet à de bons projets de voir le jour, comme l'ajout de locaux au Collège universitaire de Saint-Boniface, le développement domiciliaire Cap Doré à Saint-Georges, le chemin de fer Boundary Trail Way dans l'Est de la province, etc. On aimerait toutefois que le gouvernement reconduise d'autres programmes, tels que l'ancien PICLO (Partenariat interministériel avec les communautés de langues officielles) afin de s'engager à rester présent dans les collectivités qu'il soutient dans ses programmes. »

« Nous avons demandé au gouvernement fédéral d'avancer sur le dossier de la promotion de la langue, souligne pour sa part le ministre provincial responsable des services en langue française, Greg Selinger. Nous travaillons sur les négociations Canada/Manitoba et nous allons d'ailleurs rencontrer le ministre James Moore sur ces questions. »



Archives La Liberté

Pelletée de terre du nouveau théâtre du Cercle Molière, en septembre 2008 : un exemple de la collaboration entre niveaux de gouvernements, qui permet à de nombreux projets de voir le jour. Des projets dans lesquels le fédéral continue de jouer au rôle clé pour favoriser le développement de la francophonie.

Shelly Glover satisfaite

En fonction depuis un an, la députée fédérale de Saint-Boniface, Shelly Glover, dit avoir à cœur la défense des droits des francophones.

Elle dresse un bilan positif de ses accomplissements dans la circonscription.

« Nous avons reçu davantage de fonds pour appuyer les langues officielles ici à Saint-Boniface, dit-elle. Je suis très fière de mon travail et de ce que j'ai fait pour m'assurer qu'on ait des fonds pour appuyer la francophonie au Manitoba.

« J'aimerais qu'il y ait plus de consommateurs de culture française, dit-elle. Je parle beaucoup avec des organismes qui ne sont pas francophones afin de les encourager à participer aux activités de la communauté. »

Sur le plan des infrastructures, elle souligne avoir grandement contribué au financement du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB).

« J'ai beaucoup poussé le dossier du CUSB afin d'avoir le financement nécessaire pour son agrandissement. Pour cela, j'ai dû moi-même passer plusieurs coups de fil », explique Shelly Glover.

Elle dit aussi travailler en étroite collaboration avec les organismes en régions.

« Quand je suis au courant des appels d'offres rendus publics, je fais des appels, je contacte les centres communautaires, les organismes pour les informer et leur suggérer de soumettre leur candidature. Je crois sincèrement que la meilleure manière d'agir, c'est de donner accès aux informations aux organismes et aux gens car la plupart du temps, ils ne connaissent pas les programmes existants. »

Elle croit aussi qu'une attention particulière doit être portée à la jeunesse.

« La *Feuille de route pour la dualité linguistique* a prévu des fonds pour les jeunes, dit-elle. Il faut donc les encourager à postuler à des programmes leur permettant de recevoir ces fonds. »



LANGUES OFFICIELLES

Où en est la Feuille de route?

Le gouvernement conservateur de Stephen Harper continue d'appliquer sa *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne.* Mais la route est-elle encore longue?

Camille SÉGUY

Il y a près d'un an, à l'automne 2008, le gouvernement Harper présentait sa *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir.*

« C'est un investissement sans précédent de 1,1 milliard $, le plus élevé pour les langues officielles dans l'histoire du Canada », rappelle la secrétaire parlementaire aux Langues officielles, Shelly Glover.

Ce plan d'action quinquennal du gouvernement prévoit « garantir que les services soient partout disponibles aux Canadiens et aux Canadiennes dans la langue officielle de leur choix », souligne le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, James Moore.

Cela passera par des investissements dans des domaines clés, comme la santé, la justice, l'immigration, le développement économique, ainsi que les arts et la culture. « Quelque 14 ministères sont concernés et ils ont tous commencé à distribuer des fonds », se réjouit Shelly Glover.

Investir dans les arts et la culture pour promouvoir les langues officielles est une nouveauté du gouvernement Harper. Par exemple, un nouveau Fonds de développement culturel a été lancé au printemps, ainsi qu'un programme d'aide à l'édition de livres dans les deux langues officielles.

« Pour nous, les arts et la culture vont main dans la main avec les langues officielles, explique James Moore. C'est important pour soutenir une langue, donc c'est une de nos priorités. »

Shelly Glover renchérit : « Pour vivre en français, il faut du théâtre, des journaux ou encore des épiceries en français. C'est prioritaire. »

Éduquer d'abord

Pour mettre en œuvre la *Feuille de route*, le gouvernement Harper a d'abord dû la promouvoir auprès des organismes, avant de se lancer dans la distribution de fonds.

« Les premiers mois, on devait encourager les organismes en situation minoritaire à se servir de la *Feuille de route*, raconte Shelly Glover. Il était difficile en dix mois seulement de toucher tous les organismes, et certains ne sont toujours pas au courant de ce qui est proposé. C'est une éducation continuelle. »

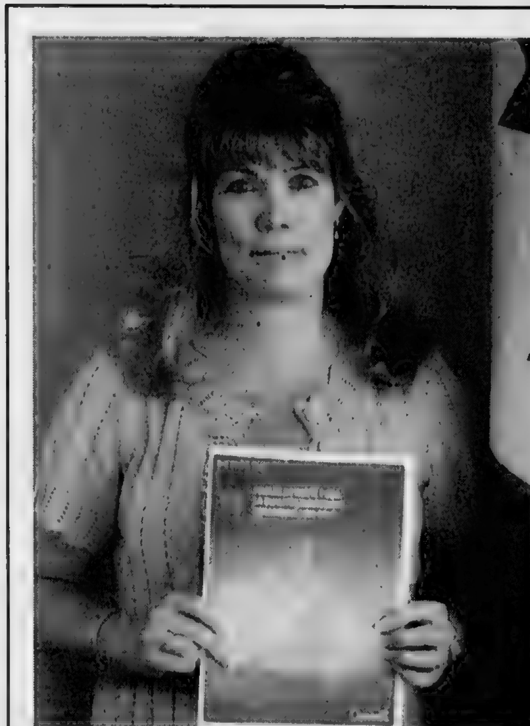

photo : Camille Séguy
Shelly Glover.


photo : Stéphane Lajoie
James Moore.

Elle a noté d'autres difficultés, liées aux demandes de fonds. « Certains organismes ne sont pas habitués à faire des demandes de subventions et n'osent pas demander de l'aide, donc ils abandonnent », remarque Shelly Glover.

« Il y a plusieurs étapes pour qu'une demande soit acceptée, rappelle-t-elle, donc la procédure prend beaucoup de temps. Mais on prévoit en discuter au parlement pour la rendre plus rapide et efficace. »

Ces premiers mois de *Feuille de route* ont aussi été consacrés à la réalisation d'une revue stratégique, pour évaluer les besoins réels dans les différents domaines.

« On voulait s'assurer que l'argent qui va dans des programmes sera utilisé efficacement et de manière responsable, sans gaspillage, explique Shelly Glover. Notre priorité est que les organismes qui ont vraiment besoin de ces fonds pour continuer puissent les avoir. »

Encore à faire

« La *Feuille de route* est une nouvelle politique de notre gouvernement, donc il y a toujours des choses à améliorer, constate James Moore, mais chaque dollar aidera à protéger et célébrer les deux langues officielles du Canada.

« C'est la grande priorité du gouvernement, poursuit-il. Le Canada est un pays bilingue, nos deux langues officiellés sont notre patrimoine et notre avenir. »

La liste des défis à relever pour garantir les deux langues officielles partout au Canada est encore longue, mais le gouvernement Harper reste confiant. James Moore précise d'ailleurs que la *Feuille de route* avance comme prévu jusqu'à maintenant.

« Il y aura toujours du travail à faire et ce sera difficile, mais les objectifs de la *Feuille de route* ont très bien été planifiés, souligne Shelly Glover. Les consultations menées avant sa rédaction ont été très bien pensées, et ce document donne vraiment matière à agir pour l'avenir, avec l'aide des gouvernements provinciaux et territoriaux. »

Le bilinguisme dans la fonction publique est un des défis à relever.

« On a étudié la situation en comité dés langues officielles, confie Shelly Glover. Il y a un manque de personnes bilingues dans les établissements postsecondaires, donc on a recommandé d'augmenter la mobilité entre les écoles, notamment avec le Québec ou les pays francophones. »

James Moore ajoute que « de l'argent est disponible pour la formation linguistique, et chaque été, plusieurs députés retournent à l'école pour apprendre l'autre langue officielle. On n'aura jamais un bilinguisme total, mais il y a de partout des députés qui travaillent fort en ce sens ».

Enfin, le gouvernement Harper annoncera bientôt un nouveau programme, dans le cadre de la *Feuille de route*, pour mettre en oeuvre l'initiative qui remplacera le défunt Programme de contestation judiciaire (PJC), aboli en septembre 2006.

« On avait promis quelque chose pour remplacer le PCJ, car les droits des Canadiens en situation minoritaire sont très importants pour nous, affirme James Moore. Le nouveau programme sera une amélioration de l'ancien, mais je ne peux pas en dire plus pour le moment. »



PARTOUT AU PAYS

Une route encore longue

De Whitehorse à Memramcook en passant par la Saskatchewan ou le Manitoba, l'application de la *Loi sur les langues officielles* demeure un défi constant.

Paul RUBAN

Quarante ans après son adoption, quel est le poids réel de la Loi de 1969 pour les francophones du pays vivant en situation minoritaire?

Mise en application difficile

Même si elle ne représente que 4 % de la population, la communauté francophone du Yukon est particulièrement vibrante et engagée. Elle s'est dotée de nombreux services en français au fil des ans, de la Garderie du Petit Cheval Blanc au Regroupement des femmes francophones.

Mais pour le président de l'Association franco-yukonnaise, Jean-Marc Perreault, « il reste beaucoup de chemin à faire pour que la Loi de 1969 soit appliquée sur le territoire ».

« Un jour, je me suis présenté au comptoir du bureau de Service Canada à Whitehorse, se rappelle-t-il. On m'a dit qu'il faudrait attendre dix minutes avant de me faire servir en français. Ça reflète bien le fond du problème. On a beau demander un service, il faut parfois être prêt à passer en deuxième pour l'obtenir. »

Jean-Marc Perreault critique surtout la Partie VII de la Loi, qu'il décrit comme « un bout de papier sans application active. »

Cet amendement, ajouté en 1988, renforce pourtant l'engagement du gouvernement fédéral pour favoriser l'épanouissement des communautés linguistiques en situation minoritaire au pays.

La critique émise au Yukon connaît un écho dans les Prairies : « Oui, il y a eu un effort dans les années 1980 pour essayer de donner des dents à la Loi, explique le directeur des communications de l'Assemblée communautaire fransaskoise, Marc Masson. Mais l'application de la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles* reste un grand défi. Offrir une traduction en français d'un pamphlet, par exemple, ce n'est pas assez. »

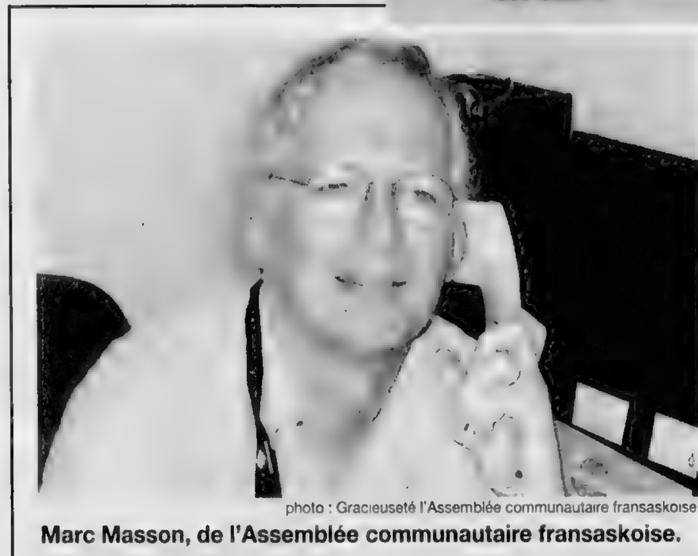
« La loi nous a donné une base juridique nécessaire pour faire avancer la communauté », souligne le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher. Il juge importante la loi S-3, que l'ancien sénateur Jean-Robert Gauthier a fait adopter en 2005. Cet amendement a donné aux communautés la possibilité de poursuivre le gouvernement si elles jugent qu'il y a eu manquement aux obligations prévues par la *Loi sur les langues officielles*.

« C'est un dernier recours, on ne veut pas se rendre jusque là. Mais c'est un outil qui est désormais à notre disposition », explique Daniel Boucher.

Des effets de vague

L'entrée en vigueur de la *Loi sur les langues officielles* a marqué un tournant pour les Fransaskois.

« Son impact psychologique a été très fort. Ça a été un symbole phare pour les générations qui souffraient de discrimination. Ça a donné un élan à ceux qui ont tenu le coup », rappelle Marc Masson.


photo : Gracieuseté l'Assemblée communautaire fransaskoise.
Marc Masson, de l'Assemblée communautaire fransaskoise.

Au Nouveau-Brunswick aussi, l'adoption de la Loi sur les langues officielles a créé un élan : à la fin des années 1960, le gouvernement Robichaud a fait de l'anglais et du français les deux langues officielles de la province. La Loi 88, adoptée en 1981, a ensuite reconnu la pleine égalité des deux communautés linguistiques.

Mais la mise en application d'un réel bilinguisme dans la seule province qui a officiellement embrassé les deux langues officielles demeure encore difficile.

« L'idée qu'on se fait trop souvent du bilinguisme est celle d'une réception passive de services gouvernementaux dans la langue de son choix, indique le président de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, Jean-Marie Nadeau. Il faut passer d'une égalité formelle à une égalité réelle. En plus de recevoir des services, il faut se les approprier et les gérer. »

Responsabilité collective

Au Manitoba, Daniel Boucher estime que « la *Loi sur les langues officielles* a permis aux Franco-Manitobains de grandir comme communauté ». La mise sur pied d'une infrastructure communautaire a suivi l'adoption de la Loi, permettant la naussance de bon nombre des organismes qui animent aujourd'hui la vie en français. Mais aujourd'hui, dit-il, « il faut la faire vivre, cette loi, tant au niveau du gouvernement que de la communauté ».

Selon Jean-Marc Perreault, « l'un des plus grands accomplissements pour les francophones au Yukon est d'avoir réussi à si bien intégrer la société. J'ai vraiment l'impression de vivre mon quotidien dans les deux langues. Mes enfants et ma femme sont bilingues. Mes enfants vont à l'école en français. La communauté plus large s'implique aussi dans la vie francophone. »

En Saskatchewan, même si le nombre de francophones de souche diminue, le pourcentage de gens qui parlent la langue de Molière reste stable grâce en partie à l'immigration et à l'engagement des francophiles.

« On a l'appui de beaucoup de francophiles, précise Marc Masson. Ils trouvent ça important que le Canada respecte ses deux peuples fondateurs. »



AIR CANADA

Le défi des services bilingues

Air Canada fait partie des organismes fédéraux soumis à la *Loi sur les langues officielles*. Mais au sol comme dans les airs, le message est-il dans les deux langues?

Stéphane LAJOIE

Air Canada a de la difficulté à desservir dans les deux langues officielles les quelque 33 millions de passagers qui empruntent ses vols chaque année.

En 1987, Ottawa a dérèglementé le transport aérien avec la *Loi sur les transports nationaux*. Air Canada est devenue une entreprise privée en 1989, mais demeure assujettie à la *Loi sur les langues officielles*.

Cependant, Air Canada n'est pas obligée d'offrir des services bilingues sur tous ses vols. Le tout dépend du trajet emprunté. (1) Pour les régions métropolitaines, au moins un employé bilingue doit être en poste au comptoir de l'aéroport et un autre à bord de l'avion.

« La norme n'est pas toujours respectée, confirme la sénatrice, Maria Chaput, qui fait souvent le trajet Winnipeg-Ottawa et préside le Comité sénatorial permanent sur les langues officielles. Il y a eu des améliorations depuis les dernières années. Mais aux comptoirs des aéroports de Winnipeg et de Toronto, c'est parfois difficile de se faire servir en français. »

En 2007-2008, les clients d'Air Canada ont déposé 86 plaintes au Commissariat aux langues officielles, comparé aux 192 plaintes reçues en 1992. Air Canada trône au sommet, année après année, pour le nombre de plaintes déposées auprès de cette instance.

« Le fait de servir nos clients dans la langue de leur choix est aussi simple que de dire « "Bonjour, Hello" », estime la vice-présidente aux communications d'Air Canada, Priscille Leblanc.

Cette affirmation est accueillie avec scepticisme au Commissariat.

« Plusieurs plaignants soulignent le manque de volonté du personnel à accueillir les gens en français, dit le porte-parole du Commissariat aux langues officielles, Robin Cantin. Si le personnel bilingue ne fait l'accueil qu'en anglais, ce n'est pas invitant pour les francophones. »

Suite aux nombreuses plaintes, le commissaire Graham Fraser a recommandé dans son rapport de 2009 le dépôt d'un projet de loi pour la protection des droits linguistiques des voyageurs d'Air Canada.

Une fusion qui coupe la langue

La fusion d'Air Canada et de Canadian Airlines en 2001 a changé le visage du service à la clientèle dans les aéroports et en vol.

« Avant la fusion, le taux d'employés bilingues atteignait 60 %, précise la porte-parole d'Air Canada, Isabelle Arthur. Canadian Airlines n'avait pas à se conformer à la *Loi sur les langues officielles*. L'intégration de ses employés à nos effectifs a fait chuter le taux de bilinguisme à 40 %. »

Depuis, Air Canada peine à recruter des candidats bilingues. Selon l'entreprise, la majorité du personnel bilingue est recruté à Montréal et Toronto. Beaucoup de ces employés désirent travailler dans ces deux villes.

« C'est un défi et un éternel recommencement, indique Isabelle Arthur. Nous tentons d'offrir un service bilingue proportionnel à la population des centres et c'est parfois difficile. Nos employés ont des cours de langue à leur disposition, mais ils quittent souvent le service avant de les avoir terminés. Le roulement de personnel est une contrainte majeure. »

De plus, les employés de la compagnie aérienne Jazz, qui opère les vols régionaux d'Air Canada, ne sont pas assujettis à la *Loi sur les langues officielles*.

« Si Jazz opère un de nos vols, le service bilingue devrait être offert, indique Isabelle Arthur. Mais la majorité de leurs employés sont unilingues. Offrir des services bilingues à 33 millions de passagers est un défi de taille. Nous faisons de notre mieux avec nos ressources. »

Pour maintenir ses services bilingues, Air Canada assure une réévaluation régulière des compétences linguistiques de ses employés (2 000 tests sont passés par an).

L'entreprise fait aussi des campagnes de recrutement en milieu minoritaire par l'entremise des journaux locaux et est présente lors des foires de l'emploi, par exemple celles du Collège universitaire de Saint-Boniface.

« Pour améliorer son rendement, Air Canada doit capitaliser sur le personnel bilingue en place, explique le porte-parole du Commissariat aux langues officielles, Robin Cantin. 90 % des agents téléphoniques sont maintenant bilingues. L'entreprise doit démontrer une volonté pour que cela se reflète dans le service global de ses employés. »

(1) Un service bilingue doit être offert sur les trajets en partance ou à destination d'aéroports desservant la région d'Ottawa, Montréal, Moncton, ou faisant escale dans l'un de ces aéroports, de même que les trajets en partance et à destination d'un aéroport situé dans l'une des trois provinces suivantes : Ontario, Québec et Nouveau-Brunswick.

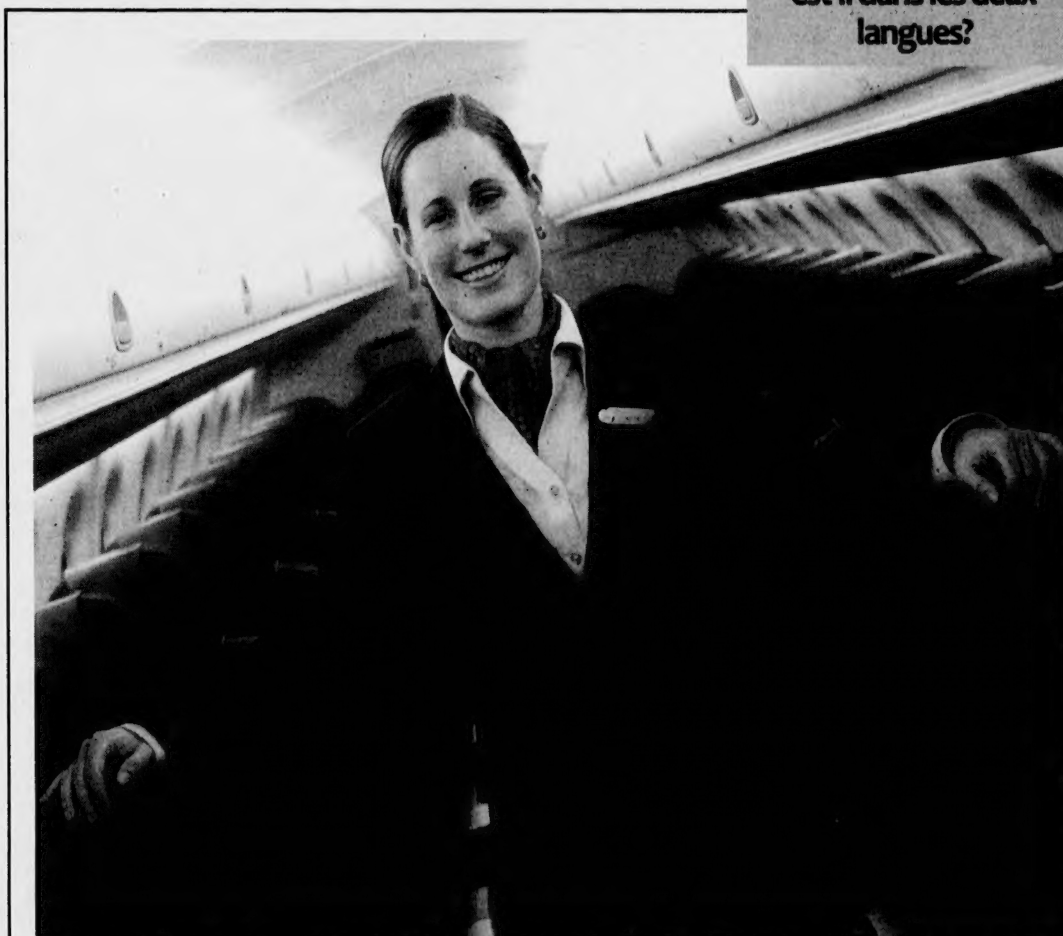


photo : Gracieuseté Air Canada

Depuis la fusion d'Air Canada et de Canadian Airlines en 2001, seulement 40 % des employés d'Air Canada sont bilingues.

VANCOUVER 2010

Le bilinguisme sera respecté

Avec des partenariats communautaires et 4 000 bénévoles bilingues, le comité organisateur des Jeux olympiques d'hiver de Vancouver va-t-il faire honneur à la dualité linguistique canadienne?

Stéphane LAJOIE

À moins de six mois des Jeux olympiques d'hiver de Vancouver, le comité d'organisation des Jeux, le COVAN, se dit prêt à offrir des olympiades bilingues respectant l'intégrité des francophones du monde entier.

« La francophonie a toujours été au cœur des Jeux olympiques depuis que le baron français Pierre de Coubertin a lancé les Jeux modernes, indique la directrice des langues officielles du COVAN, Francine Bolduc. Le français sera présent dans tous les aspects des Jeux, de la signalisation aux activités culturelles. »

Le français étant la langue officielle de l'olympisme, c'est un spectacle du metteur en scène québécois Robert Lepage qui lancera l'Olympiade culturelle en février. Le cirque Éloize sera du spectacle et des humoristes francophones amuseront les foules. Durant les Jeux, les visiteurs pourront se divertir à la Place de la francophonie, où les peuples francophones seront représentés par des artistes et des kiosques thématiques.

« Le volet culturel est important car des visiteurs du monde entier seront présents, indique le vice-président de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB), Serge Corbeil. Les Olympiques sont une vitrine. Il faut que la francophonie y ait une place de choix. »

Les francophones viennent en aide

En avril 2009, les recommandations du Commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, ont amené la création d'un comité consultatif francophone pour assurer une dualité linguistique satisfaisante durant les Jeux.

« Notre comité a permis de conscientiser le COVAN sur l'importance de l'affichage en français et de la représentation culturelle, indique le membre du comité, Serge Corbeil. Il y a eu des manquements de la part du comité organisateur depuis 2003. Lors du lancement du compte à rebours, la francophonie n'a pas été représentée à sa juste valeur. »



photo : Gracieuseté du COVAN

La directrice des langues officielles du COVAN, Francine Bolduc, promet des Jeux olympiques d'hiver bilingues à Vancouver en 2010.

Le COVAN a admis avoir négligé certains aspects de la dualité linguistique à ses débuts. L'affichage unilingue anglais à l'Anneau olympique de Richmond a fait rager le commissaire Fraser. Selon Francine Bolduc, « ce site de compétitions a été payé en grande partie par la Ville de Richmond, explique-t-elle. Le COVAN ne peut forcer le maire, Malcolm Brodie, à changer l'affichage extérieur ».

L'installation du reste de la signalisation pour les Jeux est maintenant terminée et conforme à la dualité linguistique.

Les indications et annonces au microphone sur les sites de compétitions et lors des cérémonies de remise des médailles seront faites dans les deux langues. Les bénévoles responsables du contrôle des billets, de la conduite des véhicules, de l'orientation des gens et de la vente de produits seront bilingues.

« Il y aura plus de 4 000 bénévoles bilingues en poste lors des Jeux, précise Francine Bolduc. Ils porteront un macaron de bienvenue et seront aux premières lignes du service à la clientèle. La réponse de la francophonie canadienne a été formidable. Des gens des Maritimes et du Québec vont se joindre aux Franco-Colombiens pour cet événement historique. »

Le COVAN s'est associé à la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures et à la FFCB pour faciliter le recrutement des bénévoles francophones.

Ces efforts ont amené une métropole anglophone comme Vancouver à s'ouvrir à la francophonie. Pour la première fois de l'histoire des Jeux, les pictogrammes de la voie olympique seront accompagnés d'indications bilingues.

Lors de la rentrée parlementaire du 15 septembre, le Comité sénatorial permanent des langues officielles présentera un rapport final sur la dualité linguistique pendant les Jeux.

« Est-ce que ce sera une note parfaite pour le bilinguisme? On le verra lors des Jeux, conclut Serge Corbeil. Bien des efforts ont été déployés et l'appui des organismes et des communautés francophones a porté ses fruits. La francophonie sera célébrée et reconnue. Le dialogue des cultures fait la beauté des Olympiques et le COVAN est sur la bonne voie. Notre rôle est de demeurer aux aguets pour que tout se déroule sans anicroche. »

EXPOSITION

Les langues officielles en 30 caricatures

Manon RESCAN

« Les caricaturistes savent saisir l'air du temps », assure le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser.

C'est pourquoi il a pensé qu'une exposition de caricatures politiques serait un bon moyen de raconter 40 ans d'histoire de bilinguisme au Canada.

L'exposition sera en montre à partir du 9 septembre à Ottawa. Sa version itinérante s'arrêtera au Centre culturel franco-manitobain du 15 septembre au 9 novembre.

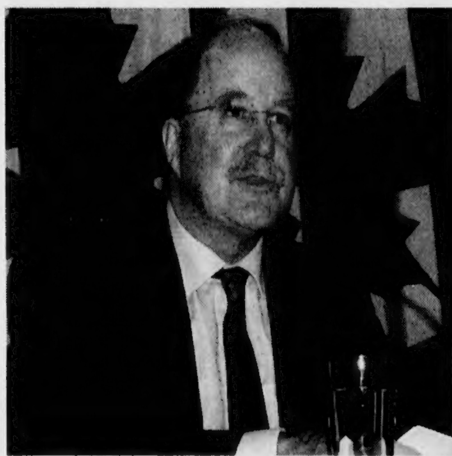
De l'adoption de la loi en 1969 au sondage effectué en 2008 attestant que près de 80 % des Canadiens appuient le bilinguisme, l'exposition retrace les grandes étapes du combat pour la mise en application de la *Loi sur les langues officielles*.

« Dualité linguistique implique une dualité de caricatures, explique le commissaire. Nous avons donc choisi des caricatures réalisées autant par des dessinateurs anglophones que par des dessinateurs francophones. »

On pourra ainsi découvrir des caricatures se moquant de l'émotion suscitée par l'affichage bilingue sur les boîtes de corn-flakes ou de la réaction des fonctionnaires fédéraux à la mise en place du bilinguisme.

« C'est un outil pédagogique, insiste Graham Fraser. Nous avons cherché à faire connaître cette histoire-là ou, à défaut, la faire revivre. » Chaque caricature sera donc accompagnée d'une interprétation.

« L'humour permet aussi de piquer l'intérêt », ajoute la représentante du commissaire pour le Manitoba et le Saskatchewan, Michelle Freynet. « C'est une façon de rendre plus accessible aux jeunes cette histoire qui ne l'ont pas vécue », complète le commissaire.



Archives La Liberté

Graham Fraser.

Une question de maturité

Cet anniversaire est l'occasion de célébrer une histoire apaisée. « En 40 ans, il y a eu des crises très graves, explique Michelle Freynet. Aujourd'hui, il faut célébrer les progrès effectués. »

« On est maintenant assez matures pour regarder ces caricatures avec une certaine distance », ajoute Graham Fraser.

Pour Michelle Freynet, « cette exposition permet aussi de célébrer la cohésion. Il est important de continuer à promouvoir le dialogue dans un Canada de plus en plus diversifié ».

Parmi les dessins sélectionnés, quelques-uns font référence à l'histoire du Manitoba (controverses entourant Manitoba Telephone Service, conflit entre René Lévesque et Sterling Lyon, etc.).

Sur la soixantaine de dessins présentés à Ottawa, une trentaine seront en montre dans l'exposition itinérante installée à Winnipeg. L'exposition sillonnera ensuite la province au moins jusqu'en mai prochain et fera aussi une tournée du Canada.



Anglo-Québécois

De l'autre côté du miroir

La *Loi sur les langues officielles* a contribué à l'épanouissement de la minorité québécoise d'expression anglaise.

Paul RUBAN

Minoritaires au sein d'une majorité francophone. Telle est la réalité particulière de plus de 590 000 résidants du Québec, dont la langue maternelle est l'anglais. (1)

La Loi de 1969 protège le droit des Anglo-Québécois à recevoir des services du gouvernement fédéral dans leur langue, à l'intérieur de la seule province francophone majoritaire au pays.

De la santé...

« Il y a un lien direct entre l'appui qu'apporte le fédéral à notre organisme et la *Loi sur les langues officielles* », explique la directrice exécutive du Réseau communautaire de santé, Jennifer Johnson. Cet organisme basé à Québec a pu bénéficier d'octrois de Santé Canada, afin d'améliorer l'accès aux services de santé pour la minorité anglo-québécoise.

Ces fonds ont permis de réaliser divers projets : réforme bilingue de la ligne d'information téléphonique provinciale Info-Santé ; création d'une salle de visite pour la clientèle anglophone dans un centre de soins de longue durée à Gaspé ; ou encore offre de cours d'anglais pour des professionnels de la santé.

... aux arts

« Il y a 40 ans, les anglophones au Québec ne comprenaient pas l'intérêt de la *Loi sur les langues officielles*, avoue le directeur général de l'English-Language Arts Network (ELAN), Guy Rodgers. Après l'élection du Parti Québécois en 1976, puis le référendum sur la souveraineté de 1981, on était démoralisés et fragmentés. Ça nous a pris du temps pour se remettre du fait qu'on était minoritaires, et pour enfin se mobiliser. »

Selon Guy Rodgers, la communauté d'artistes anglophones au Québec s'est rendue compte des avantages de la *Loi sur les langues officielles*... en 2000 ! Depuis 2001, ELAN est en partie subventionné par Patrimoine canadien, dans le but d'épauler les artistes anglophones du Québec.

Bâtir des ponts

« On veut bâtir des ponts, et non des murs avec la majorité francophone, déclare Guy Rodgers. Il ne faut pas se ghettoïser. Nous voulons mettre fin à ces stéréotypes selon lesquels les anglophones du Québec seraient tous des Rhodésiens méprisants, qui s'enferment dans leurs bunkers de Westmount. Et que les anglophones bilingues ne soient pas de «vrais« anglophones, mais plutôt des accidents de parcours. »


photo : Gracieuseté ELAN

Le réseau ELAN vise à soutenir les artistes anglophones de la Belle Province.

La tentation de l'exil

De nos jours, de plus en plus d'artistes anglo-québécois choisissent de faire leur carrière dans la Belle Province, une tendance qui plaît à Guy Rodgers. « Dans le passé, les perspectives pour des artistes tels que Leonard Cohen ou William Shatner étaient de quitter le Québec. Mais il y a de plus en plus d'artistes qui viennent ou qui choisissent de rester parce qu'ils trouvent la province vibrante et stimulante. »

(1) Statistique Canada, 2002.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES

MESSAGE IMPORTANT

Veuillez noter les adresses courriel pour joindre *La Liberté* :

Communiqués de presse, lettres, sujets d'articles, etc.,
Sylviane Lanthier :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Chroniques, annonces communautaires, et questions entourant la publicité,
Sophie Gaulin :
promotions@la-liberte.mb.ca

Envoi de matériel publicitaire à l'infographiste,
Véronique Togneri :
production@la-liberte.mb.ca

Abonnements, facturation, changements d'adresse,
Roxanne Bouchard :
administration@la-liberte.mb.ca

Journalistes : **redaction@la-liberte.mb.ca**

Pages dans nos écoles,
Daniel Bauhaud :
dansnosecoles@shaw.ca

Abonnez-vous à La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,60 $ ❒	36,75 $ ❒
2 ans	56,00 $ ❒	63,00 $ ❒

Nom

Prénom

Adresse

Ville — Province

Code postal — Téléphone

Je choisis de payer par :

❒ Visa : ________________ Expiration : ______

❒ MasterCard : ________________ Expiration : ______

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :

(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté*)*
C.P. 190,
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4